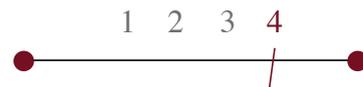


**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**



2020

*Rapport
de gestion*



SOMMAIRE

Préambule	2
Synthèse	5
1. Equilibres financiers de l'établissement	6
2. Analyse de l'exécution budgétaire 2020	22
2.1. Exécution des recettes.....	22
2.2. Exécution des dépenses.....	25
2.2.1. Dépenses de fonctionnement.....	28
2.2.2. Dépenses d'investissement.....	31
2.2.3. Dépenses de masse salariale.....	34
2.2.4. Restes à payer.....	43
2.3. Evolution des types de dépenses entre 2019 et 2020.....	44
2.3.1. Répartition des crédits de paiement par destination LOLF.....	44
2.3.2. Analyse par nature de dépenses (en droits constatés).....	46
2.4. Impact de la crise sanitaire du COVID sur les dépenses et recettes de l'établissement en 2020.....	51
2.4.1. Des recettes moindres.....	51
2.4.2. Des recettes supplémentaires.....	51
2.4.3. Des dépenses supplémentaires et leur financement.....	52
2.4.4. Des dépenses en baisse.....	53
3. Analyse de l'exécution budgétaire 2020 par centre de responsabilité budgétaire (CRB)	55
3.1. Vue globale des taux d'exécution en AE et CP par CRB.....	55
3.2. Moyens établissement consommés par CRB.....	57
3.2.1. Poids des moyens établissement (fonctionnement et investissement) par CRB (hors CDSN).....	57
3.2.2. Consommation des moyens établissement par CRB (hors CDSN).....	59
3.3. La Vice-présidence Recherche.....	61
3.3.1. Constat.....	61
3.3.2. Détail.....	61
3.3.3. Fonds recherche exécuté en 2020.....	65
3.4. La Vice-présidence Etudes.....	67
3.4.1. Constat.....	67
3.4.2. Détail.....	67
3.5. La Direction Générale des Services.....	71
3.5.1. Constat.....	71
3.5.2. Détail.....	71
3.6. La Présidence.....	75
3.6.1. Constat.....	75
3.6.2. Détail.....	75
3.7. L'Institut Français de l'Education.....	78
3.7.1. Constat.....	78
3.7.2. Détail.....	78
3.8. La Bibliothèque Diderot de Lyon.....	81
3.8.1. Constat.....	81
3.8.2. Détail.....	81
4. Annexes réglementaires	82
4.1. Annexe 1 : tableau des emplois.....	82
4.2. Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.....	83
4.3. Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine.....	86
4.4. Annexe 4 : tableau des équilibres financiers.....	92
4.5. Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers.....	95
4.6. Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.....	98
4.7. Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie.....	101
4.8. Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées.....	102
4.9. Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles.....	103
4.10. Annexe 9 bis : tableau de suivi des opérations immobilières.....	104
4.11. Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles.....	105
4.12. Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche.....	106
4.13. Tableau de synthèse budgétaire et comptable.....	107
4.14. Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de paiement (DPGECP).....	108
4.15. Projet annuel de performance (PAP).....	111
Glossaire	114

Préambule

Le rapport de gestion est un document réglementaire élaboré par l'ordonnateur. Il complète les données du compte financier afin d'apporter aux administrateurs un éclairage sur les questions budgétaires. Il présente une analyse précise de l'année N-1 et permet la formulation de certaines préconisations. Il vient par conséquent clore l'exercice 2020, initié au moment du débat d'orientation budgétaire (DOB), et ouvrir la réflexion sur les budgets des années à venir de l'ENS de Lyon.

Suite au DOB construit à l'été 2019, l'exercice budgétaire 2020 a connu une refonte de la méthodologie de calcul des crédits alloués en moyens établissement. Les dépenses réalisées via plusieurs sources de financement ont été intégrées dans la catégorie des moyens établissement dès le budget initial 2020. L'établissement a pris en compte la subvention pour charges de service public (SCSP) qui est la dotation annuelle versée par le ministère à l'ENS de Lyon. Les ressources propres réalisées par les services rattachés à la Présidence et à la Direction générale des services ont été ajoutées à la SCSP : ce sont par exemple les recettes générées par les loyers des résidences étudiantes ou encore par la location des amphithéâtres et salles de l'établissement.

Le budget 2020 a bénéficié de l'évolution exceptionnelle et ponctuelle du taux de déductibilité de la TVA. L'établissement a pu en effet déduire 66% de la TVA en 2020 pour toutes les dépenses réalisées dans le secteur mixte (contre 59% en 2019 et 58% en 2021). Pour rappel, le taux de déductibilité est à 100% pour le secteur recherche et à 0% pour le secteur formation.

L'évènement majeur intervenu en 2020 est évidemment la crise sanitaire du COVID-19. Les deux confinements au printemps puis à l'automne, entrecoupés par un déconfinement progressif, ont eu un fort impact sur les activités et missions principales de l'École.

Le budget de l'établissement a subi les répercussions de cette crise, tant en recettes qu'en dépenses (impacts développés dans la partie 2.4). Il a été revu et réorienté tout au long de l'année pour affronter et gérer avec réactivité les priorités imposées par les évènements.

Comme il s'y était engagé, le ministère (MESRI) a compensé une partie des pertes enregistrées notamment la perte de recettes des loyers des résidences ainsi que la prolongation des contrats doctoraux et postdoctoraux à la toute fin de l'exercice budgétaire 2020.

Cette situation budgétaire complexe par son imprévisibilité a été particulièrement suivie par la tutelle ministérielle. L'ENS de Lyon a ainsi complété et renvoyé des enquêtes au cours de l'année permettant de mesurer les impacts financiers de la crise. Des enquêtes régulières ont également été remplies sur la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC).

Dès le premier confinement, l'État a mis en œuvre de nouvelles réglementations qui ont bouleversé les modes de fonctionnement habituels : paiement des fournisseurs privés de manière prioritaire, avance de trésorerie en payant le montant inscrit dans le cadre des marchés publics forfaitaires même si les prestations ont été réduites ou inexistantes pendant le confinement. Une régularisation avec certains des prestataires concernés par les marchés forfaitaires a été réalisée dans un second temps. Cela s'est traduit par des prestations supplémentaires, au niveau du nettoyage des locaux par exemple, ou par des avoirs.

Le budget rectificatif 2020 a eu lieu dans un calendrier retardé et a permis de réajuster les crédits suite au confinement du printemps. Les derniers éléments du BR ont été figés mi-septembre, avec un vote au CA prévu en octobre puis finalement décalé mi-novembre. L'École a pu mieux prendre en compte l'évolution des recettes et dépenses de l'année en cours, en se focalisant essentiellement sur les postes dont les enjeux budgétaires sont les plus significatifs comme la masse salariale État ou encore les travaux et opérations immobilières ou bien sur les services les plus impactés par la crise sanitaire (DSI, SPST...).

Le travail fourni par les services concernés a été conséquent, surtout dans ce contexte compliqué : travail à distance, déconfinement avec retour progressif sur site, budget rectificatif construit en plein été, superposition avec la préparation du DOB et du BI 2021, pour terminer sur une fin d'exercice budgétaire extrêmement lourde, complexe et réalisée à distance. Il est à souligner que 4 conseils d'administration se sont ainsi tenus en 4 mois : de septembre à décembre et ont mobilisé fortement les équipes.

De nouvelles méthodes et organisations de travail ont été mises en place, et cette crise sanitaire a accéléré les projets de dématérialisation : plateformes dématérialisées (GED) pour les demandes de virements internes, pour les demandes de recrutements et vacations financées sur ressources propres, ou encore pour les habilitations aux outils de gestion financière/délégations de signature. Les instances ont également pu se tenir à distance avec la mise en place du vote électronique.

Il a aussi fallu s'adapter aux plateformes mises en place par les financeurs (ANR, Région...), et absorber la charge supplémentaire générée par la formalisation d'environ 90 avenants à des contrats de recherche en cours (sur les 216 contractualisations - 120 en 2019) afin de les prolonger et permettre une éligibilité des dépenses dans un délai révisé. Des projets liés à des travaux de recherche sur le Covid menés par des laboratoires de l'ENS, tel que le CIRI notamment, ont également été contractualisés.

Même si la crise sanitaire a monopolisé fortement le budget de l'établissement, il est à noter d'autres faits marquants ayant eu lieu sur l'exercice 2020.

L'ENS de Lyon a participé à son premier dialogue stratégique et de gestion avec le ministère, qui se déroule en deux phases distinctes. L'école a débuté par la phase 2 (période 2019-2020) qui porte sur des projets spécifiques et a obtenu fin juillet un financement pour favoriser l'innovation pédagogique et l'appui à l'enseignement à distance. Pour la période 2020-2021, l'ENS de Lyon a été intégré au processus complet, avec en septembre 2020 un premier échange avec la tutelle dans ce cadre. Cette phase a été l'occasion d'aborder notamment l'exercice 2021 au regard de la trajectoire financière et salariale de l'ENS de Lyon : une projection pluriannuelle sur 3 ans des principaux indicateurs financiers a été réalisée en amont de cet échange avec le rectorat.

L'arrêt du projet Idex du site de Lyon Saint-Etienne a été décidé par le premier ministre fin octobre 2020, à la suite du vote défavorable du conseil d'administration de l'université de Saint-Etienne. Un état de toutes les dépenses sur ces contrats a été transmis à l'Université de Lyon tout comme la liste des contrats de travail concernés au 29/10/2020. L'ANR devrait préciser et formaliser la position quant aux dépenses éligibles en début d'année 2021.

La mise à jour de l'inventaire physique de l'établissement, amorcée dès 2019, a connu un avancement significatif malgré le confinement. Le service financier de la DAF a joué un rôle

primordial en lien avec les structures. Pour rappel, il a été proposé au CA du 22 octobre 2020 une sortie de 1 269 biens pour un montant s'élevant à presque 5M€. Cette mise à jour de l'inventaire devrait aboutir en 2021 et ainsi permettre de lever la dernière réserve des commissaires aux comptes.

Les travaux de maîtrise d'ouvrage public (MOP) dans le cadre du plan Campus ont pu être en grande partie intégrés en immobilisations définitives dans les comptes de l'établissement (MOP Monod et MOP Postes électriques et une partie de la MOP Descartes), tout comme la plupart des fiches techniques modificatives (FTM) du contrat de partenariat.

Malgré une année 2020 extrêmement complexe et difficile, l'établissement a réussi à poursuivre une majorité de ses activités et dispose d'une situation financière saine mais demeure extrêmement vigilant dans la mesure où la crise sanitaire n'est pas terminée.

Synthèse

Les principaux faits ayant marqué l'exercice 2020 sont abordés dans cette synthèse. Il s'agit ici d'apporter un éclairage sur les éléments majeurs résultant de la gestion financière de l'exercice achevé.

➤ Des indicateurs financiers satisfaisants

L'École obtient un résultat excédentaire de **3,27M€** en 2020.

Le fonds de roulement s'établit à **21,44M€** fin 2020, couvrant ainsi **60** jours de dépenses décaissables.

L'Établissement a une capacité d'autofinancement (CAF) s'élevant à **6,18M€** fin 2020.

La trésorerie de l'établissement est de l'ordre de **29M€**.

➤ De très bons taux d'exécution en recettes comme en dépenses malgré la crise sanitaire

Un taux d'exécution global des recettes encaissées de 100,2% :

- 100,6% en recettes globalisées
- 95,4% en recettes fléchées

Un taux d'exécution des dépenses en autorisations d'engagement (AE) de 94,1% et en crédits de paiement (CP) de 96,8%. En 2019, le taux d'exécution des AE et des CP était de 95,7%.

Il ressort de l'analyse de l'exercice 2020 une situation financière saine de l'ENS de Lyon.

Les taux d'exécution en recettes comme en dépenses sont très satisfaisants.

1. Equilibres financiers de l'établissement

		Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
Résultat	ENS de Lyon	2 733 557 €	47 342 €	441 549 €	3 272 574 €
	BDL	0 €	0 €	0 €	0 €
	TOTAL résultat	2 733 557 €	47 342 €	441 549 €	3 272 574 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	ENS de Lyon	4 966 922 €	2 812 928 €	3 462 255 €	6 153 447 €
	BDL	28 604 €	24 398 €	24 398 €	25 140 €
	TOTAL CAF	4 995 526 €	2 837 326 €	3 486 653 €	6 178 587 €
Fonds de roulement	ENS de Lyon	18 234 248 €	12 432 520 €	17 796 355 €	21 187 782 €
	BDL	245 227 €	255 050 €	246 782 €	247 551 €
	TOTAL fonds de roulement	18 479 475 €	12 687 570 €	18 043 137 €	21 435 333 €
Solde budgétaire	ENS de Lyon	-1 708 179 €	-2 552 123 €	-1 124 211 €	3 578 746 €
	BDL	36 553 €	4 972 €	-1 871 €	-23 061 €
	TOTAL solde budgétaire	-1 671 626 €	-2 547 151 €	-1 126 082 €	3 555 685 €
Trésorerie	ENS de Lyon	25 615 235 €	19 543 069 €	23 582 007 €	28 709 805 €
	BDL	244 524 €	201 492 €	252 653 €	241 421 €
	TOTAL trésorerie	25 859 759 €	19 744 561 €	23 834 660 €	28 951 226 €

1.1. Résultat comptable

De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Calcul : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

	2016	2017	2018	2019	BR 2020	2020
ENS de Lyon	3 556 527 €	3 023 040 €	2 133 738 €	2 733 557 €	441 549 €	3 272 574 €

Tableau 1- Évolution du résultat comptable depuis 2016

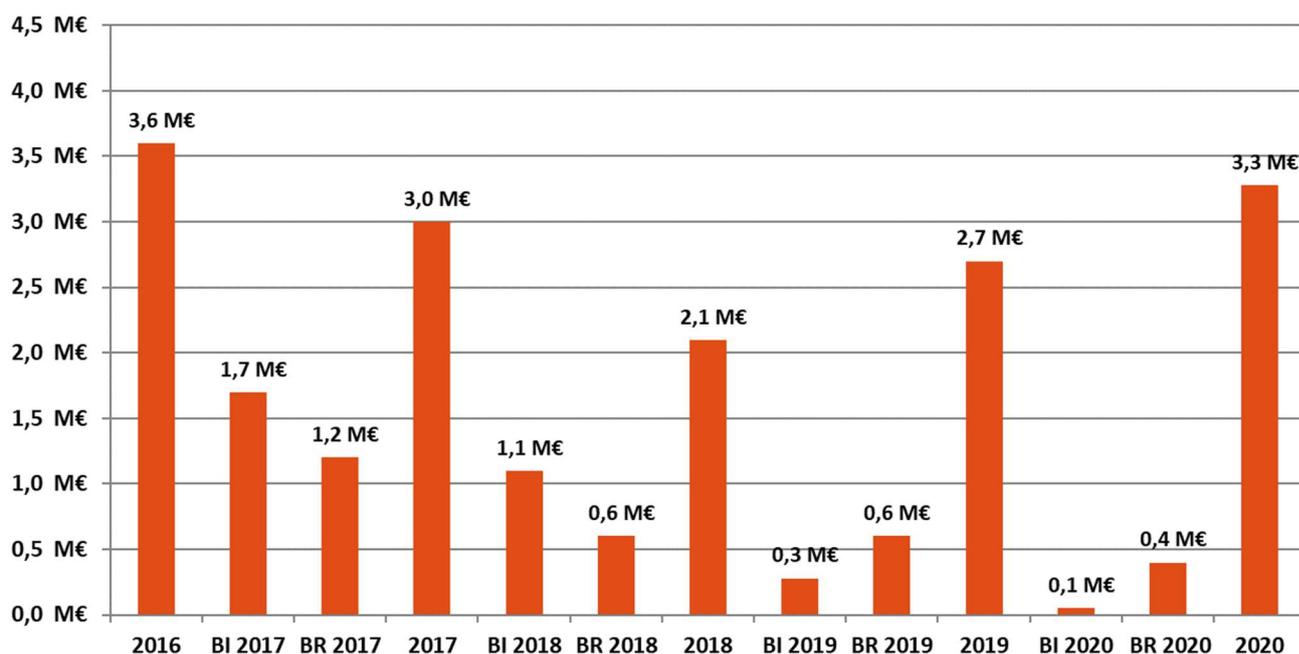


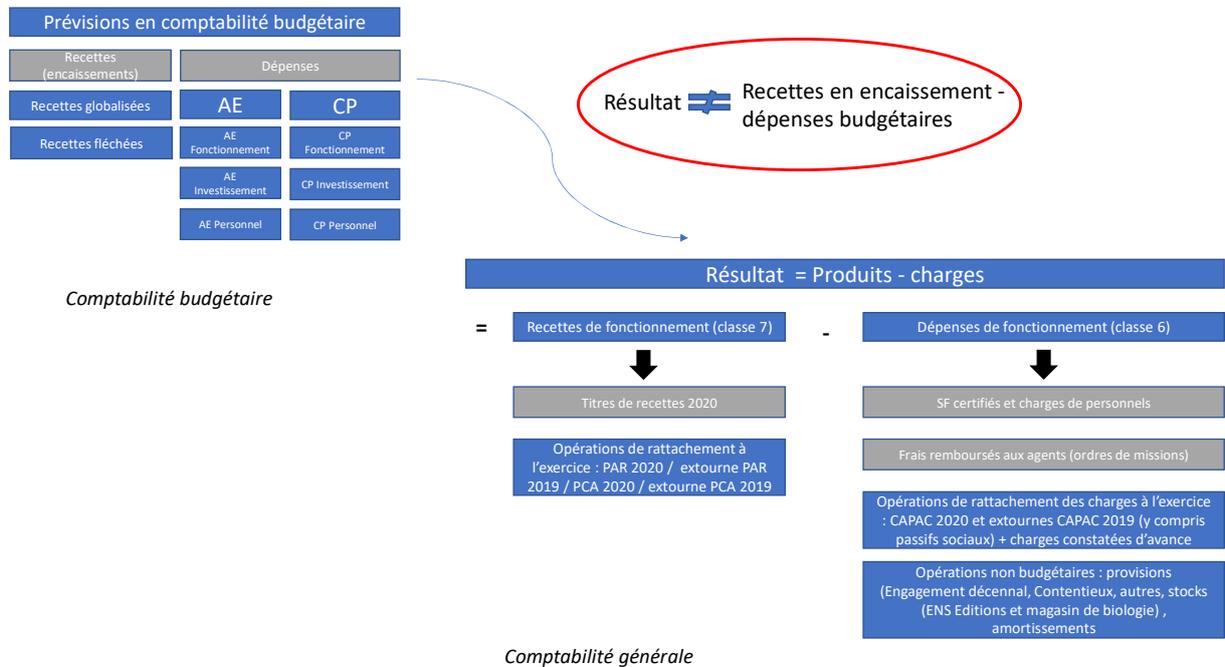
Figure 1 - Évolution du résultat comptable depuis 2016

Le résultat de l'établissement est en augmentation en 2020 par rapport à 2018 (+1,14M€) et 2019 (+540K€), il se rapproche de celui observé en 2016 et 2017 et se maintient donc à un niveau élevé.

Lors du budget rectificatif, le résultat prévisionnel avait été évalué à 0,4M€. Il est finalement supérieur de 2,8M€ à cette prévision.

Comment expliquer l'écart entre prévisions du résultat au BR et exécution du résultat 2020 ?

Il faut distinguer la comptabilité budgétaire de la comptabilité générale. Le schéma suivant précise de manière macroscopique la différence entre ces deux comptabilités, comment elles s'imbriquent entre elles sachant qu'elles ne reposent pas du tout sur la même logique.



Même si les prévisions en comptabilité budgétaire s'avèrent très bonnes compte tenu de la crise sanitaire, il n'en demeure pas moins que le résultat comptable est bien supérieur à celui prévu au BR malgré un acte budgétaire tardif dont l'arbitrage a été rendu début septembre 2020.

Le calcul du résultat, prend en compte les charges et les produits qui intègrent des données non budgétaires (et non décaissables) tels que les provisions, les amortissements, les stocks...mais aussi toutes les opérations d'inventaire qui permettent de rattacher les charges/produits à l'exercice terminé. Ce rattachement nécessite un certain nombre de retraitements préparés par la DAF en tout début d'année n+1 dans le cadre de la certification des comptes : s'agissant des produits, toutes les recettes qui concernent les exercices suivants sont « déduites » en calculant des produits constatés d'avance (PCA) et toutes les recettes prévues sur l'exercice dans les contrats déjà signés et non reçues sur l'exercice sont « intégrées » à hauteur des dépenses réalisées, par l'intermédiaire de produits à recevoir (PAR). De même, pour les charges, il s'agit de déterminer les CAPAC (charges à payer à comptabiliser). La DAF sollicite les structures afin d'estimer le montant des charges sans service fait certifié en comptabilité mais devant être rattachées à l'exercice étudié (fluides, maintenances mensuelles ou trimestrielles, livraisons effectuées fin décembre...). La direction de la comptabilité recense les charges constatées d'avance si les factures payées sur n concernent des prestations à cheval sur les deux exercices n et n+1 (redevance logiciel, location...).

De plus, il faut extourner les opérations de l'année précédente en charges et en produits. Ainsi, ce sont les variations qui influent sur le résultat et qui méritent d'être affinées lors de la préparation du BI et du BR.

Pour rappel, la prévision du résultat au BR 2020 s'élevait à 441k€ et le résultat 2020 atteint 3,2 M€ soit +2,8 M€ par rapport à la prévision du BR.

Cet écart s'explique par différents éléments :

- Des produits non prévus ou bien sous-évalués au BR
- Des charges sous-exécutées
- Des contrats de recherche qui apportent au résultat (Plexmico notamment)
- Des opérations non budgétaires difficilement maîtrisables : amortissements, provisions (ED, autres contentieux...), reprises de provisions et les stocks d'ENS Editions et du magasin de biologie.

Résultat BR 2020	441k€
Produits supplémentaires (recettes globalisées)	775k€
Sous-exécution des charges (dépenses globalisées)	1562k€
Résultat dû aux opérations fléchées	505k€
Variation charge amortissements	-260k€
Variation provisions contentieux/Engagement Décennal, reprises provisions, stock ENS Editions et magasin de biologie	90k€

Total

3113k€

• **Des produits non prévus ou sous-évalués à hauteur de 775k€**

- La **SCSP** définitive, connue le 17/12/2020, est supérieure de **324k€** par rapport aux prévisions du fait de versements exceptionnels du Ministère quelques jours avant la fin de l'exercice budgétaire. Pour autant, l'ENS de Lyon avait tout de même prévu une compensation partielle de 150k€ relative à la perte de recettes des loyers des résidences étudiantes suite à la crise sanitaire. Le MESRI a finalement compensé la totalité des pertes à hauteur de 350k€ et de 117,4k€ pour la prolongation des contrats doctoraux, postdoctoraux et ATER, recette annoncée pourtant en 2021.
- Les **droits d'inscription** ont été estimés à 580k€ au BR 2020 : 500k€ de droits de scolarité et diplôme ENS + 80k€ de reversement des droits de scolarité par Lyon 1. Au final, l'établissement a réalisé 723k€ de recettes : 641k€ droits scolarité et diplôme ENS + 82k€ reversement de Lyon 1.
L'ENS a donc sous-évalué ses recettes de droits d'inscription de **143k€** en 2020. L'établissement devrait revoir son calcul des droits d'inscription en 2021 afin de mieux anticiper ces recettes.

- Les recettes du **préciput ANR** perçues sur l'exercice sont supérieures de **145k€** en comparaison de la prévision du BR 2020. Cet écart est dû au préciput 2020 dont la notification a été signée par l'ANR le 3 décembre 2020. Le montant de la 1^{ère} tranche versée également en décembre s'est ainsi révélée bien plus élevée que ce que l'ENS avait estimé. Cela s'explique par un préciput 2020 en hausse de 35% en comparaison du préciput 2019.
 - Environ **110k€** de recettes non prévues au BR concernent des avoirs avec divers prestataires de l'établissement. Ainsi, l'ENS a récupéré 62k€ de recettes liées aux prestations de nettoyage compte tenu de l'avance de trésorerie faite au fournisseur pendant la période de confinement au printemps 2020 en lui versant le montant du marché forfaitaire et ce malgré la réduction des prestations pendant cette période. Il s'agit également d'un avoir de 30k€ de la part du CROUS sur la subvention versée par l'établissement suite à la modification du paramétrage de passage de certains usagers pour la période de septembre à novembre 2019. Et d'autres de plus faibles montants (SNCF, Eau du Grand Lyon ou encore SAVE).
 - La Contribution de vie étudiante et de campus (**CVEC**) perçue sur l'exercice 2020 s'élève à **136,7k€** soit **+ 26,7k€** par rapport à l'estimation du BR. En 2021, l'ENS a prévu une recette de 130k€.
 - Les refacturations (IEA, CROUS...) ont été légèrement plus importantes que ce qui avait été prévu au BR (**+22k€**).
- **Une sous-exécution de charges ayant un impact sur le résultat à hauteur de 1,6M€**
 - Les **versements CDSN** de la promotion ayant débuté en septembre 2020 n'ont pas pu être tous comptabilisés en charges sur l'exercice. En effet, un grand nombre de conventions avec les établissements partenaires n'étaient pas signées au 31/12/20, essentiellement en raison du 2^{ème} confinement. Cela a entraîné une sous-exécution des charges de **316k€**. Cet aléa de gestion sera pris en compte en 2021 pour la future promotion, même s'il devrait être moins important qu'en 2020 (sauf en cas de nouveau confinement à l'automne 2021).
 - La **masse salariale Etat** réalisée en 2020 apporte **275k€** au résultat par rapport à la prévision faite au BR. En comptabilité budgétaire, les AE-CP ont été sous-consommés à hauteur de 690k€. Toutefois, les passifs sociaux sont bien plus élevés en 2020 par rapport à 2019 (+416k€) compte tenu des confinements pendant lesquels les agents n'ont pas pris leurs congés. Pour rappel, les passifs sociaux rassemblent les charges relatives aux comptes épargne-temps des agents ainsi que les charges estimatives des congés payés dus aux agents au 31/12/2020.
 - Lors de la construction du BR 2020, il avait été prévu par prudence **260k€** de charges à allouer aux différents services supports de l'Ecole en cas de besoin urgent lié à la crise sanitaire notamment. Au final, cette enveloppe n'a pas été nécessaire car les crédits ouverts aux services au BR se sont avérés suffisants pour faire face à certaines dépenses de fin d'année (achats de tables individuelles, location de barnums, désenfumage...).

- L'établissement avait revu à la baisse au BR sa consommation de **fluides** sur l'année 2020 en raison de la crise sanitaire (eau, gaz, électricité, chauffage) et l'absence de personnels pendant 2 mois. Toutefois, la baisse d'activités sur site et le 2^{ème} confinement ont eu pour conséquence une sous-exécution de **222k€** en comparaison des prévisions du BR.
- L'ENS va amplifier et optimiser son suivi de consommation des fluides en 2021, sachant que les dépenses devraient revenir à un niveau plus élevé si les activités reprennent un rythme plus normal qu'en 2020. Le niveau pourrait être encore supérieur au montant 2019 compte tenu des surfaces qui augmentent (bâtiment M8).
- Le **fonds recherche** a apporté **157k€** au résultat en 2020 par rapport à la prévision du BR. Cela est essentiellement dû à un changement de masse du fonctionnement en investissement pour 100k€. Les crédits ont bien été consommés en comptabilité budgétaire (AE-CP), mais ces dépenses en investissement non prévues au BR entraînent automatiquement un apport au résultat.
Pour info, sur 2020, les changements de masse impactant le résultat au niveau des laboratoires et de la VPR s'élèvent à 378k€.
- La crise sanitaire a eu des impacts sur les dépenses du service **admissions et concours** compte tenu de la suppression de l'oral dans le concours d'entrée 2020. Les charges de fonctionnement ont été sous-exécutées à hauteur de **116k€** : forte baisse des frais de déplacement et des hébergements pour les jurys du concours d'entrée principalement.
- Les **moyens établissement** alloués aux structures de la **VPR** en charges de fonctionnement et personnel ont été sous-exécutés pour **100k€** en 2020. Ce chiffre est à relativiser car le montant total alloué s'élevait à plus de 1,4M€ et concerne plus d'une vingtaine de structures.
- L'activité de la **DAI** a aussi été fortement impactée par la crise sanitaire. Malgré une prévision des dépenses sur les moyens établissement revue à la baisse au BR, il y a eu une sous-exécution de **83k€** en charges.
- L'**Ifé** a sous-consommé les moyens établissement au BR 2020 pour **60k€** (sur 206k€ alloués). L'Ecole veillera à surveiller cet indicateur en 2021, pour procéder à d'éventuels redéploiements si nécessaire.
- Le service **Communication** a sous-exécuté ses crédits de fonctionnement pour **47k€**. Ce service a des difficultés récurrentes pour consommer les crédits qui lui sont alloués chaque année. Une attention particulière devra être portée par l'Ecole pour éviter que cela se renouvelle à l'avenir et anticiper un redéploiement le cas échéant.

- **Autres éléments ayant un impact sur le résultat**

- La **variation des stocks** est une donnée non budgétaire, mais qui a un impact direct sur le résultat comptable de l'établissement. En 2020, la variation des stocks de ENS Editions et du magasin de biologie a entraîné une baisse des produits de 42,6k€. Il avait été estimé au BR une baisse plus importante de 114k€. Il y a donc un **apport de 71k€** au résultat entre la prévision et la réalisation 2020.
- Les **provisions et reprises de provisions** ont également un impact sur le résultat. Un apport de **17k€** est constaté entre la prévision du BR et la réalisation en 2020 (dont un apport de 93k€ concernant l'engagement décennal).
- La **charge d'amortissement non-neutralisée** avait été estimée à 2,94M€ au BR 2020. Elle s'est finalement révélée plus élevée, à 3,2M€. Cela a donc un impact négatif sur le résultat puisque cela le fait diminuer de **263k€**.
- Le projet **Plexmico** prévoit qu'une partie des achats d'équipements soient financés via des recettes de prestations. Ces recettes sont obligatoirement des produits de fonctionnement, alors que les dépenses sont en investissement dans la mesure où l'école acquiert des équipements. Il y a donc logiquement un apport au résultat. Celui-ci est de **132k€** en 2020. Au niveau des opérations fléchées, on évalue un impact de **500k€** qui s'explique aussi par des dépenses faites en investissements alors que la recette a été imputée en fonctionnement.

- **Des leviers d'actions possibles :**

- Prévoir des réunions intermédiaires sur la consommation des crédits avec les CRB et redéployer éventuellement les crédits au sein du CRB concerné si possible voire au-delà
- Envisager des taux de consommation des crédits selon un calendrier à définir
- Prendre en compte pour la prévision des charges relatives aux CDSN, un taux de retour des conventions signées avec les établissements plus réaliste qu'un taux de 100% (moyenne des retours sur plusieurs années par exemple)
- Revoir les prévisions des recettes des droits d'inscriptions qui sont trop basses dans les prévisions budgétaires depuis plusieurs années
- S'interroger sur la politique actuelle relatives aux changements de masse qui impactent directement le résultat (du fonctionnement/personnel en investissement) et qui offrent une souplesse de gestion aux structures
- Présenter au comité de direction (CODIR) tous les 3 mois un point sur l'exécution budgétaire et un point à l'été sur les éléments non budgétaires
- Fixer certaines commissions en lien avec le calendrier budgétaire : Commission des locaux, CPSI, pour disposer des données les plus fiables à intégrer dans les actes budgétaires
- Revoir peut-être le calendrier des ordres du jour de certaines instances, notamment pour les ruptures d'engagement décennal
- Disposer de la notification définitive bien plus tôt pour intégrer toutes les données idéalement au BR.

1.2. Capacité d'autofinancement (CAF)

De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement (CAF)** correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Calcul (méthode additive) :

Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable Élément Actif Cédés
- Produits de Cession d'Éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

	2016	2017	2018	2019	BR 2020	2020
ENS de Lyon	6 690 593 €	6 415 509 €	5 143 281 €	4 966 922 €	3 462 255 €	6 153 447 €
BDL	53 404 €	38 179 €	34 537 €	28 604 €	24 398 €	25 140 €
TOTAL établissement	6 743 997 €	6 453 688 €	5 177 818 €	4 995 526 €	3 486 653 €	6 178 587 €

Tableau 2 - Évolution de la capacité d'autofinancement depuis 2016

La capacité d'autofinancement de l'ENS de Lyon s'établit à 6,18M€ pour l'exercice 2020, en augmentation de 1,18M€ par rapport à 2019. Cette évolution s'explique par l'augmentation du résultat comptable d'une part pour 539K€, et également par l'écart entre les charges non décaissables et les produits non encaissables d'autre part (amortissements, provisions, reprises sur provisions, quote-part de subvention d'investissement) qui a augmenté de 644k€.

Par rapport à la prévision du budget rectificatif, la hausse observée en exécution de +2,7M€ s'explique principalement par le résultat plus élevé que la prévision inscrite au BR (+2,8M€) et par l'écart entre les charges non décaissables et les produits non encaissables qui a diminué de 139k€.

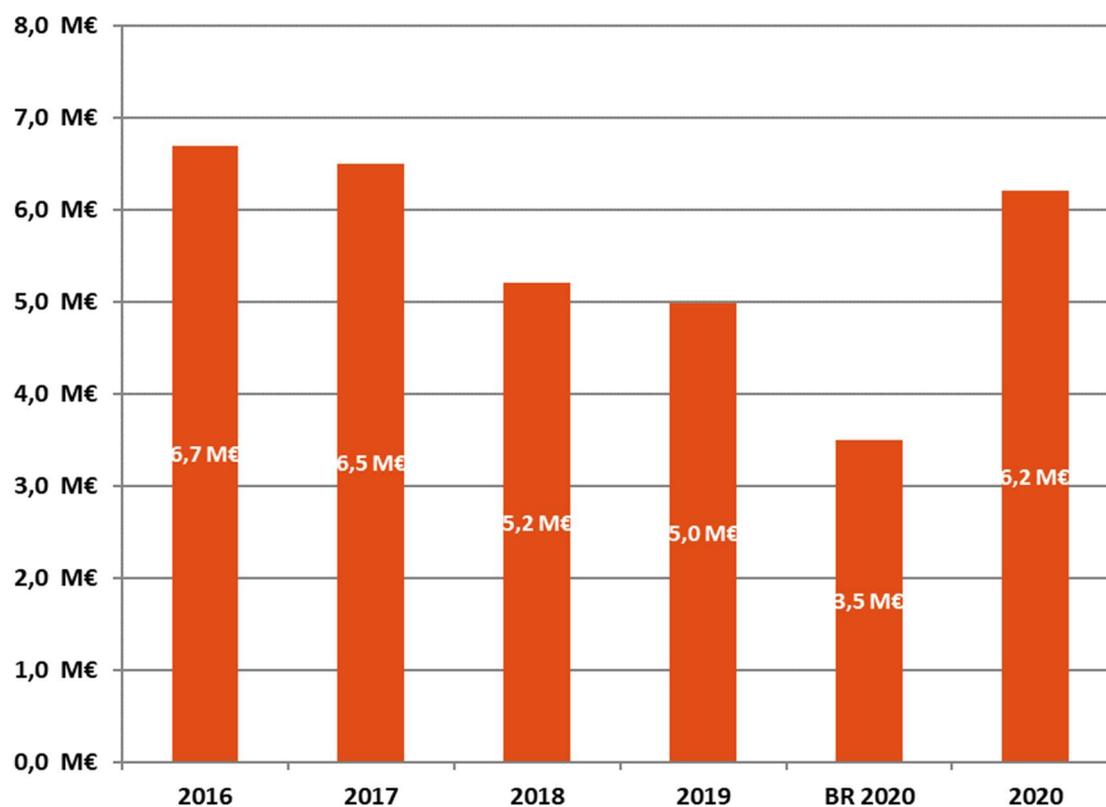


Figure 2 - Évolution de la capacité d'autofinancement de l'Établissement depuis 2016

1.3. Fonds de roulement

De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés également besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

	2016	2017	2018	2019	BR 2020	2020
ENS de Lyon	16 902 926 €	16 461 812 €	17 735 396 €	18 234 248 €	17 796 355 €	21 187 782 €
BDL	219 092 €	230 693 €	231 042 €	245 227 €	246 782 €	247 551 €
TOTAL établissement	17 122 018 €	16 692 505 €	17 966 438 €	18 479 475 €	18 043 137 €	21 435 333 €

Tableau 3 – Evolution du fonds de roulement de l'Établissement depuis 2016

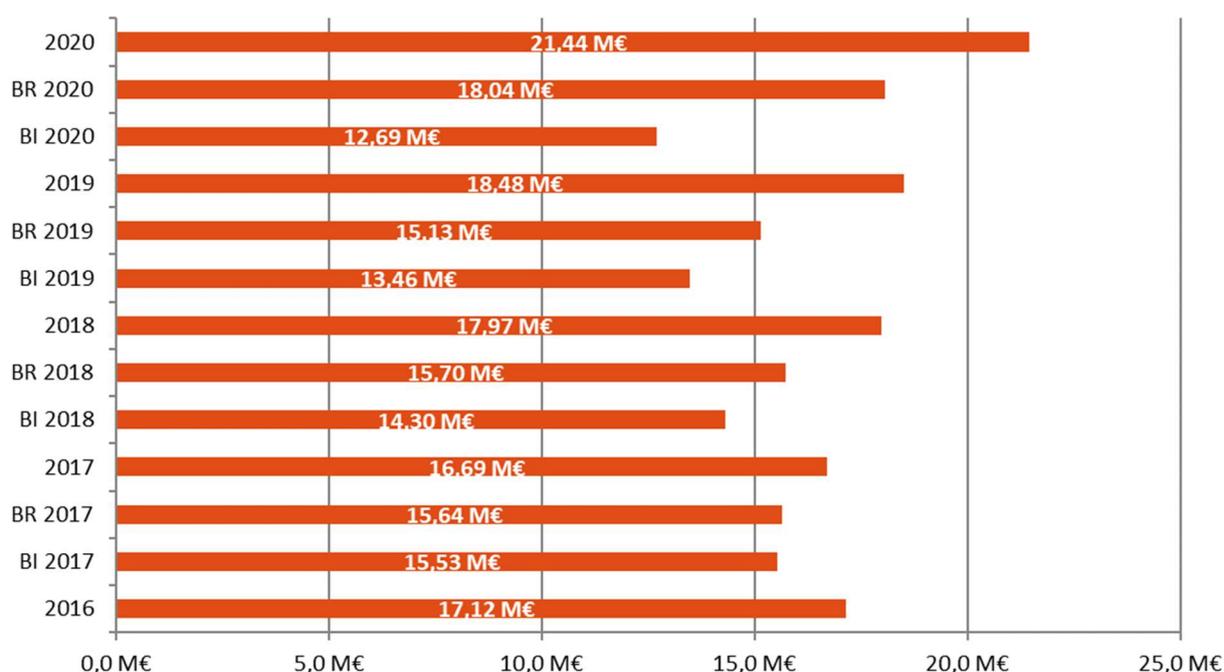


Figure 3 - Évolution du fonds de roulement de l'Établissement depuis 2016

Le fonds de roulement de l'Établissement s'élève à 21,44M€ fin 2020, son plus haut niveau depuis 2016. Il couvre ainsi 60 jours de dépenses décaissables de fonctionnement, masse salariale comprise. Ce niveau est rassurant quant à la santé financière de l'établissement. L'Établissement est ainsi en mesure d'investir pour les exercices à venir et de faire ainsi face aux projets prévus sur les prochaines années.

En mars 2021, l'établissement analysera son fonds de roulement disponible au 31/12/2021 en tenant compte des opérations immobilières prévues pour les prochaines années. Cette analyse applique une méthodologie communiquée par la DGESIP et validée par le rectorat.

Lors de celle réalisée en mars 2020, pour rappel, le fonds de roulement était mobilisable pour environ 9M€ sur des opérations immobilières envisagées : contribution à la création d'un nouveau bâtiment « enjeux sociétaux » (2,5M€), construction d'un nouveau gymnase sur Monod (3M€), aménagements de salles de cours (3M€).

Les ressources sont plus élevées que dans la prévision du BR (+3,07M€), en raison du niveau de la CAF plus important en exécution. En parallèle, les dépenses d'investissement en droits constatés sont inférieures de 321k€ en comparaison du montant inscrit au BR (report de travaux d'amélioration énergétique, retards dans les travaux entrepris à la BDL, non

consommation de tous les crédits ouverts pour des aménagements et rénovations diverses). Ces variations expliquent un apport au fonds de roulement dans la mesure où les ressources sont supérieures aux emplois (dépenses) : ces données sont consultables dans le tableau 6 des annexes réglementaires.

1.4. Trésorerie

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'établissement et son besoin en fonds de roulement.

	2016	2017	2018	2019	BR 2020	2020
ENS de Lyon	17 962 495 €	25 844 637 €	27 680 412 €	25 615 235 €	23 582 007 €	28 709 805 €
BDL	206 080 €	264 896 €	229 226 €	244 524 €	252 653 €	241 421 €
TOTAL établissement	18 168 575 €	26 109 533 €	27 909 638 €	25 859 759 €	23 834 660 €	28 951 226 €

Tableau 4 - Évolution de la trésorerie de l'École depuis 2016

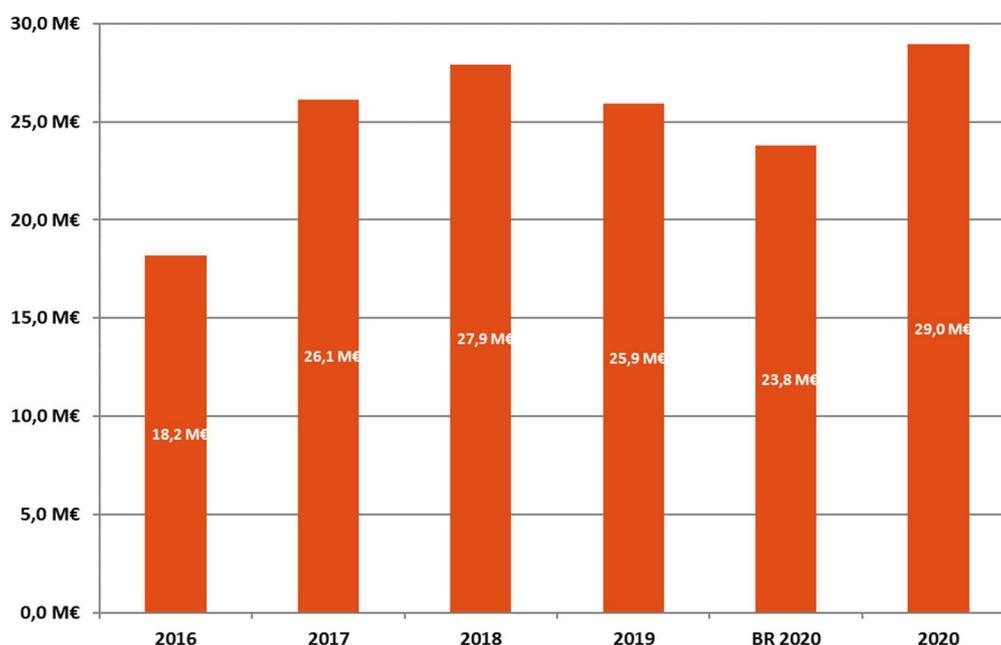


Figure 4 - Évolution de la trésorerie de l'Établissement depuis 2016

La trésorerie est en hausse de 3M€ en 2020 et atteint 29M€, son plus haut niveau. Cette évolution s'explique notamment par un solde budgétaire excédentaire de 3,5M€ (cf paragraphe suivant). La différence entre le niveau de la trésorerie et celui du fonds de

roulement entraîne un besoin en fonds de roulement de -7,5M€. Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties. Le fait que l'indicateur soit négatif ne doit pas alerter dans la mesure où la trésorerie couvre largement les besoins.

1.5. Solde budgétaire

De quoi parle-t-on ?

Le **solde budgétaire** correspond à l'écart entre les recettes encaissées et les crédits de paiement. Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'organisme.

Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire.

	2016	2017	2018	2019	BR 2020	2020
ENS de Lyon	-1 402 336 €	2 427 933 €	5 664 772 €	-1 708 179 €	-1 124 211 €	3 578 746 €
BDL	68 873 €	57 402 €	-37 217 €	36 553 €	-1 871 €	-23 061 €
TOTAL établissement	-1 333 463 €	2 485 335 €	5 627 555 €	-1 671 626 €	-1 126 082 €	3 555 685 €

Tableau 5 – Solde budgétaire depuis 2016

Le solde budgétaire est un indicateur important du budget de l'École en mode GBCP.

Un déficit de 1,1M€ avait été inscrit au budget rectificatif. Le solde est finalement excédentaire de 3,5M€, soit 4,7M€ de plus que le budget révisé. On peut observer un écart important par rapport au solde budgétaire 2019. En 2019, le solde budgétaire était négatif : -1,7M€. Cette évolution significative entre les deux actes budgétaires s'explique principalement par la variation des flux de trésorerie. En effet, en 2020 on peut constater une très bonne exécution des encaissements. En 2019, les encaissements des opérations pluriannuelles avaient été moins bien exécutés.

Ce solde budgétaire 2020 positif s'explique par le fait que les encaissements ont été plus importants cette année par rapport aux dépenses, et ce notamment sur les opérations fléchées (visible dans le tableau 8 en annexes). Le solde budgétaire était déficitaire de -1,8M€ en 2019 sur les opérations fléchées (encaissements réalisés plus faibles que les décaissements), alors qu'en 2020 il est excédentaire de 1,8M€. Néanmoins, il est important de souligner que sur les opérations fléchées, l'activité budgétaire est non linéaire, il peut y avoir des décalages forts d'une année sur l'autre entre les encaissements et les décaissements.

1.6. Ratios d'analyse financière

Les ratios présentés sont des indicateurs d'analyse dont le ministère de l'action et des comptes publics recommande l'usage dans la circulaire des opérateurs transmise à chaque ministère. Le rectorat de l'académie de Lyon s'appuie également sur ces ratios afin d'apprécier la trajectoire financière et budgétaire de notre établissement.

Pour précision, certains de ces ratios sont déjà intégrés dans le corps de ce rapport et n'apparaissent donc pas dans ce paragraphe, comme le fonds de roulement en nombre de jours par exemple.

1.6.1. Les ratios en comptabilité générale

Les données utilisées pour calculer ces ratios sont celles issues du tableau 6 de situation patrimoniale, qui se trouve parmi les annexes réglementaires de ce rapport.

1.6.1.1. Poids des charges décaissables de fonctionnement général

Ce ratio mesure l'évolution dans le temps du poids relatif des charges de fonctionnement décaissables, hors charges de masse salariale. Il se calcule de la manière suivante : charges décaissables de fonctionnement / produits encaissables.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
17,1%	21,6%	22,5%	24,7%	22,4%

Depuis 2017, le poids des charges de fonctionnement a augmenté. Cela s'explique principalement par le transfert de l'Etat des financements relatifs aux CDSN), dont une grande partie est reversée en fonctionnement par l'ENS de Lyon aux établissements dans lesquels les doctorants vont effectuer leur thèse. Depuis 2020, le nombre de cohortes est stable puisque la première cohorte de 2017 s'est terminée à la rentrée 2020, ce qui explique en partie la stabilisation du taux en 2020.

Les produits encaissables financent par ailleurs les charges de personnel et également une part des dépenses d'investissement grâce au résultat excédentaire.

1.6.1.2. Dépendance aux financements de l'Etat

Cet indicateur mesure la dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public et aux éventuelles autres subventions de l'État. Il se calcule de la manière suivante : ressources propres encaissables / produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 13% et 15%, et une alerte s'il est inférieur à 13%.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
14,5%	14,4%	15,9%	16,0%	15,4%

En 2020, les ressources propres encaissées représentent 15,4% des produits encaissés. La dépendance de l'établissement aux financements de l'Etat reste élevée, la subvention pour charges de service public (SCSP) étant la principale recette de l'école. La SCSP plus importante en 2020 qu'en 2019 (liée aux aides reçues pour compenser les impacts de la crise sanitaire sur les dépenses et recettes de l'établissement), a augmenté mécaniquement la dépendance aux financements de l'Etat malgré des financements propres plus importants en 2020.

1.6.1.3. Taux de déficit

Ce ratio éclaire sur l'envergure du résultat de l'établissement. Le mode de calcul pour déterminer cet indicateur est le suivant : résultat / total des recettes de la classe 7. Le seuil d'alerte est atteint lorsque ce taux est inférieur à 0%.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
2,4%	1,6%	2,0%	0,3%	2,3%

La légère augmentation de ce taux s'explique par un résultat en augmentation en 2020 par rapport à 2019 suite à l'augmentation des produits plus importante que celle des charges.

1.6.1.4. Poids des charges de personnel

Ce ratio, appelé aussi taux de saturation, permet de mesurer le poids des charges de personnel par rapport à l'ensemble des produits encaissables de l'établissement. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 82% et 83%, et une alerte s'il dépasse 83%.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
77,6%	74,4%	73,7%	72,8%	73,0%

La tendance du poids des charges de personnel est à la baisse depuis 2017. Cet indicateur est toutefois à analyser avec précaution. En effet, le transfert des financements des CDSN par l'Etat augmente les produits de l'établissement (une cohorte de plus en 2020), mais les dépenses de masse salariale n'augmentent pas en miroir puisque les versements aux établissements partenaires sont réalisés en fonctionnement.

1.6.1.5. Taux d'autofinancement

Ce ratio permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de la capacité d'autofinancement (CAF) par rapport à l'ensemble des produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 0,5% et 1%, et une alerte s'il est en dessous de 0,5%.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
5,3%	4,1%	3,8%	2,6%	4,6%

Le taux d'autofinancement reste situé au-dessus du seuil d'alerte et est en augmentation par rapport à 2019 et à la prévision effectuée au budget rectificatif. En effet, en 2020 les produits encaissables ont plus augmenté que la capacité d'autofinancement. Les produits encaissables ont augmenté de 2,24M€, et la capacité d'autofinancement de 1,18M€.

1.6.2. Les ratios en comptabilité budgétaire

1.6.2.1. Poids des dépenses de personnel

Ce ratio permet d'indiquer le degré de "rigidité" du budget lié à la part des dépenses destinées à la rémunération des personnels. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : dépenses de personnel / dépenses totales hors investissement.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
83,4%	78,3%	76,6%	75,2%	76,8%

Comme évoqué pour le ratio du poids des charges de personnel (paragraphe 1.6.1.4.), le transfert des CDSN fait baisser le poids des dépenses de personnel par rapport à l'ensemble des dépenses de l'établissement.

1.6.2.2. Poids relatif des recettes propres

Cet indicateur mesure le degré de dépendance de l'établissement vis-à-vis des financements publics. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : recettes propres / total des recettes.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
7,4%	6,4%	6,3%	5,9%	5,6%

Comme évoqué au paragraphe 1.6.1.2., la SCSP est la principale ressource de l'établissement, ce qui explique logiquement une dépendance élevée aux financements publics.

1.6.2.3. Poids des crédits de paiement issus d'engagements pris antérieurement

Cet indicateur permet de préciser les hypothèses de budgétisation retenues pour déterminer le volume de crédits de paiement de l'année. Il permet également de mesurer le poids des décaissements "inévitables", car liés à des engagements déjà pris qu'il conviendra d'honorer quoiqu'il arrive, par rapport aux décaissements sur lesquels des marges de manœuvre existent davantage. Le calcul est : montant des CP relatifs à des AE consommées sur exercices antérieurs / montant total des CP de l'année issu du tableau 2.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
2,3%	5,9%	6,2%	4,3%	6,7%

En comparaison à 2019, le poids des crédits de paiement issus d'engagements antérieurs est en augmentation. Cela signifie que l'établissement a dénoué en 2020 un volume plus important d'engagements liés aux années antérieures.

1.6.2.4. Poids relatif des restes à payer

Ce ratio permet de mesurer le degré de rigidité de la dépense (hors dépenses de personnel) et l'inertie générée par les engagements pris au cours de l'exercice et des exercices précédents. Il se calcule comme tel : restes-à-payer (tous exercices confondus) issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable / montant des CP de l'année hors personnel issus du tableau 2 en annexe.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
136,2%	126,5%	114,4%	117,1%	117,8%

Les restes à payer de notre établissement concernent majoritairement les engagements pris pour de nombreuses années, c'est le cas par exemple du loyer versé dans le cadre du contrat de partenariat qui s'étend sur plus de 25 ans ou encore les reversements CDSN qui s'échelonnent sur trois exercices budgétaires pour chacune des promotions.

1.6.2.5. Poids des charges à payer au sein des restes à payer

Il permet de mesurer le poids des charges à payer les plus imminents. Si le pourcentage est élevé, il doit attirer l'attention sur la capacité ou non de l'établissement à faire face à cette sortie de trésorerie à venir. Il se calcule ainsi : charges à payer issues de la balance de comptabilité générale / restes-à-payer issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable.

2017	2018	2019	BR 2020	2020
12,8%	8,8%	8,2%	7,7%	6,4%

Ce taux montre que la part des charges à payer sur les restes à payer a été plus faible que ce qui était prévu en budget rectificatif. Ce ratio est en baisse constante depuis 2017, fruit d'un suivi fin réalisé sur les charges à payer par la direction des affaires financières et la direction de la comptabilité en relation avec les structures de l'Ecole.

2. Analyse de l'exécution budgétaire 2020

Le décret GBCP est appliqué à l'ENS de Lyon depuis le 1^{er} janvier 2016. Il stipule entre autres que l'ordonnateur a la responsabilité de préparer et suivre le budget en **autorisations d'engagements (AE)**, ainsi que l'exécution associée. La réalisation de ces AE impacte directement la comptabilité budgétaire. L'ordonnateur suit également les **crédits de paiement (CP)** qui sont consommés lors du décaissement et qui ont un effet sur la comptabilité budgétaire comme sur la comptabilité générale. Quant aux recettes, l'ordonnateur suit les **encaissements** afin de piloter la trésorerie de l'établissement en lien avec la direction de la comptabilité.

Les taux d'exécution en dépenses sont mesurés en comparant la consommation des AE et des CP par rapport aux prévisions du dernier acte budgétaire, à savoir le budget rectificatif voté par le conseil d'administration du 18 novembre 2020.

Enfin pour précision, les virements internes effectués en recettes comme en dépenses ont été intégrés dans la consommation des AE et CP par service afin de prendre en compte l'exhaustivité de l'exécution et ainsi mettre en avant les écarts entre les prévisions et la réalisation.

En 2020, l'ENS de Lyon a été impactée par la crise sanitaire du COVID-19 qui a bouleversé l'organisation des activités et missions de l'établissement. Malgré ce contexte, les taux d'exécution de l'établissement en dépenses se sont maintenus à un bon niveau cette année aussi bien en AE qu'en CP. Le taux d'exécution en recettes a progressé par rapport à 2019.

Ces taux peuvent s'expliquer pour plusieurs raisons :

- Le budget rectificatif 2020 a été arbitré début septembre et voté au conseil d'administration de novembre et non à celui de juillet comme habituellement, et ce afin de pouvoir disposer d'informations plus fiables et plus tardives et ainsi intégrer les impacts financiers de la crise sanitaire. Ce BR a également porté uniquement sur les enjeux financiers majeurs sans solliciter toutes les structures : masse salariale, opérations immobilières et les services directement impactés par la crise sanitaire.
- Malgré les deux confinements (au printemps et à l'automne), la plupart des activités ont pu être poursuivies à distance et notamment les fonctions financières.

2.1. Exécution des recettes

Depuis la mise en œuvre du décret GBCP, le suivi des recettes a évolué du côté ordonnateur. L'établissement suit les encaissements des recettes fléchées et des recettes globalisées.

Les **recettes globalisées** n'ont pas d'utilisation prédéterminée. Elles regroupent la subvention pour charges de service public, la plupart des subventions publiques, ou encore des recettes propres telles que les loyers des résidences étudiantes par exemple.

Les **recettes fléchées** constituent une exception au principe de globalisation des recettes et ont une utilisation prédéterminée par le financeur. Elles sont destinées à des dépenses

explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement. Elles font l'objet d'une décision entre l'établissement et la tutelle. Ce principe est appliqué à l'ENS de Lyon depuis le budget initial 2016 après approbation du conseil d'administration.

Recettes en encaissements		Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Taux d'exécution 2020	Rappel Taux d'exécution 2019
Recettes globalisées	ENS de Lyon	125 282 423 €	125 170 701 €	125 519 187 €	126 353 388 €	100,7%	100,5%
	BDL	1 053 323 €	1 027 693 €	1 030 667 €	994 051 €	96,4%	99,0%
	TOTAL	126 335 747 €	126 198 394 €	126 549 854 €	127 347 439 €	100,6%	100,5%
Recettes fléchées	ENS de Lyon	6 434 544 €	10 796 477 €	10 411 777 €	9 976 001 €	95,8%	62,4%
	BDL	87 021 €	50 000 €	50 000 €	0 €	0,0%	473%
	TOTAL	6 521 564 €	10 846 477 €	10 461 777 €	9 976 001 €	95,4%	63,1%
TOTAL recettes en encaissements		132 857 311 €	137 044 871 €	137 011 631 €	137 323 440 €	100,2%	97,7%

Tableau 6 - Montants des recettes encaissées par nature et taux d'exécution en 2020

Le taux d'exécution en recettes en encaissement 2020 s'élève à 100,2% et gagne 2,5 points par rapport à 2019.

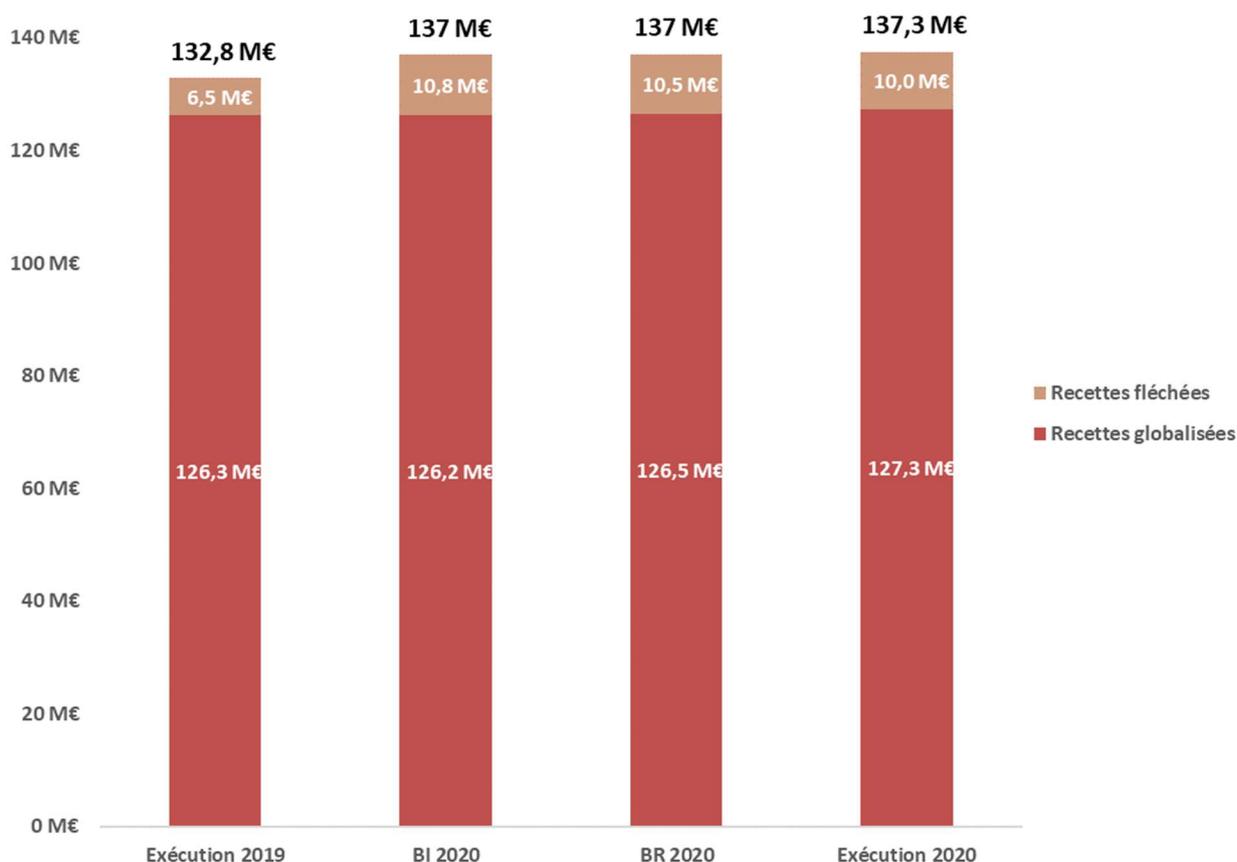


Figure 5 - Réalisation des recettes encaissées en 2020 par nature

Les recettes globalisées constituent la partie la plus importante des ressources de l'établissement. Elles intègrent la subvention pour charges de service public (SCSP) pour 118,6M€, qui représente 86,3% de la totalité des recettes encaissées en 2020. Elles comprennent également les subventions provenant d'autres financeurs publics : autres établissements d'enseignement supérieur, autres établissements publics (1,9M€), les droits d'inscription (722,8k€), les recettes de la formation continue (65k€), les actions de valorisation (49k€), ou encore la taxe d'apprentissage (34k€) par exemple. Les recettes globalisées de l'établissement ont très bien été exécutées puisqu'on peut observer une légère sur-exécution des recettes prévues, +800k€ par rapport à la prévision du budget rectificatif, et taux d'exécution de 100,6%. Elles sont en augmentation par rapport à l'exécution 2019, +1M€.

Le taux d'exécution des recettes de l'établissement est supérieur à la prévision et s'explique par des recettes non prévues ou sous-évaluées au budget rectificatif :

- Ainsi, la subvention pour charge de service public (SCSP) a été supérieure de 324k€ par rapport au BR. 200k€ supplémentaires ont été perçus pour compenser les pertes liées à la crise sanitaire notamment sur les loyers des résidences : la prévision de recette était de 150k€ et finalement 350k€ ont été versés. 117,4k€ ont été encaissés pour compenser la prolongation des CDD doctorants et post-doctorants, cette recette était attendue en 2021.
- 143k€ de droits d'inscription ont été encaissés en supplément par rapport à la prévision du BR, cette recette avait été sous-estimée.
- Les recettes du préciput ANR ont été supérieures de 145k€ par rapport à la prévision. En effet, la première tranche 2020 n'a été connue et versée qu'au mois de décembre, celle-ci est en hausse de 35% par rapport à celle de 2019.

Les recettes fléchées ont été légèrement sous-exécutées par rapport à la prévision du budget rectificatif (-486k€ par rapport à la prévision du budget rectificatif) représentant un taux d'exécution de 95,4%. Néanmoins, le taux d'exécution des recettes fléchées est en augmentation de 32 points par rapport à 2019 tout comme son montant en volume, +3,5M€.

La légère sous-exécution de ces recettes s'explique par un décalage sur 2021 d'encaissements importants, notamment de l'ANR. Ainsi, sur les 2,6M€ prévus pour des contrats d'investissement d'avenir financés par l'ANR, 1,8M€ ont été perçus. Etaient par exemple attendus des encaissements pour plus de 865k€ au total liés aux IDEX Breakthrough « ACADEMICS » et « TORE » dont les porteurs de projet sont des chercheurs du laboratoire de physique, et 413k€ ont finalement été encaissés en 2020.

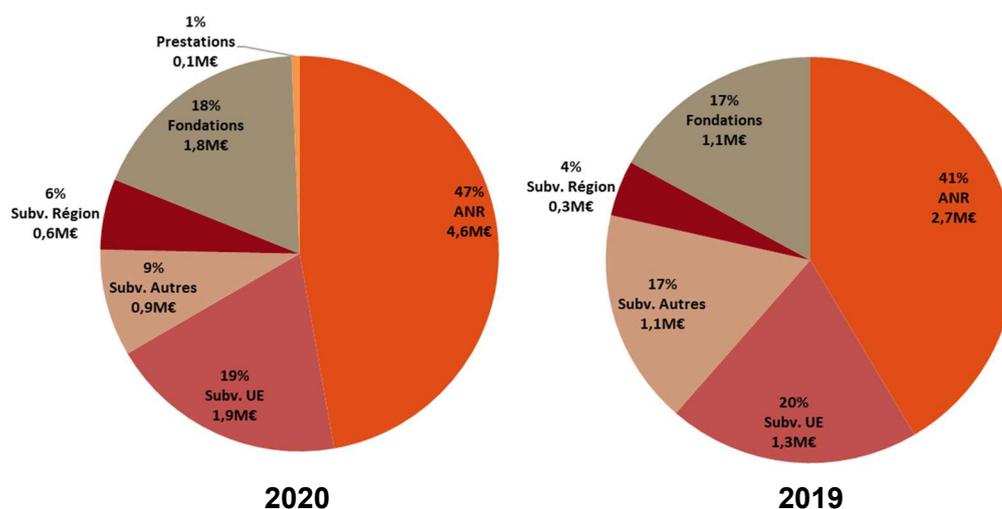


Figure 6 - Zoom sur l'exécution des recettes fléchées encaissées en 2019 et en 2020, en montants et en pourcentage

En 2020, l'agence nationale pour la recherche (ANR) reste le principal financeur des projets fléchés de l'établissement avec 4,6M€ versés notamment dans le cadre des IDEX, (breakthroughs, fellowships...). En 2019, l'ANR avait versé 2,7M€, et en 2018 6,8M€.

L'Union Européenne est également un financeur significatif en 2020 puisque 1,9M€ ont été versés à l'ENS de Lyon afin de supporter des projets de recherche obtenus après appels d'offres. Il convient de préciser ici que les versements de l'UE ne sont pas linéaires : pour un contrat de 5 ans par exemple, l'UE verse en général un fort acompte dès le début du projet sans qu'il n'y ait forcément tout de suite le même volume de dépenses en parallèle. Ce qui entraîne donc des décalages de trésorerie dans le temps.

L'école a perçu 700k€ supplémentaires issus de fondations, 2M€ ont été encaissés en 2020 contre 1,1M€ en 2019. De nouveaux partenariats ont été amorcés en 2020, ainsi, 200k€ ont été encaissés par le centre international de recherche en infectiologie (CIRI) pour effectuer des recherches sur le COVID-19, 443k€ au laboratoire de physique provenant de la Silicon Valley Community Foundation.

2.2. Exécution des dépenses

Dépenses		Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Taux d'exécution 2020	Rappel Taux d'exécution 2019
Autorisations d'engagement (AE)	ENS de Lyon	134 362 000 €	139 497 946 €	139 783 645 €	131 529 701 €	94,1%	95,6%
	BDL	1 113 662 €	1 072 721 €	1 068 502 €	1 007 701 €	94,3%	98,7%
	TOTAL AE	135 475 662 €	140 570 667 €	140 852 147 €	132 537 403 €	94,1%	95,7%
Crédits de paiement (CP)	ENS de Lyon	133 425 146 €	138 519 301 €	137 055 175 €	132 750 643 €	96,9%	95,7%
	BDL	1 103 791 €	1 072 721 €	1 082 538 €	1 017 111 €	94,0%	97,8%
	TOTAL CP	134 528 937 €	139 592 022 €	138 137 713 €	133 767 755 €	96,8%	95,7%

Tableau 7 - Montants des AE et des CP consommés et taux d'exécution en 2020

94,1% des dépenses prévues au budget rectificatif en autorisations d'engagement ont été réalisées, 96,8% des dépenses prévues en crédits de paiement. Les taux d'exécution des dépenses 2020 sont proches de ceux observés en 2019 (95,7%) malgré la crise sanitaire et les deux confinements qu'a connus l'établissement en 2020. Le budget rectificatif, plus tardif, a également permis de meilleures prévisions de dépenses.

En volume, les AE consommées sont en baisse de 2,9M€ et les CP de 0,8k€, en comparaison de l'exécution 2019. Des engagements n'ont pu être consommés pour la totalité de la nouvelle promotion de contrats doctoraux (CDSN) car certaines conventions n'ont pu être signées en fin d'année du fait du deuxième confinement. 6,4M€ d'AE ont été engagés en fin d'année pour la nouvelle promotion, alors que les autres années les engagements atteignent 9M€.

Par ailleurs, des régularisations sur le loyer du contrat de partenariat avaient été prévus pour 3,1M€ et n'ont porté que sur 1,06M€

Les tableaux et graphiques suivants permettent d'observer l'évolution des dépenses dans le détail des différentes masses budgétaires : fonctionnement, investissement, et masse salariale.

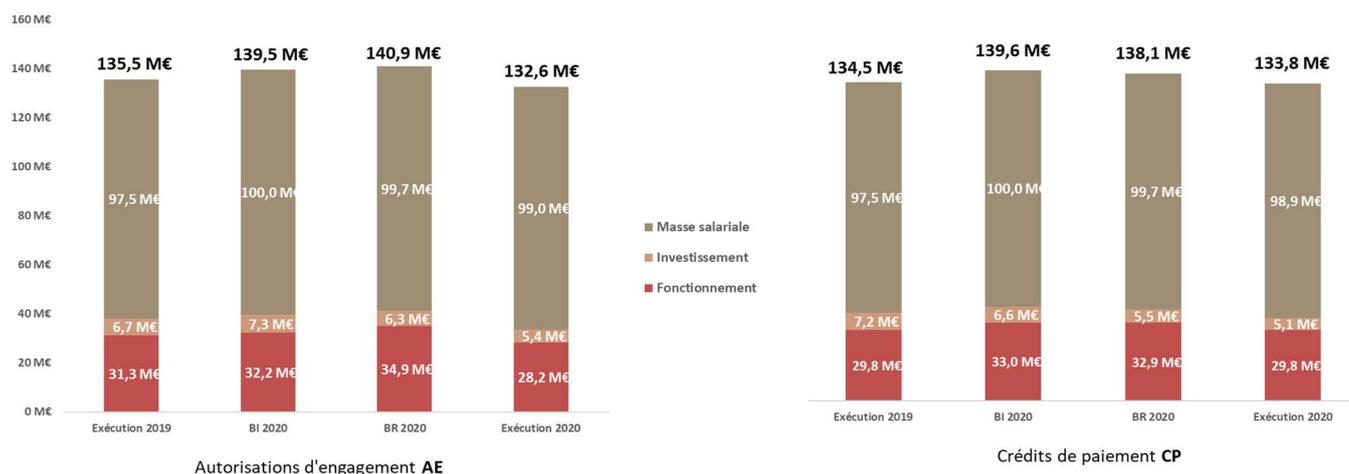


Figure 7 - Réalisation des dépenses par masse en AE et CP en 2020

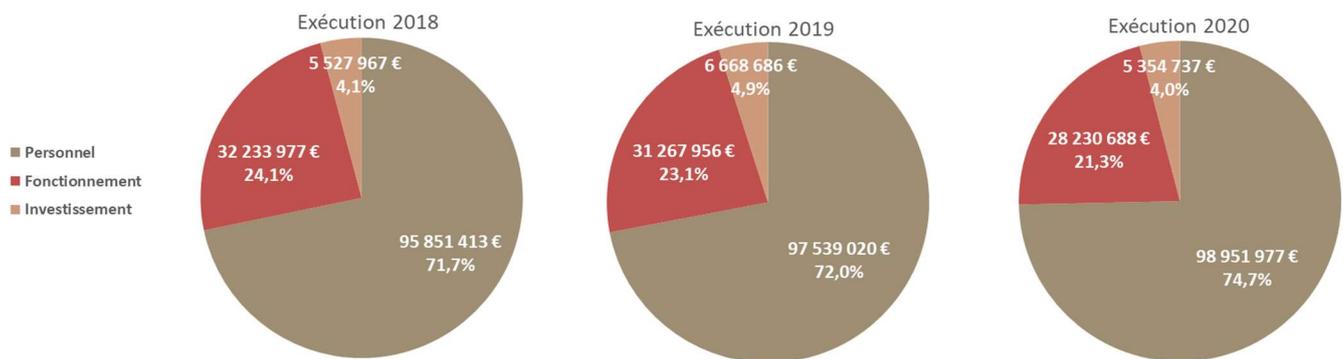


Figure 8 - Evolution de la part des dépenses par masse en AE depuis 2018

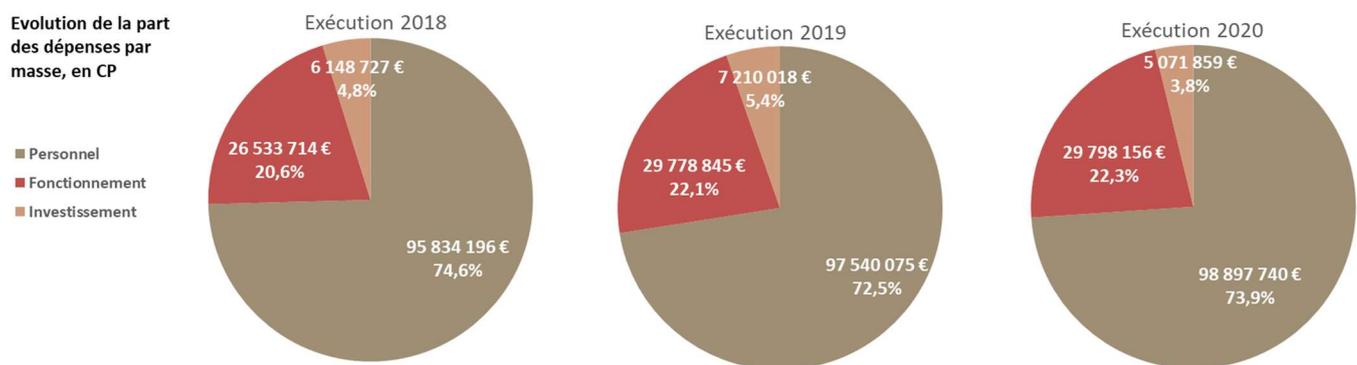


Figure 9 - Evolution de la part des dépenses par masse en CP depuis 2018

La part des dépenses par masse évolue faiblement en AE de 2018 à 2020 tout comme celle en CP. On peut néanmoins observer une augmentation de la part de la masse salariale (MS), aussi bien en volume qu'en valeur, +2,7 points d'AE entre 2019 et 2020, +1,4 points de CP entre 2019 et 2020, et +1,3M€ de CP entre 2019 et 2020. Cette augmentation en pourcentage s'est faite au détriment des crédits d'investissement qui sont passés de 5,4% des CP en 2019 à 3,8% en 2020 (-2M€). Cela s'explique par le fait qu'en 2020 il y a eu moins de dépenses d'investissement compte tenu de la finalisation de deux MOP (maîtrise d'ouvrage publique).

La part des crédits de fonctionnement a été stable, aussi bien en volume qu'en valeur entre 2019 et 2020, autour de 22% en CP, et seulement 20k€ d'écart entre les deux exercices.

Autorisations d'engagement (AE)		Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Taux d'exécution 2020	Rappel Taux d'exécution 2019
Masse salariale	ENS de Lyon	97 462 239 €	99 946 734 €	99 648 867 €	98 928 905 €	99,3%	98,7%
	BDL	76 781 €	42 964 €	57 964 €	23 072 €	39,8%	92,5%
	TOTAL	97 539 020 €	99 989 698 €	99 706 831 €	98 951 977 €	99,2%	98,7%
Fonctionnement	ENS de Lyon	30 259 532 €	32 211 074 €	33 884 047 €	27 254 838 €	80,4%	91,9%
	BDL	1 008 424 €	1 029 757 €	1 001 731 €	975 851 €	97,4%	99,2%
	TOTAL	31 267 956 €	33 240 831 €	34 885 778 €	28 230 688 €	80,9%	92,1%
Investissement	ENS de Lyon	6 640 230 €	7 340 138 €	6 250 731 €	5 345 959 €	85,5%	75,1%
	BDL	28 457 €	0 €	8 807 €	8 779 €	99,7%	99,4%
	TOTAL	6 668 686 €	7 340 138 €	6 259 538 €	5 354 737 €	85,5%	75,1%
TOTAL autorisations d'engagement		135 475 662 €	140 570 667 €	140 852 147 €	132 537 403 €	94,1%	95,7%

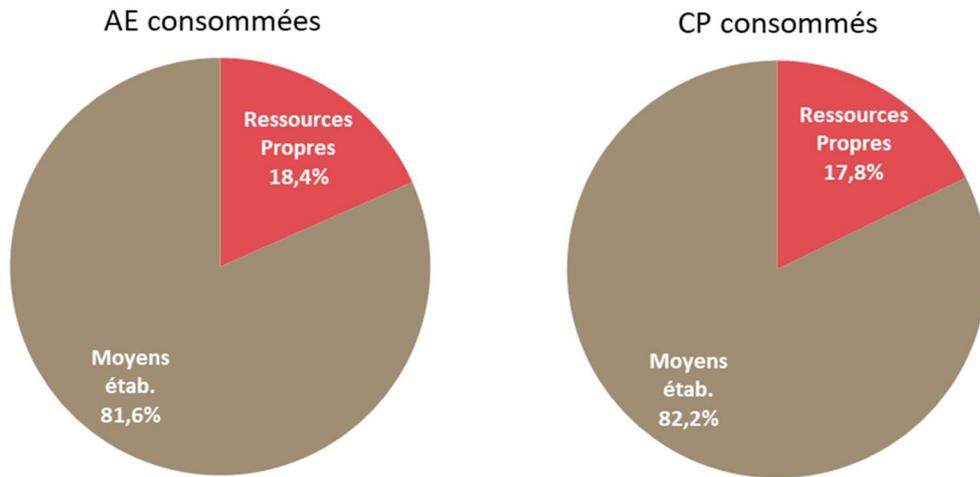
Crédits de paiement (CP)		Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Taux d'exécution 2020	Rappel Taux d'exécution 2019
Masse salariale	ENS de Lyon	97 463 294 €	99 946 734 €	99 648 867 €	98 874 667 €	99,2%	98,7%
	BDL	76 781 €	42 964 €	57 964 €	23 072 €	39,8%	92,5%
	TOTAL	97 540 075 €	99 989 698 €	99 706 831 €	98 897 740 €	99,2%	98,7%
Fonctionnement	ENS de Lyon	28 766 254 €	31 999 229 €	31 929 855 €	28 826 934 €	90,3%	91,3%
	BDL	1 012 592 €	1 029 757 €	1 001 731 €	971 223 €	97,0%	99,6%
	TOTAL	29 778 846 €	33 028 986 €	32 931 586 €	29 798 156 €	90,5%	91,6%
Investissement	ENS de Lyon	7 195 599 €	6 573 338 €	5 476 453 €	5 049 043 €	92,2%	77,6%
	BDL	14 419 €	0 €	22 843 €	22 816 €	99,9%	50,4%
	TOTAL	7 210 018 €	6 573 338 €	5 499 296 €	5 071 859 €	92,2%	77,5%
TOTAL crédits de paiement		134 528 937 €	139 592 022 €	138 137 713 €	133 767 755 €	96,8%	95,7%

2.2.1. Dépenses de fonctionnement

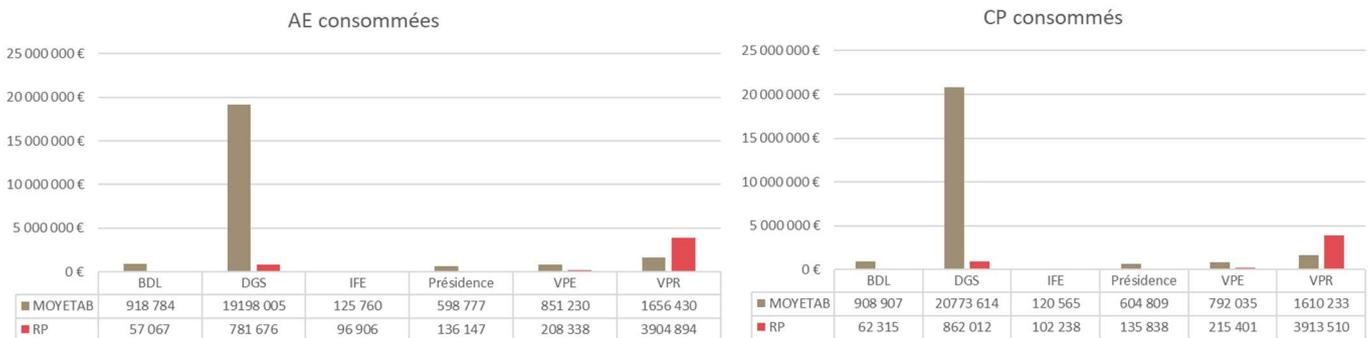
En CP, 29,8M€ ont été exécutés en crédits de fonctionnement en 2020 pour tout l'établissement alors qu'au BR, il avait été prévu 32,9M€. Le fonctionnement a été sous-exécuté pour 3,13M€ (sous-consommation répartie sur de nombreux services) : 170k€ pour les services de la présidence, 304k€ pour les services de la vice-présidence aux études, 300k€ sous-exécutés pour les reversements CDSN, 153k€ pour les services de l'IFE, 105k€ pour les fonds recherche par rapport au budget rectificatif. En AE, 28,2M€ ont été exécutés en crédits de fonctionnement avec une prévision au BR qui s'élevait à 34,88M€. La sous-consommation des AE s'explique par le fait que tous les engagements prévus pour les contrats doctoraux CDSN n'ont pu être consommés car toutes les conventions avec les établissements partenaires n'ont pu être signées à cause du deuxième confinement. 8,35M€ ont été réalisés sur les 11M€ prévus en budget rectificatif. De plus, 3,1M€ avaient été prévus pour le loyer du contrat de partenariat et 1,06M€ ont été consommés.

En AE comme en CP, la majorité des crédits de fonctionnement sont consommés sur moyens établissement. Néanmoins, on peut noter qu'en 2020 la part des ressources propres est moins importante qu'en 2019 (32,7% des AE et 36,7% des CP) car des changements de périmètre ont été effectués entre moyens établissements et ressources propres à l'issue du débat d'orientation budgétaire 2020. En effet, ont été centralisés au niveau établissement toutes les

recettes des services centraux (Présidence et DGS) et de la vice-présidence aux études. Ainsi, nous retrouvons logiquement plus de dépenses dans la catégorie des moyens établissement.



La ventilation des crédits de fonctionnement en AE et en CP s'établit comme suit par centre de responsabilité budgétaire (CRB).



La répartition par service et activités s'établit comme suit (montant au-delà de 500 k€) :

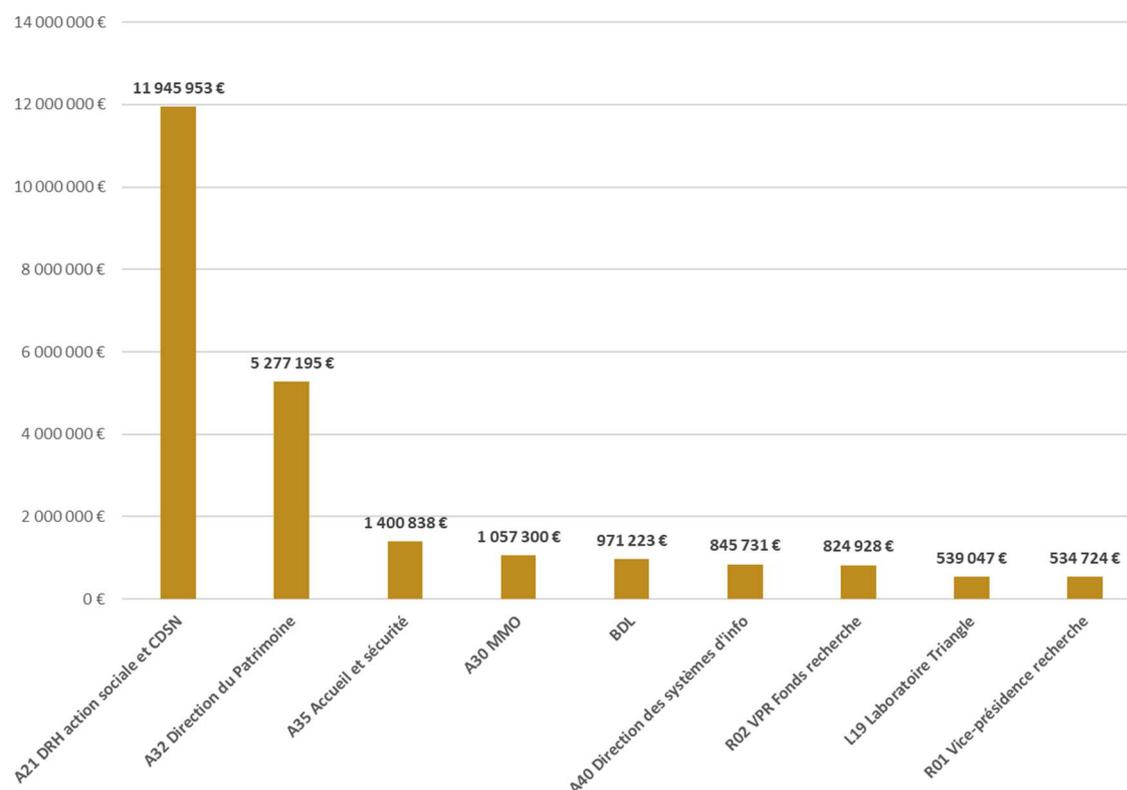


Figure 10 - Services les plus consommateurs de CP de fonctionnement en 2020 (plus de 500 k€)

Focus sur les 4 premiers postes de dépenses en fonctionnement

Les activités et services regroupés au sein du CRB DGS consomment la part la plus importante de crédits de fonctionnement de l'école en 2020, 72,6% des crédits exécutés en CP, dont seulement 4% sur ressources propres.

Les activités pilotées par la DRH consomment presque 12M€ de crédits de fonctionnement ; ceci étant dû principalement aux crédits reversés aux établissements partenaires accueillant des doctorants « CDSN ». En effet, sur ces 12M€, 11,1M€ correspondent à ces reversements : 2,5M€ pour la promotion 2017-2020, 3,7M€ pour la promotion 2018-2021, 4,4M€ pour la promotion 2019-2022, et 0,5M€ pour la promotion 2020-2023.

Comme en 2019, la direction du patrimoine (DirPat) a mobilisé un volume très important de crédits de fonctionnement en 2020 : 6,6M€ en AE et 5,3M€ en CP.

Avant 2018, la DirPat consommait principalement des crédits d'investissement, depuis lors il y a eu une inversion de cette tendance. En 2020, comme en 2018 et 2019, la consommation de fluides (eau, gaz, électricité et chauffage) a été importante :

- 3M€ en 2020 (3,15M€ en 2018 et 3,2M€ en 2019) : 2,13M€ ont été dépensés pour le gaz et l'électricité, 738k€ pour le chauffage, et 165k€ pour l'eau.
- En 2016, 2,6M€ avaient été exécutés pour les fluides, 2,75M€ en 2017, 3,15M€ en 2018, 3,2M€ en 2019.

L'impact des confinements sur la consommation des fluides a été visible même si entre 2019 et 2020 les dépenses de chauffage ont augmenté (+118k€), les dépenses de gaz et électricité ont été toutefois plus faibles (-220k€), et les dépenses pour l'eau ont également un peu diminué (-91k€).

Le loyer du contrat de partenariat (921 k€) est intégré dans cette enveloppe DirPAT.

Le service moyens matériels et opérationnels a exécuté un peu plus d'1,05M€ de CP dont 744K€ pour des dépenses d'entretien des locaux (en baisse par rapport à 2019 : 827k€, du fait de la diminution des prestations hors marché) et 65K€ pour le traitement des déchets.

Les dépenses de gardiennage s'élèvent à 1M€, la maintenance réglementaire à 281k€, et les accueils physiques des sites Monod et Descartes à 115k€ et stables par rapport à l'année dernière.

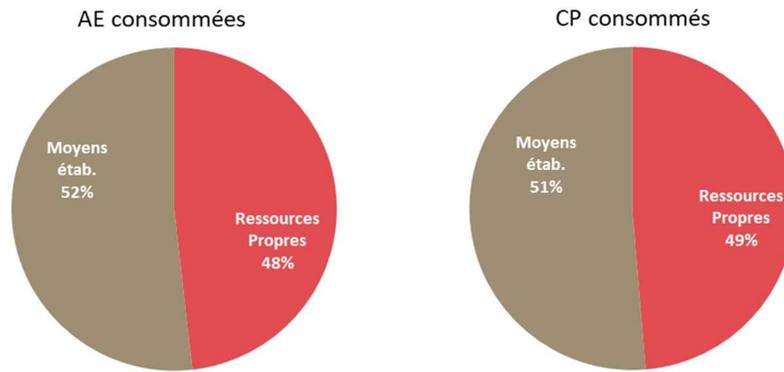
Viennent ensuite la BDL avec 3,26% des CP de fonctionnement, la DSI avec 2,84% des CP de fonctionnement, et le fonds recherche également avec 2,84% des CP de fonctionnement (en 2020, plus de crédits d'investissement ont été exécutés sur le fonds recherche que de crédits de fonctionnement par rapport à 2019).

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement en CP au niveau établissement s'est maintenu en 2020 par rapport à 2019 puisque l'exécution est passée de 91,6% à 90,5%, et qu'il y a seulement 20k€ d'écart entre les deux exercices. En revanche, en AE le taux d'exécution des crédits de fonctionnement est passé de 92,1% en 2019 à 80,9% en 2020. Comme précédemment indiqué, cette sous-exécution est liée au sous-engagement sur la nouvelle promotion de contrats doctoraux CDSN, et à la réévaluation en fin d'année du loyer du contrat de partenariat.

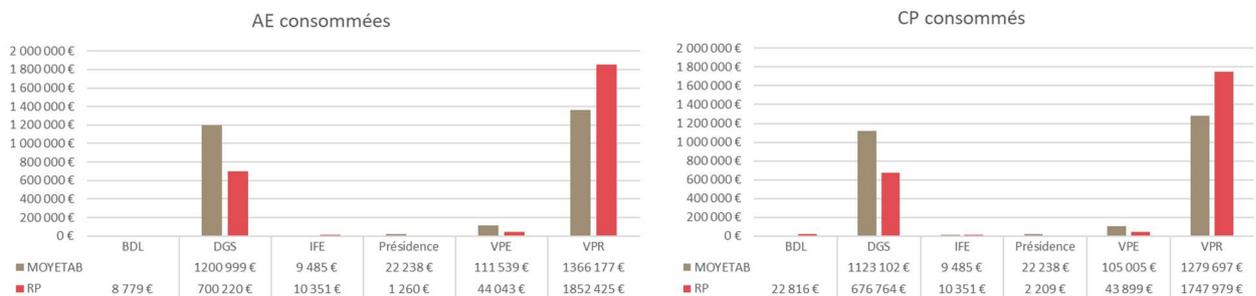
2.2.2. Dépenses d'investissement

Les crédits ouverts en investissement en 2020 ont mieux été exécutés qu'en 2019, 85,5% des AE ouverts consommés contre 75,1% en 2019 (+10 points en AE), 92,2% des CP consommés contre 77,5% en 2019 (+15 points en CP). Le budget rectificatif plus tardif explique en partie ces bons taux d'exécution. Mais, il est à noter que des besoins en investissement plus importants, notamment en informatique du fait de la situation sanitaire, ont engendré d'importantes dépenses d'investissement. En CP, 5,1M€ ont été exécutés en crédits d'investissement en 2020 pour tout l'établissement. En AE, 5,4M€ ont été exécutés en crédits d'investissement.

En 2019, les montants exécutés en AE et en CP étaient plus importants : 7,2M€ en CP et 6,7M€ en AE.



48% des autorisations d’engagement en investissement ont été réalisées sur des ressources propres (2,6M€), et 52% sur des moyens établissement (2,7M€). 49% des crédits de paiement en investissement ont été réalisés sur des ressources propres (2,5M€), et 51% sur des moyens établissement (2,6M€).



La vice-présidence recherche est le CRB qui a consommé la part la plus importante de crédits d’investissement de l’école en 2020 (**3M€** - pour rappel 3.9M€ en 2019), 60% des crédits exécutés en CP, dont 57% sur ressources propres. 25% des investissements de la VPR (762k€) ont concerné du matériel informatique (ordinateurs, logiciels et serveurs).

Vient ensuite la direction générale des services avec 36% des CP d’investissement, dont 37% sur ressources propres.

Les activités liées au patrimoine restent les plus consommatrices de crédits d’investissement (en CP). La majorité des dépenses sont imputées sur le budget de la DIRPAT mais la VPR participe également, à hauteur de 265k€ en 2020 dans son PPI lié au contrat de partenariat (PPI PPP). La VPR a financé par exemple la compensation des sorbonnes M5, les sous-sols M1, la réfection des plafonds des sous-sol ou encore le compresseur M6. Par ailleurs, la VPR dispose également d’un autre PPI équipements scientifiques à hauteur de 709k€ ; 150k€ de crédits supplémentaires ont été accordés pour la participation à l’achat de serveurs au PSMN.

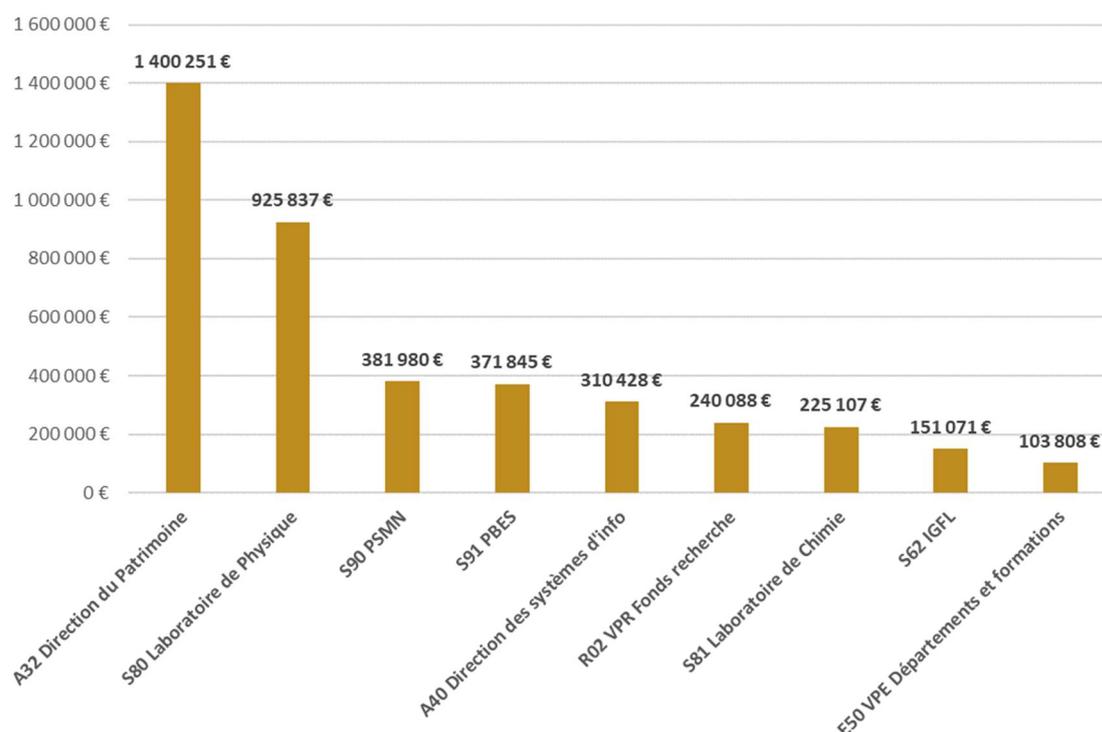


Figure 11 - Services les plus consommateurs de CP d'investissement en 2020

Les activités patrimoniales opérées par la direction du patrimoine consomment une part importante de CP d'investissement en 2020 avec 1,4M€ exécutés. Cela correspond à des projets conséquents de rénovation des installations patrimoniales de l'établissement. Les CP d'investissement réalisés par la direction du patrimoine se décomposent ainsi :

- **500k€** pour la **MOP Descartes** (mise en sécurité et accessibilité)
- **361k€** ont été exécutés pour des **travaux divers d'aménagement** (installations de 58 bornes de Wi-Fi en résidences étudiantes, remplacements de faux plafonds, ...)
- **277k€** ont été utilisés pour des **travaux à la BDL** (rénovation climatique, désamiantage des locaux de la BDL Monod)
- **177k€** pour la MOP Monod (travaux de préparation du M8, soutes et chambres de culture : construction de deux chambres de culture supplémentaires au bâtiment M5 et travaux de reprise de deux chambres de culture existantes)
- **84k€** ont été exécutés pour des **travaux supplémentaires liés au contrat de partenariat** (mise en conformité et sécurisation des installations principalement dans les laboratoires de Monod)

Au laboratoire de physique, **925k€** ont été investis, **547k€** ont été dépensés pour l'achat de réfrigérateurs à dilution et **90k€** pour l'achat d'une caméra ultra-rapide.

Au Pôle scientifique de modélisation numérique, **381k€** ont été investis dont 315k€ pour l'achat de serveurs.

Au PBES, **372k€** ont été investis dont deux investissements importants ont été réalisés pour **263K€** : achat d'un appareil de nano DSF pour 110K€ et d'un autoclave pour 153K€.

La direction des systèmes d'information de l'école a acheté un nombre important de postes informatiques en raison de la crise sanitaire et de la mise en place du travail à distance lors des confinements.

A l'IGFL, **113K€** ont été dépensés pour l'achat d'un séquenceur.

Au laboratoire de Chimie, **92K€** ont été dépensés pour l'achat d'une console de résonance paramagnétique électronique sur les 144k€ dépensés en 2020.

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement de l'Ecole a augmenté par rapport à 2019, aussi bien en AE qu'en CP, puisque l'exécution est passée de 75,1% à 85,5% en AE, et de 77,5% à 92,2% en CP malgré la crise sanitaire.

Toutefois, en volume on peut observer une diminution des dépenses par rapport à 2019, en AE et en CP, -1,31M€ en AE et +2,14M€ en CP.

2.2.3. Dépenses de masse salariale

De quoi parle-t-on ?

Les dépenses de personnel : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

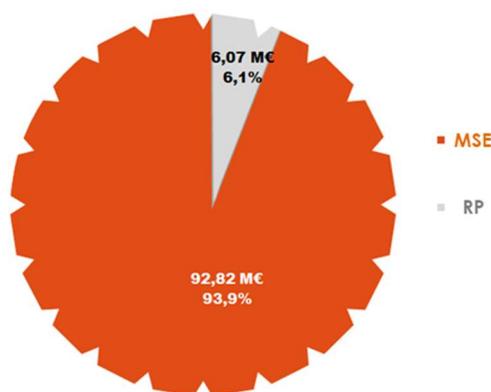


Figure 12 - Part relative de la masse salariale État et de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel en 2020

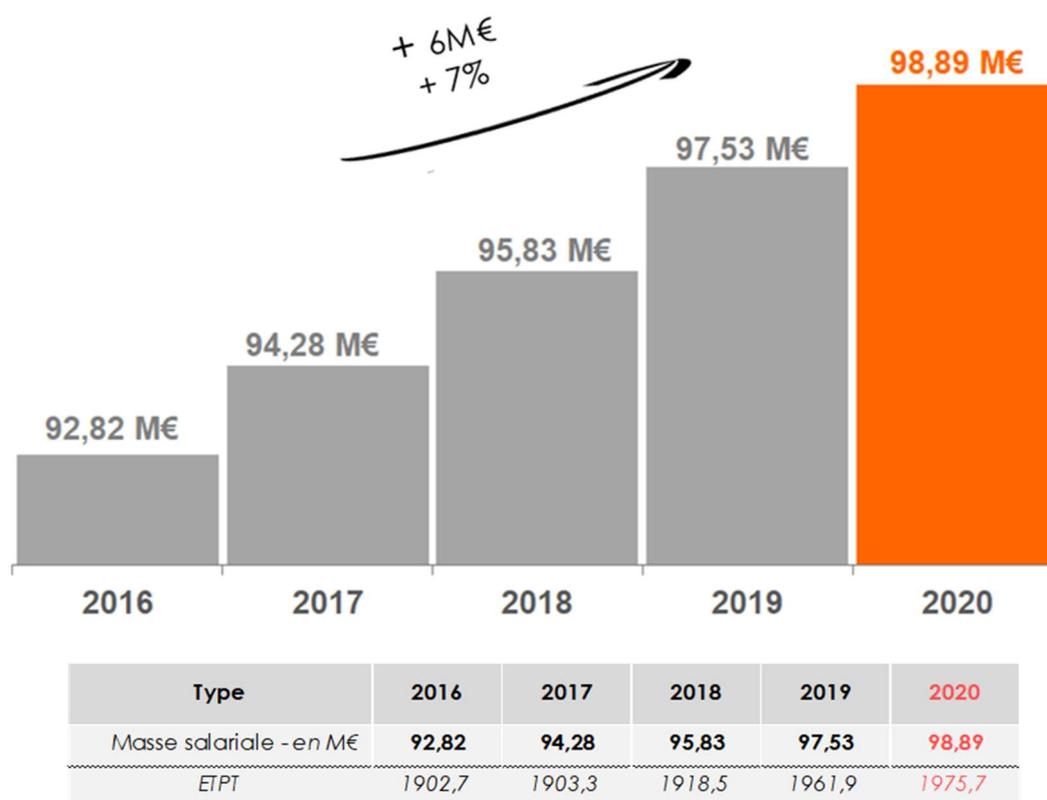
Les dépenses de personnel réalisées au cours de l'année 2020 s'élèvent à **98 897 740 €** : **92,82M€** consommées sur le support budgétaire **État** et **6,01M€** sur **ressources propres**.

Le taux d'exécution global de la masse salariale s'élève ainsi à **99,2%**, (+0,5 point), dont 99,3% sur Masse État (contre 99,2% en 2019).

Ce taux est mesuré en rapportant les dépenses réalisées à l'enveloppe limitative votée dans le cadre du budget rectificatif 2020.

Taux d'exécution	2016	2017	2018	2019	2020
	98,4%	97,7%	98,7%	98,7%	99,2%

Cette amélioration s'explique en partie par le calendrier budgétaire. Alors qu'il est coutume de d'élaborer le BR au début du deuxième trimestre, ce budget a été réalisé à la fin du 1^{er} semestre. Ce décalage a permis d'améliorer les estimations, avec notamment une remontée d'informations budgétaire de meilleure qualité, comme celles sur les mouvements prévisionnels.



Au global, cette progression s'explique par l'impact financier d'éléments tels que :

		Mesures 2016 - 2020	€	
État		Valeur du point	1M€	
		PPCR	960k€	> 3M€
		Compensation CSG	480k€	
		GVT	400k€ / an	
		RIFSEEP	500k€	>2,3M€
		Alignements primes AENES / ITRF	135k€	
		Mesures de revalorisation salariale - contractuels	90k€	
		Primes & indemnités 2020 *	600k€	
		<i>*mesures exceptionnelles, non pérennes</i>		
		Ressources propres : contrats de recherche	> 1M€	

En parallèle, il est à noter la stabilité des cotisations et contributions employeurs observées sur cette période.

Les dépenses de personnel augmentent de **1,36M€** par rapport à 2019 (+1,4%).

2.2.3.1. Principaux éléments de variation de la masse salariale Etat entre l'exécution 2019 et 2020

De quoi parle-t-on ?

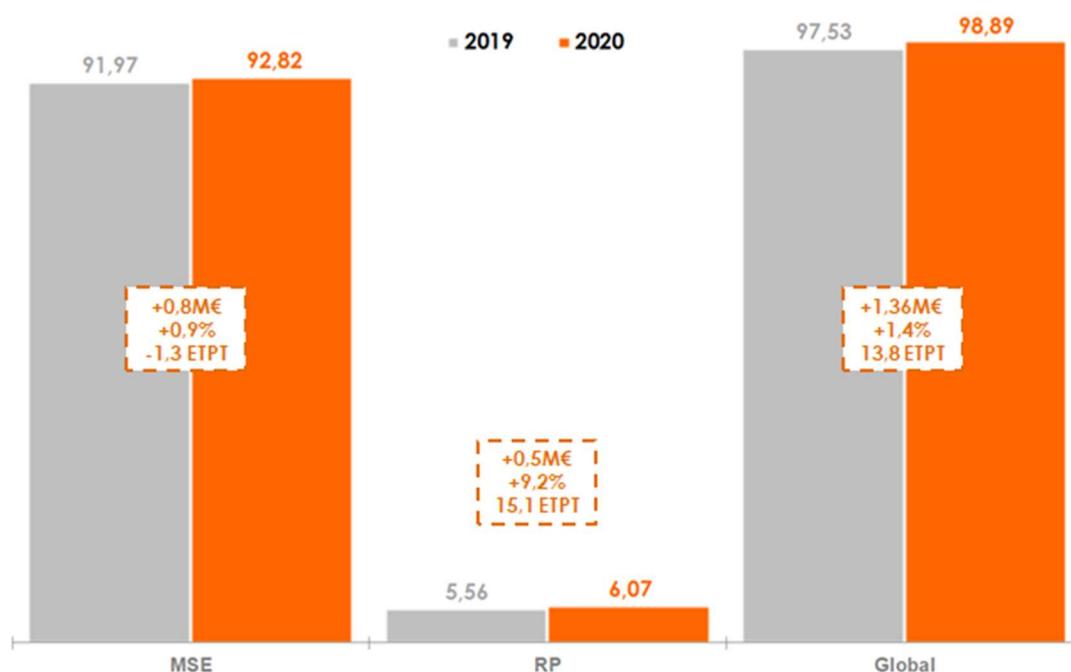
Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins "primés", donc logiquement rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.

- **l'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire

- **l'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles.

Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.



Type	Budget	2019	2020	Écarts	%
Masse salariale (en M€)	MSE	91,97	92,82	0,8	0,9%
	RP	5,56	6,07	0,5	9,2%
	Total	97,53	98,89	1,36	1,4%
ETPT	MSE	1843,6	1842,3	- 1,3	-0,07%
	RP	118,3	133,4	15,1	12,7%
	Total	1961,9	1975,7	13,8	0,7%

Dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19, l'Établissement a décidé de poursuivre les efforts engagés ces dernières années en matière de revalorisation salariale. L'École fait donc le choix de renforcer sa politique indemnitaire 2020 en assurant le financement de compléments de rémunération exceptionnels. Ainsi, après avoir bénéficié d'un soutien budgétaire du ministère de 65k€, il a été décidé de consacrer une enveloppe globale de **600K€** à ces **primes et indemnités exceptionnelles**.

Une hausse des emplois est observée : **+13,8 ETPT** entre 2019 et 2020, avec notamment une augmentation de 15,1 emplois sur le budget dédié aux ressources propres. A l'inverse, les ETPT restent stable sur le budget État (-0,07%).

Cette variation d'emplois sur ressources propres est le fruit de la hausse des dépenses consacrées à la recherche, et donc des recrutements additionnels.

Sur la MSE, la stabilité des effectifs résulte d'un équilibre entre les entrées / sorties globales, bien que des mouvements soient observés en fonction de la catégorie de population.

Pour précision, les mouvements d'emplois sur la Masse de personnel État s'expliquent par l'effet de l'extension en année pleine du schéma d'emploi 2019, et sur 2020 :

- Les impacts de la campagne d'emplois
- Les départs / retours de normaliens en année de césure en octobre

- Les entrées / sorties de contractuels doctorants
- Les entrées / sorties de personnels (recrutements, retours de détachement, mutations, disponibilités, retraites...)
- Décalage dans le recrutement de nos personnels (intervalle entre le départ d'un agent et l'arrivée de son remplaçant).

Au global, ces mouvements impactent positivement les dépenses salariales 2020: **+430K€**.

L'application du **protocole parcours professionnels, carrières, rémunérations (PPCR)** a engendré un surcoût de **209K€**. L'effet de cette mesure est toutefois neutre sur le résultat car compensé en recettes par l'Etat.

Il convient par ailleurs de rappeler la hausse structurelle due au glissement vieillesse technicité (GVT). **Le GVT positif** s'est ainsi établi à plus de **437K€** en 2020.

Rappelons que cette hausse mécanique des crédits de personnels n'est pas compensée. En conséquence, l'établissement s'interroge sur la démarche à adopter afin de maîtriser ses effets (inflationnistes) sur les dépenses salariales, et au-delà, son impact sur la soutenabilité budgétaire à moyen terme, sachant que le GVT a déjà mis en difficultés financières certains établissements.

A noter, les effets financiers de la **revalorisation des montants forfaitaires d'indemnisation des jours CET** permettant à l'agent de monétiser ses jours épargnés (arrêté du 28 novembre 2018): **+15K€** (compensé par l'État).

Au regard du contexte sanitaire, il est également constaté une diminution des dépenses salariales consacrées aux vacances, principalement celles financées sur le budget RP: **-260K€**,

La crise sanitaire du COVID-19 impacte aussi la participation financière de l'École aux

- Frais de transport domicile-travail, **-80K€** ;
- Dépenses h-psop, **-25K€**, s'expliquant par la diminution des frais de restauration.

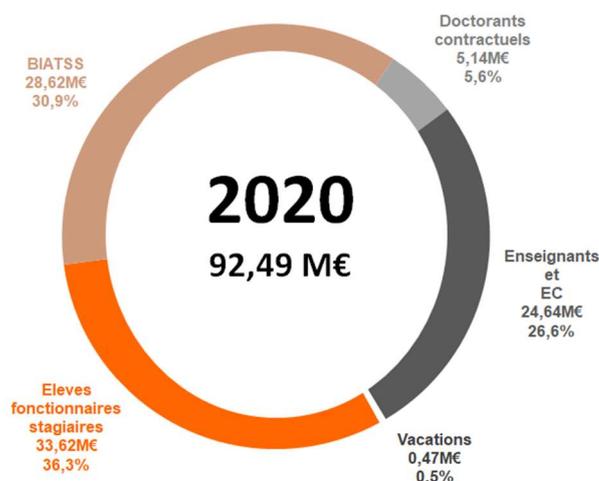


Figure 13 - Répartition des dépenses de masse salariale par population, exécution 2020

En M€ - dépenses h-psop exclues

Population	Execution		€	%
	2020	2019		
Élèves fonctionnaires stagiaires	33,62 M€	33,19 M€	0,43 M€	1,3%
Enseignants et EC	24,64 M€	24,66 M€	- 0,02 M€	-0,1%
Doctorants contractuels	5,14 M€	5,35 M€	- 0,21 M€	-3,8%
BIATSS	28,62 M€	27,95 M€	0,67 M€	2,4%
Vacations	0,47 M€	0,47 M€	0,00 M€	0,7%
Total	92,49 M€	91,62 M€	0,87 M€	1,0%

Les **élèves fonctionnaires stagiaires** constituent toujours la part de masse salariale la plus importante du budget État (**36,3%**), avec **33,62 M€** (soit **+0,43M€** par rapport à 2019). Cette augmentation s'explique par les effets financiers de l'extension en année pleine 2019 (retours de normaliens en année de césure).

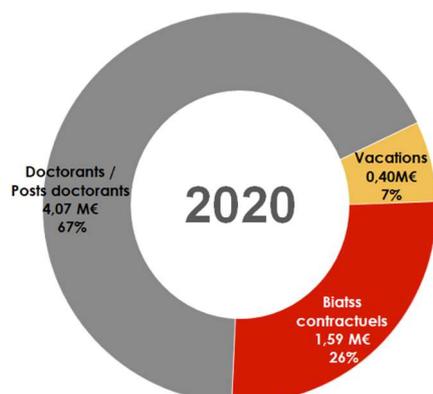
Les dépenses de rémunération des **personnels administratifs** s'élèvent à **28,62M€**, représentant ainsi, 30,9% du montant global. Ces dépenses sont en hausse **+0,67M€** comparées à 2019, dont **+200K€** de GVT positif, **+80K€** de PPCR, **+390K€** d'indemnitaire exceptionnel de fin d'année.

Les crédits de personnels dédiés aux **enseignants-chercheurs** restent stable et s'établissent à **24,64 M€**, soit près de 27% des dépenses salariales.

Les dépenses de rémunérations des **doctorants contractuels** diminuent de 200 k€ entre 2019 et 2020. Cette baisse résulte des objectifs de répartition territoriale fixés par le MESRI pour les CDSN (un nombre plus important de contrats doctorants spécifiques normaliens (CDSN) a été attribué par l'ENS de Lyon à d'autres établissements). Pour 2020, ces effets financiers s'expliquent par l'impact de l'extension en année pleine 2019 : la cohorte entrante (2019) était moins nombreuse que celle sortante (2017) lors de la rentrée universitaire.

Les dépenses de vacances demeurent stables à **0,47M€** sur la MSE en 2020, s'agissant essentiellement de vacances d'enseignement.

Répartition des dépenses de masse salariale sur RP en 2020, par population :



Population	2020		€	%
	Execution	BR		
Biatss	1 592 455 €	1 334 095 €	258 360 €	119,4%
Doctorants / Post doctorants	4 079 899 €	4 358 076 €	- 278 177 €	93,6%
Vacations	401 898 €	501 957 €	- 100 059 €	80,1%
Total	6 074 252 €	6 194 128 €	- 119 876 €	98,1%

Le taux d'exécution 2020 des crédits de masse salariale financés sur ressources propres (RP), hors opérations de fin d'exercice, s'établit à **98,1%**, contre 92,1% en 2019 (+5,7 points).

Toutefois, les prévisions de dépenses de masse salariale sur ressources propres sont complexes à évaluer. En effet, celles-ci dépendent pour beaucoup de potentiels financements qui peuvent au final ne pas être obtenus ou bien décalés dans le temps et donc ne pas générer de dépenses sur l'exercice.

Même si la sous-exécution de ces crédits vient affaiblir le taux d'exécution global de la masse salariale, il n'y a pas d'impact sur le résultat comptable puisque dans le même temps, les recettes ne sont pas réalisées (principe recettes = dépenses pour les contrats).

La majorité des crédits de masse salariale sur ressources propres est employé pour la rémunération des post-doctorants et des doctorants, soit 67% des crédits de personnels.

Les Biatss contractuels constituent 26% des dépenses de masse salariale sur ressources propres pour **1,59M€**.

Enfin, les vacations sur ressources propres sont destinées à plus de 82% pour les jurys assurant les épreuves du concours d'entrée de l'établissement (VP Études). Elles représentent 7% des dépenses sur ressources propres pour **0,40M€**.

2.2.3.2. Exécution de la masse salariale comparée aux prévisions du budget rectificatif

De quoi parle-t-on ?

Masse salariale État : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

Ressources Propres : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés : contrats de recherche, jury de concours...

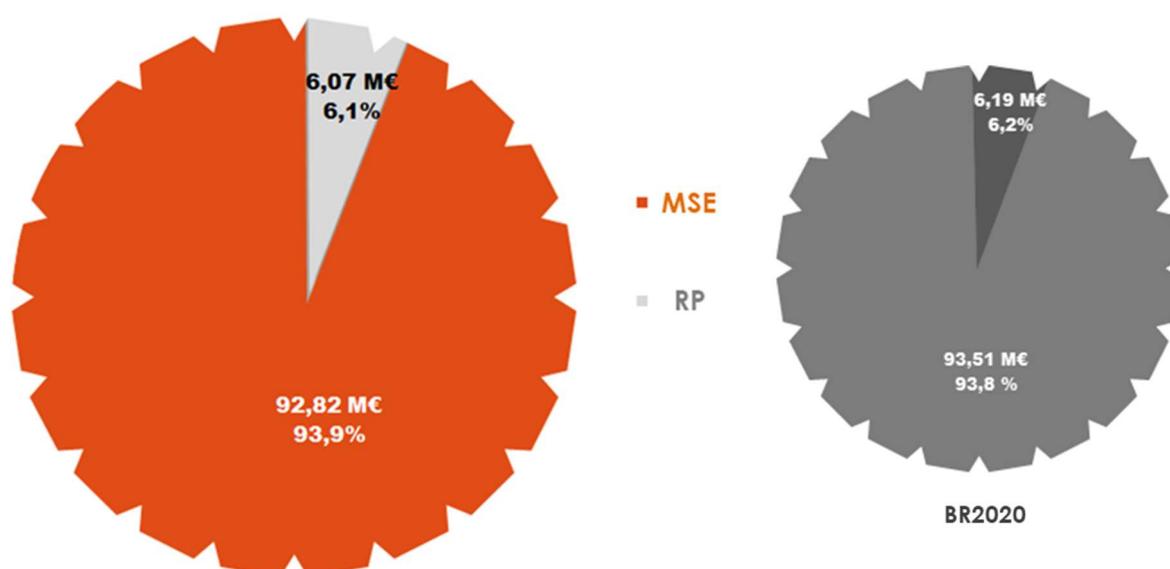


Figure 14 - Répartition des dépenses de personnel 2020 par type de financement

Budget	2020		€	%	2019	
	Exécution	BR			%	Écart
MSE	92 822 675 €	93 512 703 €	- 0,69 M€	99,3%	99,2%	0,1%
RP	6 074 252 €	6 194 128 €	- 0,12 M€	98,1%	92,1%	6,0%
Total	98 896 927 €	99 706 831 €	- 0,81 M€	99,2%	98,7%	0,5%

Au global, le taux d'exécution des dépenses salariales s'élève à **99,2%**, soit 99,3% sur Masse État (+0.1 point) et 92,1% sur ressources propres (+6 points).

Sur la masse salariale État, l'exécution des crédits de personnels est globalement maîtrisée puisque 99,3% des dépenses ont été consommées par rapport au montant prévu dans le dernier budget, ce taux atteint 99,6% hors vacations et dépenses h-psop.

Pour précision, concernant les RP, les dépenses via des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif. L'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la construction du budget.

C'est pourquoi, la maîtrise de l'exécution peut ainsi être différente, mais sans effet sur le résultat dans la mesure où le principe général des contrats qui prévaut est : dépenses = recettes.

Une sous-exécution de 0,8M€ est constatée au global (0,8%), dont 0,69M€ sur le support État.

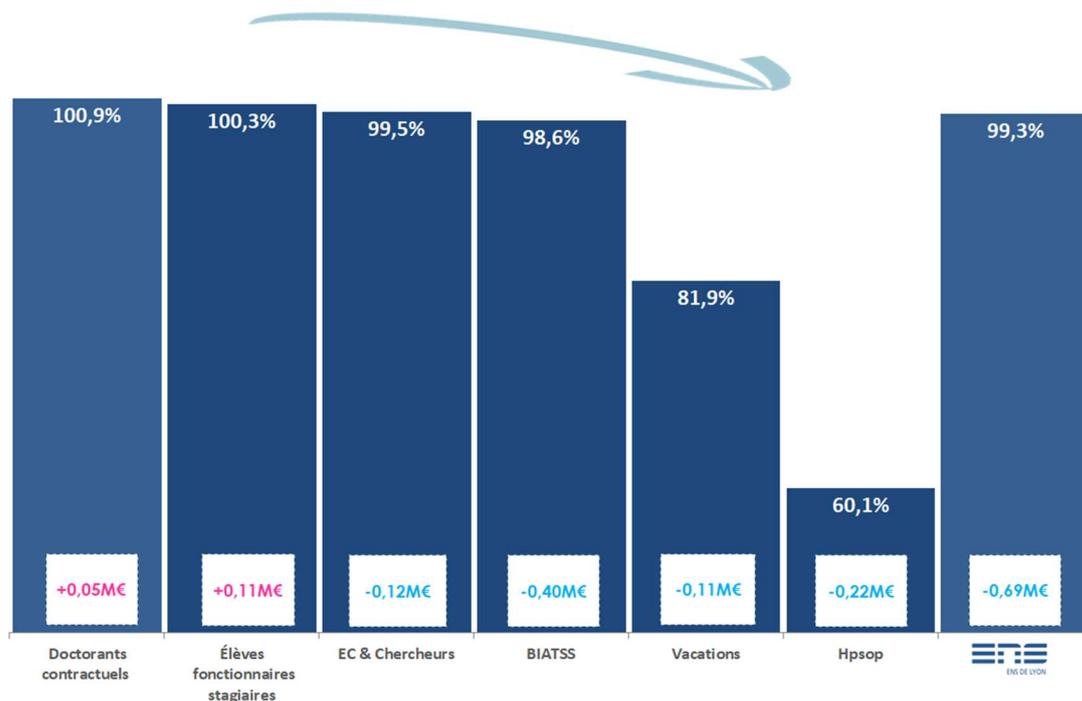


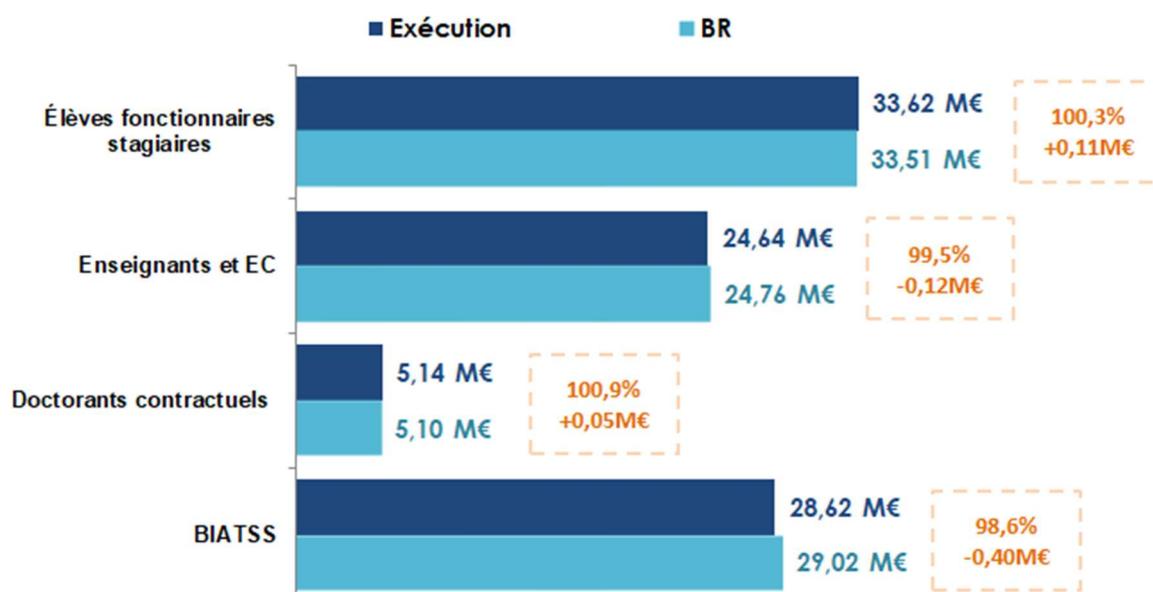
Figure 15- Taux d'exécution 2020 de la MSE selon la population, par ordre décroissant

Bien que 0,69M€ de masse salariale n'ont pas été consommés, ce qui représente 0,7% de la masse salariale État, ainsi au regard des volumes financiers, ce résultat est correct.

Une légère sur-exécution des dépenses salariales est observée pour les contractuels doctorants (100,9% ; prolongations des contrats doctoraux) et les élèves fonctionnaires stagiaires (100,3% ; retour de normaliens dans le cadre des césures d'octobre, légère sous-évaluation des Pensions civiles).

A l'inverse, les taux d'exécution 2020 des personnels administratifs (98,6%), des vacances (81,9%) et des dépenses hors-psop (60,1%) sont en baisse et s'expliquent par :

- la surbudgétisation de crédits dédiés aux pensions civiles (-120K€), et certains mouvements de personnels non-inscrits au budget rectificatif (-248K€), pour les Biatss.
- En raison du contexte sanitaires pour les vacances (suppression des oraux pour les concours) et les dépenses h-psop (chute de la fréquentation des restaurants, et par extension des frais de restauration) ;



Avec un total d'environ 98.89 M€, la masse salariale est logiquement le plus important poste de dépenses de l'ENS de Lyon. Il représente 74,48% des dépenses décaissables.

2.2.4. Restes à payer

Les restes à payer observés au 31/12/2020 s'élèvent à hauteur de 41M€. Les restes à payer observés au 31/12/2019 étaient de 42M€. Il s'agit de la différence entre les autorisations d'engagement et les crédits de paiement consommés depuis l'exercice 2016. Plus concrètement, cela signifie que l'établissement s'est engagé (consommation d'AE) sur un certain nombre de projets financiers pluriannuels depuis 2016, et que tous ces engagements n'ont pas été payés (consommation de CP). Cela concerne par exemple le loyer du contrat de partenariat pour lequel l'Ecole s'est engagée à hauteur de 25M€ d'AE en 2016 sur une durée de plus de 25 ans, avec une consommation annuelle de CP à hauteur de 900K€ environ. Des restes à payer importants, que l'on peut observer dans le tableau 9 des annexes réglementaires, concernent également les contrats de recherche pluriannuels, les opérations immobilières ou encore les reversements CDSN.

2.3. Evolution des types de dépenses entre 2019 et 2020

2.3.1. Répartition des crédits de paiement par destination LOLF

De quoi parle-t-on ?

Les actions de la loi organique relative aux lois de finance (LOLF) précisent la destination des crédits consommés.

Découpage indicatif du programme relatif aux formations supérieures et recherche universitaire, elles permettent de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales.

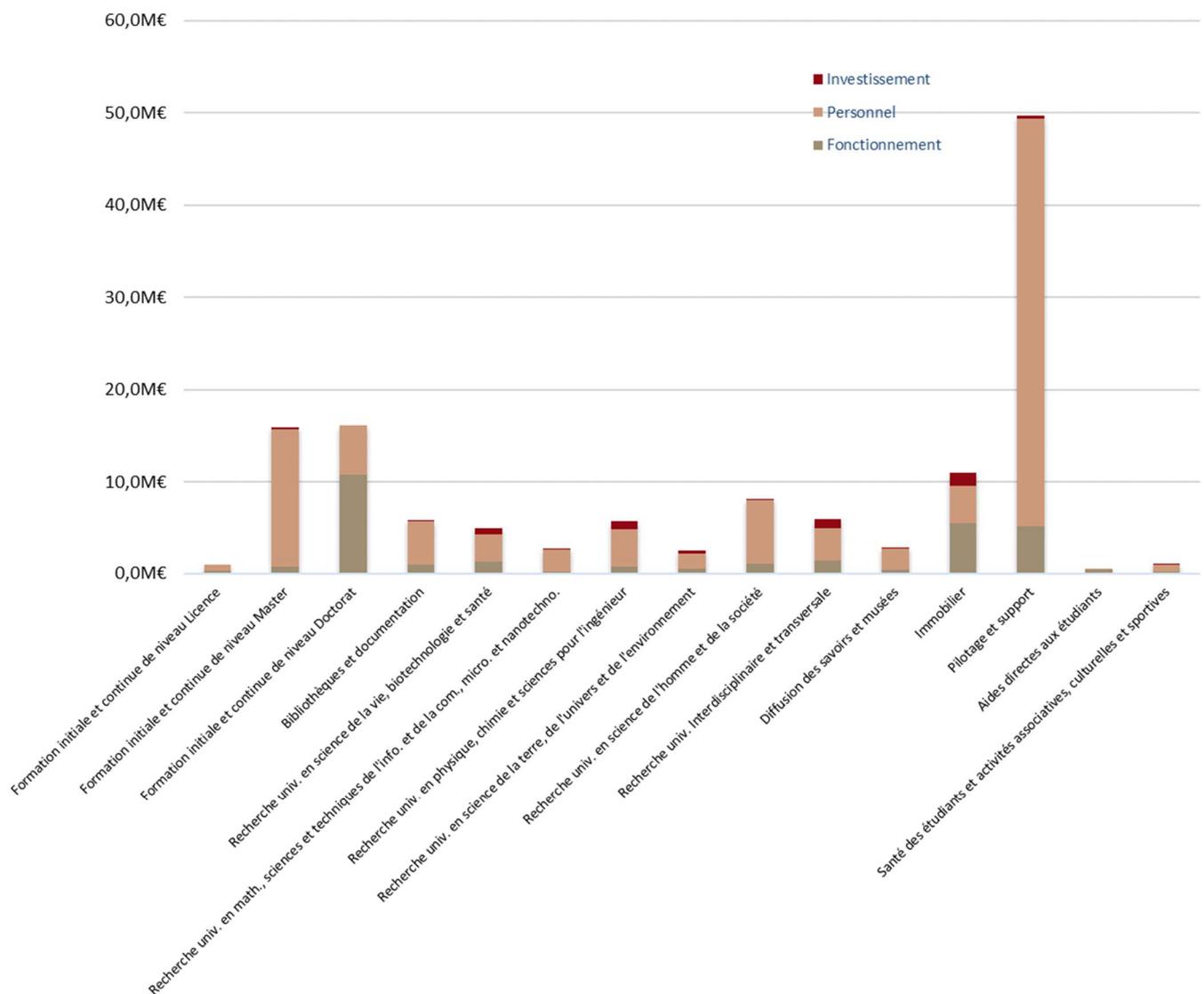


Figure 16 - Répartition des crédits de paiement 2020 par destination LOLF, en montants

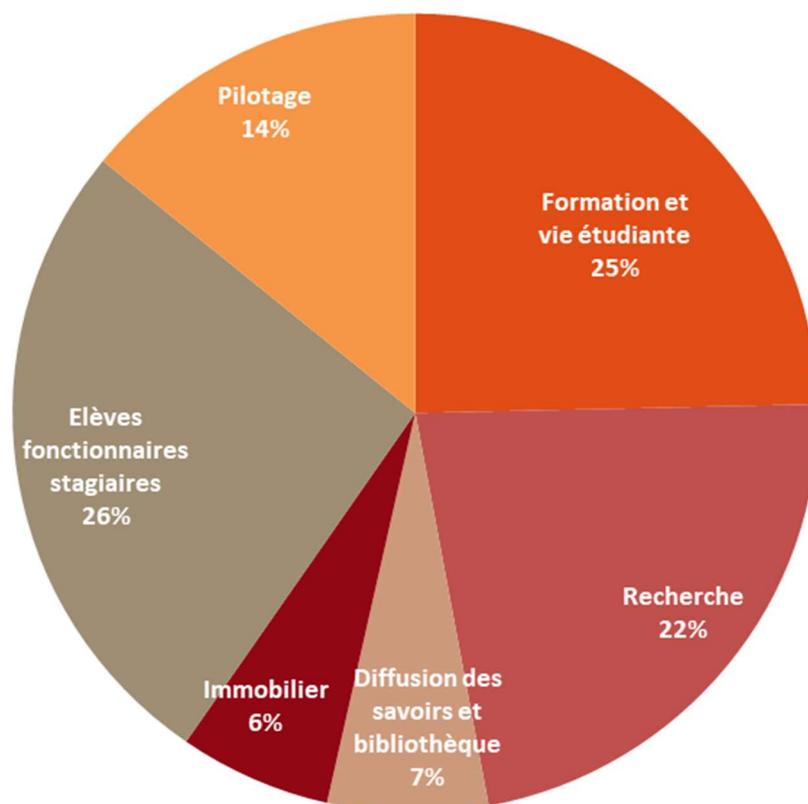


Figure 17 - Répartition des crédits de paiement 2020 par destination LOLF

La part des élèves fonctionnaires stagiaires dans les crédits de paiement par destination est stable par rapport à 2019, avec un taux de 26% (représentant 35,1M€, 33,62M€ pour la masse salariale, et 1,48M€ pour les aides directes et les dépenses de santé). Elle reste la destination LOLF la plus consommatrice de crédits.

Vient ensuite la formation et vie étudiante qui représente 24,6% des crédits de paiement de l'établissement (32,9M€), en hausse de 0,7 points par rapport à 2019.

La recherche est la troisième destination LOLF (30M€), elle représente 22,4% des crédits de paiement, en 2019 elle représentait 23,5% des crédits de paiement.

Les dépenses de pilotage et d'immobilier sont stables par rapport à 2019, elles représentent respectivement 14,1% et 6,4% des crédits de paiement, en 2019 celles-ci représentaient 14,5% et 6,9% des crédits de paiement.

Les dépenses qui concernent la diffusion des savoirs et les bibliothèques sont également stables par rapport à 2019, elles sont passées de 6,5% des crédits de paiement en 2019, à 6,4% en 2020.

2.3.2. Analyse par nature de dépenses (en droits constatés)

Une analyse de l'évolution des dépenses par nature a pu être réalisée en étudiant la balance comptable 2020 et en la comparant avec celle des années précédentes, à distinguer des données budgétaires précédentes.

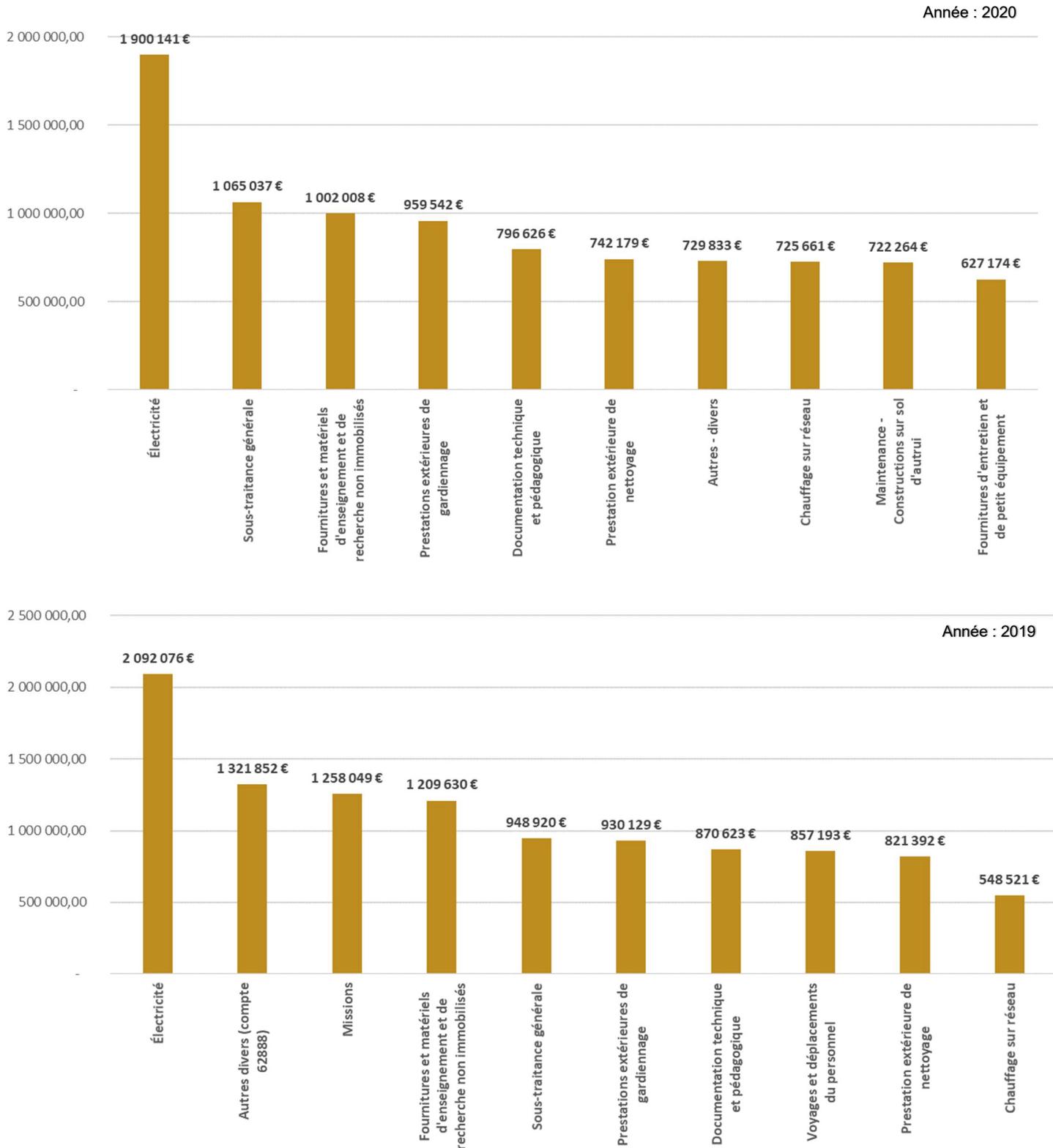


Figure 18 – 10 dépenses les plus élevées en 2019 et en 2020

L'évolution des 10 dépenses les plus élevées en 2019 et en 2020 permet d'avoir un premier éclairage sur l'impact du Covid sur les dépenses de l'établissement. En effet, en 2020, ne figurent plus dans cette liste les frais de missions, qui étaient tout de même la troisième dépense la plus importante (hors masse salariale) en 2019. Ne figurent plus non plus en 2020 les dépenses de « voyages et déplacements du personnel ».

Le poste de charges le plus important en 2020 concerne **les fluides : l'électricité, le chauffage, le gaz, et l'eau**. 2,94M€ ont été exécutés en 2020 pour les fluides (2,75M€ en 2017, 3,15M€ en 2018, et 3,19M€ en 2019).

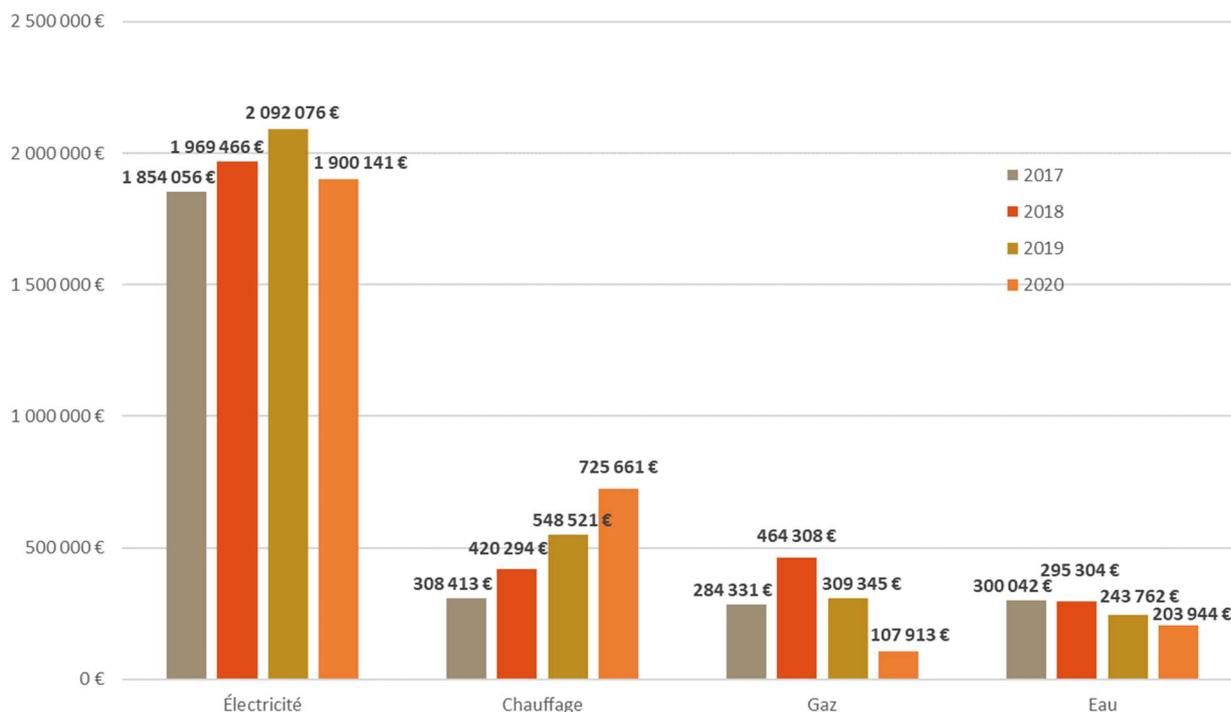


Figure 19 - Evolution de la consommation des fluides de 2017 à 2020 selon les comptes comptables

Après une hausse successive des charges d'électricité (modification à la hausse des grilles tarifaires et augmentation de la consommation réelle suite à la mise en service du traitement hygrométrique des magasins de la BDL Descartes), on peut observer une diminution de cette charge. Celle-ci est liée aux périodes de confinement, et notamment celle du printemps 2020.

En revanche, les dépenses liées au chauffage sont en hausse constante depuis 2017. L'augmentation est due à la création de trois nouveaux contrats de chauffage urbain en remplacement du gaz. Ce raccordement au chauffage urbain coïncide donc avec une hausse du coût du chauffage urbain et une baisse du coût de la consommation de gaz. Baisse qui s'est poursuivie en 2020 du fait du passage au chauffage via le réseau urbain.

La consommation d'eau avait déjà réduit significativement en 2019 suite à des travaux correctifs sur des fuites récurrentes et à l'arrêt d'installations techniques qui étaient refroidies par de l'eau de ville, cette consommation a encore diminué en 2020, certainement due à la crise sanitaire.

Les dépenses liées aux **missions** représentaient jusqu'en 2019 le deuxième poste de dépenses de l'établissement. 2,12M€ avaient été exécutés en 2019 pour les missions (billets d'avion et de train et frais de mission), 2,11M€ en 2018, et 2,14M€ en 2017. En 2020, celles-ci ont beaucoup diminué suite aux confinements contraignant voire interdisant les déplacements. Les dépenses liées aux missions n'ont été que de 572k€ (soit -1,55M€ par rapport à 2019).

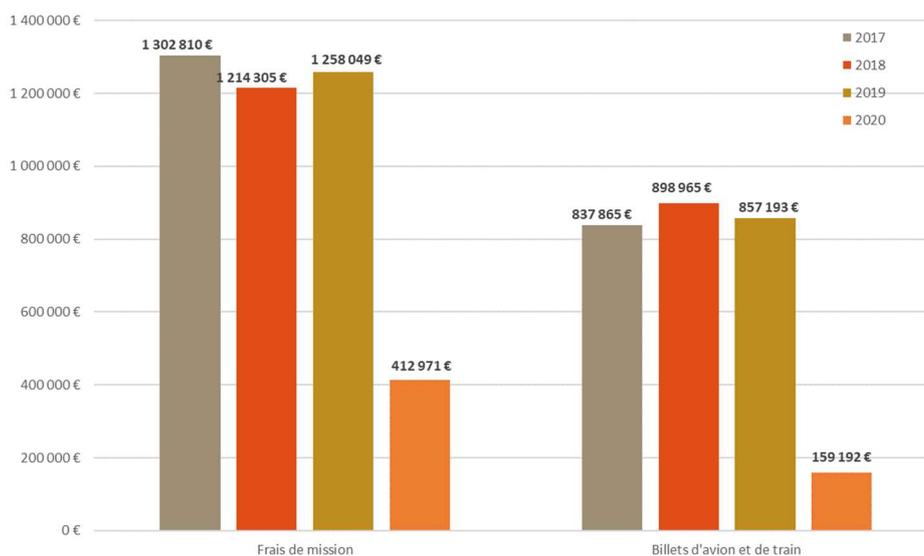


Figure 20 - Evolution des dépenses de frais de missions et billets de transport de 2017 à 2020

Les dépenses liées à la sous-traitance et aux prestations extérieures (gardiennage, entretien des locaux, prestations informatiques) sont également un important poste de charges pour l'établissement. Celui-ci a été globalement plus faible en 2020 (excepté pour les prestations de sécurité), mais dans des proportions moindres que les missions.

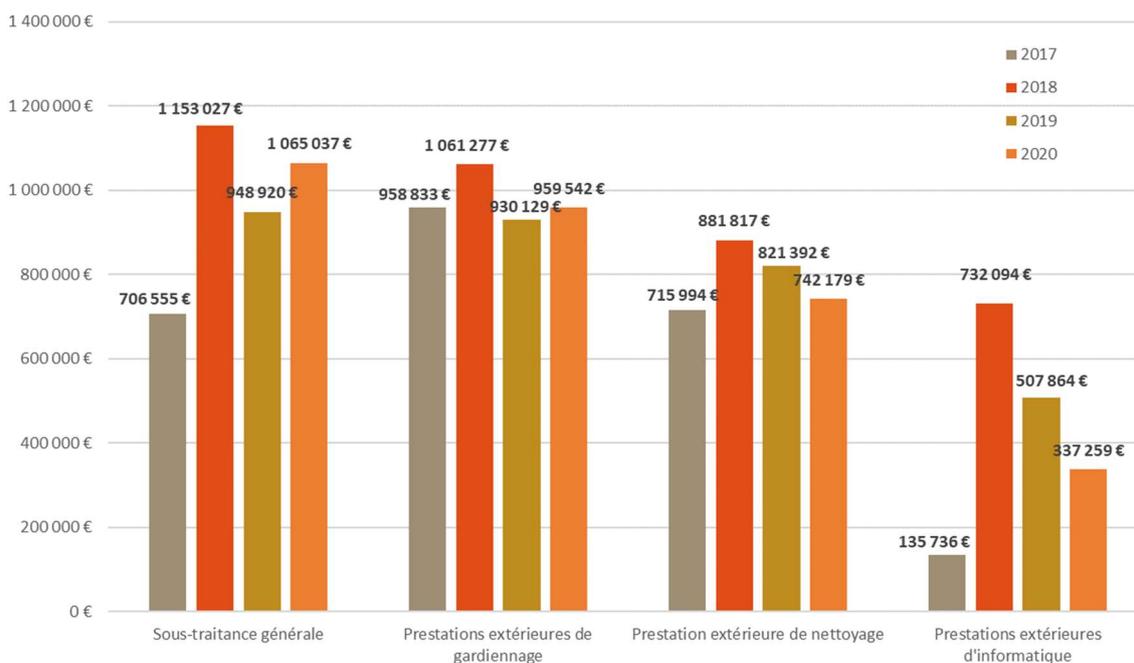


Figure 21 - Evolution des dépenses de sous-traitance et prestations de 2017 à 2020

Les dépenses de prestations informatiques sont en baisse depuis 2019, elles sont variables suivant les projets développés.

Du fait de la crise sanitaire, d'autres dépenses ont beaucoup diminué, c'est le cas par exemple des dépenses relatives à l'organisation des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, conférences) et à la participation à des colloques, des dépenses de réception, des dépenses pour les voyages d'études, visites et sorties pédagogiques, et des frais de réception (restaurants, traiteurs).

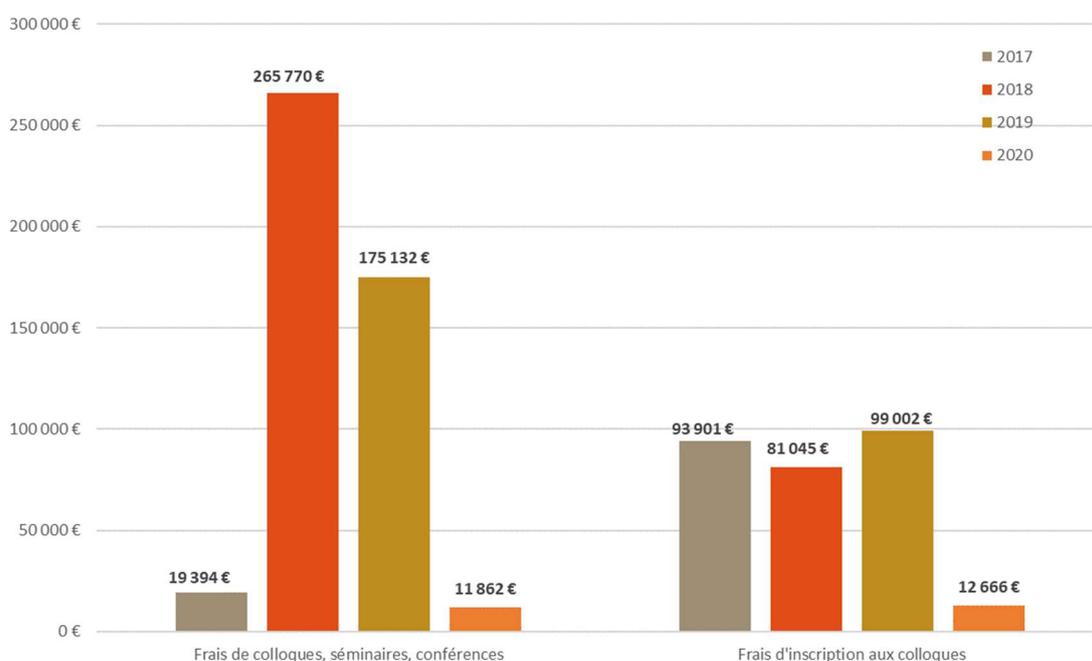


Figure 22 - Evolution des dépenses liées à l'organisation et à l'inscription à des colloques de 2017 à 2020

Les dépenses liées à l'organisation et à l'inscription à des colloques ont chuté respectivement de 93% et 87% en 2020 par rapport à 2019 du fait des mesures gouvernementales imposées pour endiguer l'épidémie de COVID-19.

De même, les dépenses liées aux voyages d'études, visites et sorties pédagogiques ont baissé de 66% en 2020 par rapport à 2019, et les dépenses de réception (restaurants, traiteurs) de 75%, ne représentant que 92k€ en 2020 alors que les dépenses de réception s'élevaient à 370k€ en 2019.

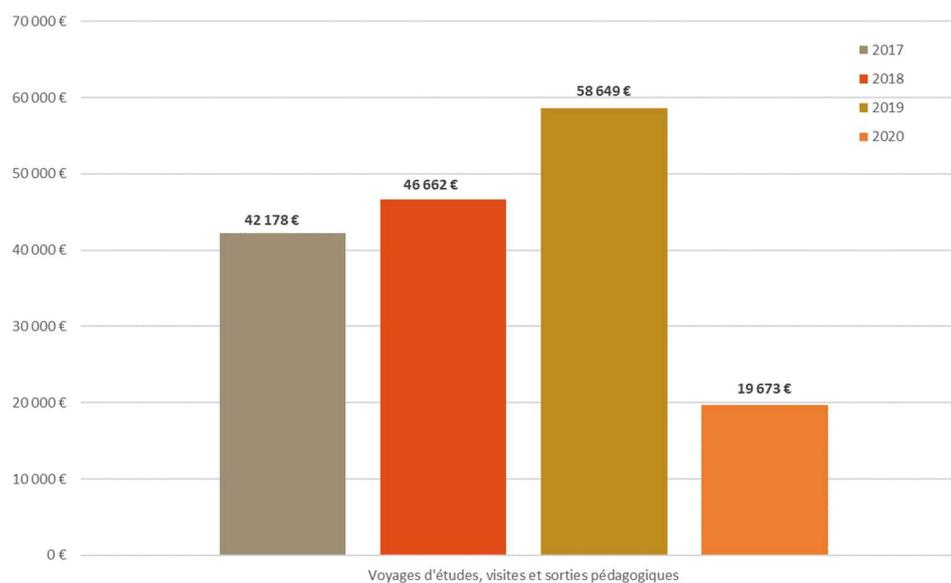


Figure 23 - Evolution des dépenses liées aux voyages d'études, visites, et sorties pédagogiques de 2017 à 2020

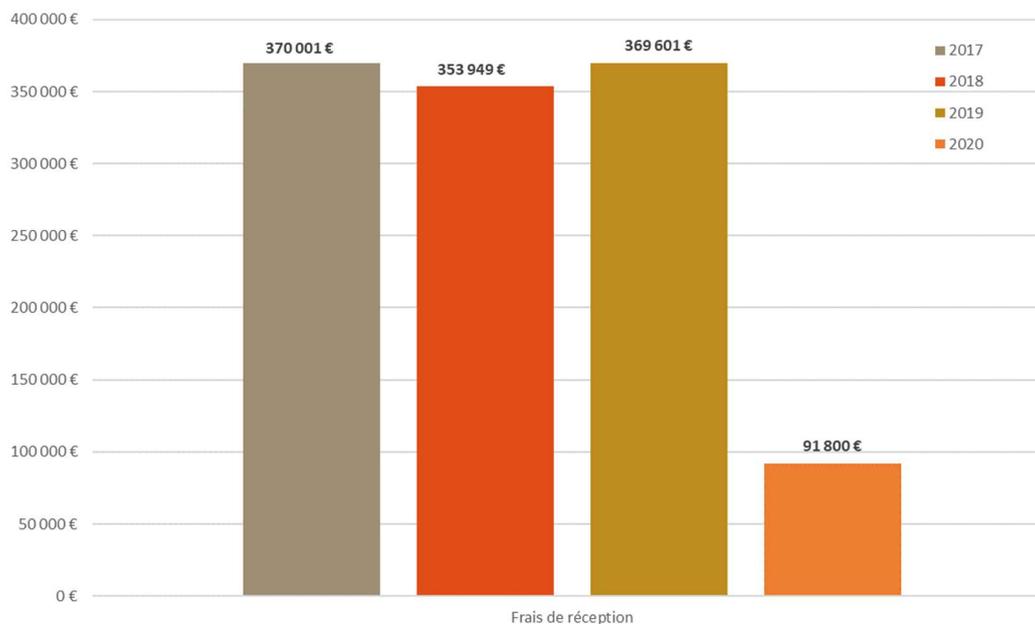


Figure 24 - Evolution des dépenses liées aux frais de réception de 2017 à 2020

2.4. Impact de la crise sanitaire du COVID sur les dépenses et recettes de l'établissement en 2020

2.4.1. Des recettes moindres

La crise du Covid a eu un impact sur les recettes perçues par l'établissement, et notamment sur les **loyers des résidences étudiantes** qui constituent la **perte** la plus significative : **369k€** par rapport à la prévision du budget initial 2020. Afin d'anticiper des difficultés éventuelles pour les étudiants, l'ENS de Lyon a en effet pris la décision de ne facturer aucun loyer ni préavis aux hébergés ayant quitté définitivement ou temporairement la résidence à partir du début du 1^{er} confinement (mars, avril, mai 2020).

Les recettes relatives aux **locations des salles et amphithéâtres** de l'Ecole à des partenaires externes ont également été revues à la baisse. La perte est de **58k€** par rapport à ce qu'il avait été prévu de réaliser au total sur l'année avant la crise sanitaire (100k€ estimés au BI 2020).

L'établissement a connu des pertes de recettes sur d'autres postes également en comparaison des prévisions initiales avant la crise, comme la formation continue pour environ **65k€** ou encore les diverses refacturations (au Crous, à l'IEA...) pour **28k€**.

Recettes	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Ecart exécution 2020/BI 2020	Ecart exécution 2020/BR 2020
Loyers résidences étudiantes	1 630 000 €	1 280 000 €	1 261 300 €	- 368 700 €	- 18 700 €
Formation continue	130 000 €	75 000 €	64 722 €	- 65 278 €	- 10 278 €
Diverses refacturations dont CROUS, IEA...	312 121 €	279 633 €	284 358 €	- 27 763 €	4 725 €
Locations amphithéâtre et salles	100 000 €	72 000 €	42 534 €	- 57 466 €	- 29 466 €
Recettes externes de reprographie	25 000 €	13 000 €	13 895 €	- 11 105 €	895 €
				- 530 312 €	- 52 824 €

2.4.2. Des recettes supplémentaires

Suite à plusieurs enquêtes menées par le MESRI relatives aux impacts financiers de la crise, l'École a obtenu une **recette complémentaire de 350k€** par l'Etat lors de la notification définitive de la SCSP annuelle en date du 18 décembre 2020, notamment pour compenser la perte des loyers des résidences.

Une autre recette complémentaire a été versée en décembre 2020 lors de la notification définitive. Il s'agit d'une compensation de **117,4k€** afin de couvrir les frais supplémentaires engendrés par la prolongation des **contrats doctoraux et post-doctoraux**.

L'Etat a accordé à l'établissement une dotation supplémentaire de **64,5k€** dans le cadre du dispositif dit des « **primes COVID** ».

Dans le cadre de la phase 2 du dialogue stratégique avec le ministère, l'ENS de Lyon a bénéficié d'un **financement de 100 000€** pour le projet d'**innovation pédagogique et d'appui à l'enseignement à distance**.

Recettes supplémentaires (non prévues au Budget Initial 2020)	Montant
Masse salariale - Compensation des primes exceptionnelles liées à la situation sanitaire	64 570 €
Compensation de l'Etat notamment pour les pertes de loyer (notif définitive 18.12)	350 000 €
Compensation de l'Etat pour les prolongations des doctorants et post-doc (notif définitive 18.12)	117 416 €
DSG phase 2 - innovation pédagogique et appui à l'enseignement à distance	100 000 €
	631 986 €

2.4.3. Des dépenses supplémentaires et leur financement

En parallèle de ces pertes de recettes partiellement compensées, d'importantes dépenses ont été réalisées afin de faire face à la crise sanitaire et ses conséquences sur les activités de l'établissement.

Les dépenses pour les équipements de protection individuelle (**EPI**) tels que des masques, du gel hydroalcoolique ou encore des lingettes désinfectantes ont coûté **195k€** à l'établissement. Ces achats ont été anticipés dès avril 2020 afin d'organiser la reprise progressive sur site à l'annonce du déconfinement.

L'Ecole a également pris très tôt, dès février, la décision d'acquérir de **nombreux ordinateurs portables et accessoires informatiques** dans le but d'équiper le plus grand nombre d'agents susceptibles de pouvoir travailler à distance. Lors du 1^{er} confinement en mars, un certain nombre d'agents était ainsi équipé. Cela fut le cas de manière générale pour l'ensemble des agents lors du 2nd confinement fin octobre. Ces acquisitions d'ordinateurs, de licences, de matériels informatiques se sont élevées à plus de **230k€**.

Des salles de réunion et salles de cours ont été équipées en matériels de **visioconférence** afin de pouvoir assurer les cours à distance notamment. En complément, des webcams et casques pour les classes virtuelles ont aussi été achetés. Ces achats ont coûté environ **95k€**.

Comme évoqué précédemment, l'Ecole a bénéficié d'un **financement de 100 000€** pour le projet d'**innovation pédagogique et d'appui à l'enseignement à distance**. Cela a permis de couvrir en partie les équipements pour l'enseignement à distance.

La résidence étudiante du site Monod a été intégralement équipée en **Wifi** : les travaux réalisés par la DirPat ainsi que le déploiement technique mené par la DSI ont coûté environ **53k€**.

Ces achats de matériels et équipements étaient nécessaires pour maintenir au mieux le fonctionnement et les activités de l'établissement.

La crise sanitaire a entraîné des dépenses supplémentaires en **gardienage** suite aux restrictions d'accès aux sites pendant les confinements : **+65k€** par rapport aux prévisions du budget rectificatif.

L'ENS de Lyon a également concentré ses moyens financiers dans l'accompagnement et soutien des étudiants et des personnels.

Des **aides exceptionnelles pour les étudiants** ont été accordées : aide financière destinée à l'achat d'ordinateurs ou accès internet pour certains étudiants boursiers, aides sociales supplémentaires via le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FDSIE) pour un montant total de **50k€**.

Un grand nombre de **contrats de travail de doctorants et postdoctorants** financés par l'Ecole sur sa masse salariale ont été prolongés en 2020.

Face à l'ampleur de la crise et à la forte implication de l'ensemble des acteurs pour que les activités de l'établissement se maintiennent, la gouvernance a pris la décision de définir une enveloppe exceptionnelle de **600k€ de primes et indemnités** qui a été versée aux personnels en fin d'année 2020.

2.4.4. Des dépenses en baisse

En parallèle, la crise sanitaire a également eu pour conséquence la forte diminution de certains postes de dépenses comparativement aux années précédentes et aux prévisions du budget initial 2020.

Les dépenses dites de **fluides** - eau, gaz, électricité, chauffage – avaient été estimées à 3,47M€ pour l'exercice 2020 au budget initial, puis réajustées au budget rectificatif à 3,17M€. Les 2 confinements et le ralentissement des activités sur site ont entraîné une baisse conséquente de ces dépenses. Au final, ce sont 3,03M€ en crédits de paiement qui ont été réalisés soit un « **gain** » de **0,44M€** par rapport aux prévisions initiales.

Le **concours d'entrée** et sa réorganisation pour s'adapter à la crise sanitaire ont fortement mobilisé les équipes de la vice-présidence aux études. Cela a engendré des frais supplémentaires d'environ 30k€ afin d'acquérir du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes, organiser le transport des fournitures, sujets et copie afin que les épreuves puissent se dérouler dans des conditions sanitaires optimales. Toutefois, l'annulation des épreuves orales a réduit fortement les dépenses de **vacations** des jurys : **-227k€** par rapport

aux prévisions avant la crise qui ont pu être redéployés pour partie sur les dépenses supplémentaires et pour d'autres actions avant régularisation lors du budget rectificatif.

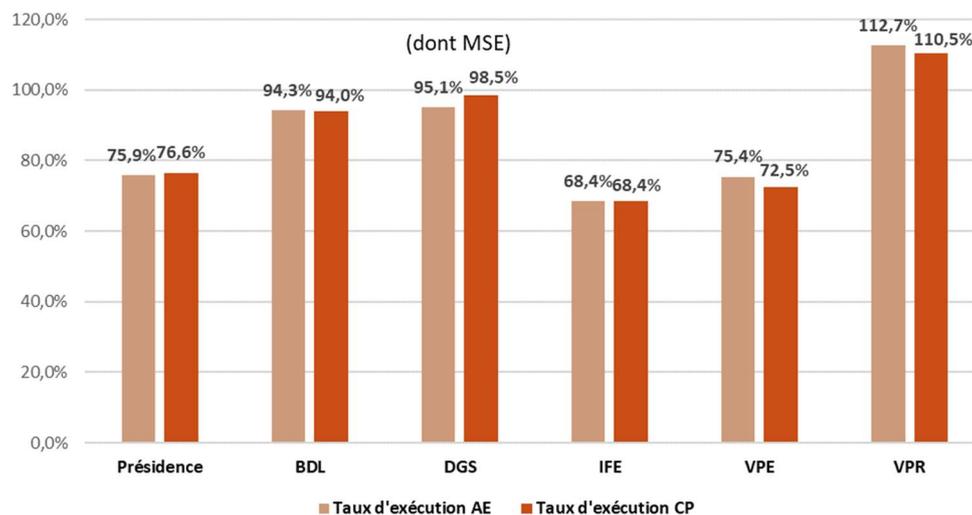
Les dépenses relatives aux **frais de transport, d'hébergement, de restauration** ainsi que les achats de fournitures administratives ont diminué de plus de 1M€ entre 2019 et 2020 pour l'ensemble de l'Ecole. Ces dépenses sont généralement réalisées en grande majorité sur des financements propres tels que des contrats de recherche par exemple. Le gain constaté par l'ENS sur ses moyens établissement est estimé à environ **200k€** soit 20% de la baisse totale.

La crise sanitaire a donc engendré pour l'établissement une perte de recettes et des dépenses supplémentaires, mais aussi l'obtention de compensations de recettes et des dépenses en moins. **Au total**, cette crise a eu un **impact négatif sur les moyens établissement de l'ENS de Lyon d'environ 410k€**.

3. Analyse de l'exécution budgétaire 2020 par centre de responsabilité budgétaire (CRB)

3.1. Vue globale des taux d'exécution en AE et CP par CRB

2020



2019

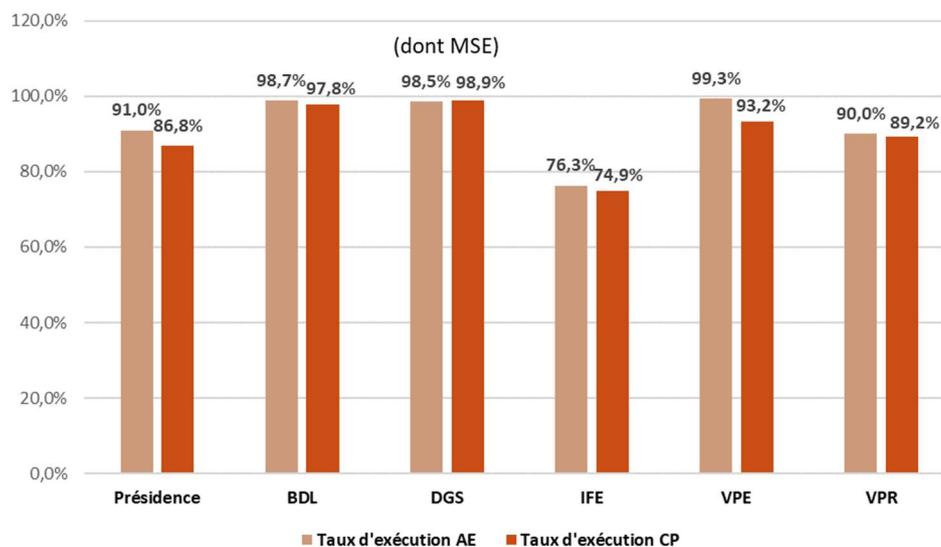


Figure 25 - Taux d'exécution en AE et en CP par CRB en 2019 et 2020

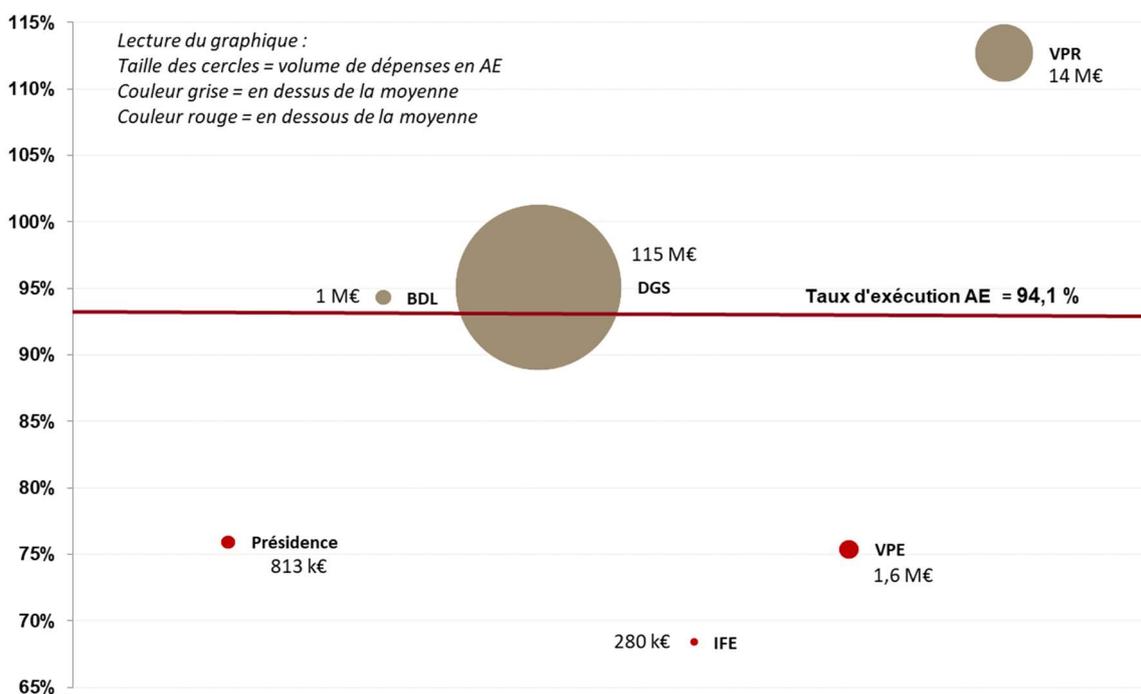
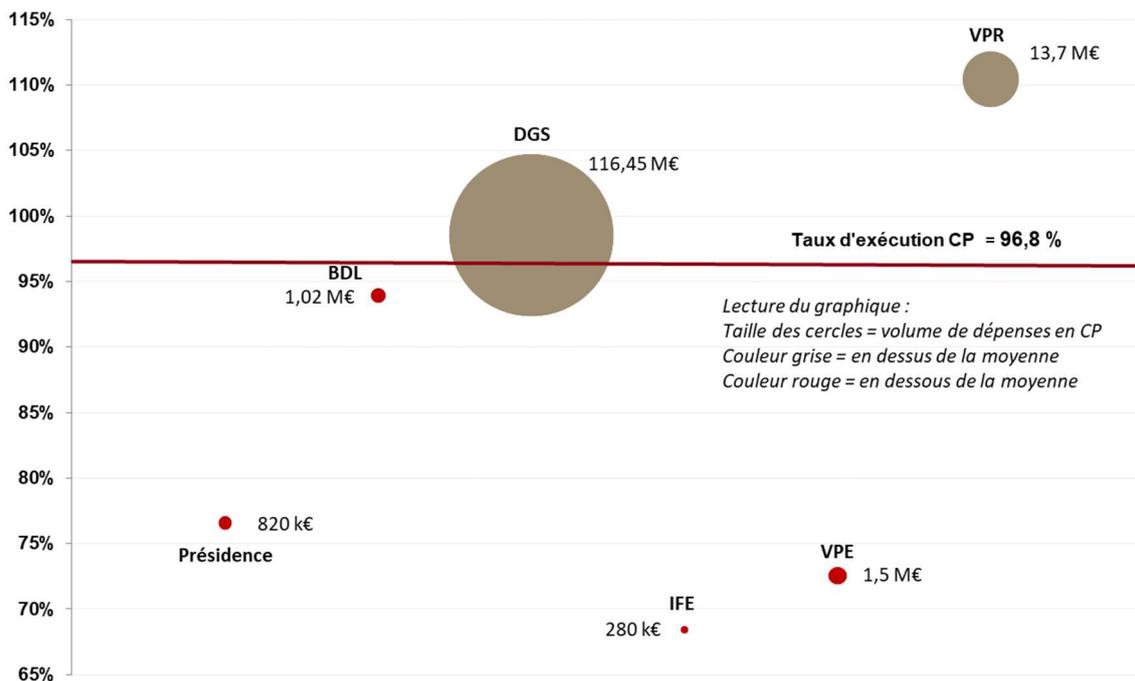


Figure 26 - Taux d'exécution et volume des dépenses en crédits de paiement et autorisations d'engagement par CRB en 2020

Les centres de responsabilité budgétaire (CRB) correspondent aux différentes vice-présidences : Présidence, BDL, DGS, IFE, VPE, et VPR.

Parmi les CRB, le volume le plus important de CP consommés revient à la Direction générale des services qui concentre les plus gros postes de dépenses : la masse salariale Etat et les opérations immobilières. L'analyse plus détaillée par CRB est déclinée dans les paragraphes suivants.

3.2. Moyens établissement consommés par CRB

Les moyens établissement correspondent essentiellement à la subvention pour charges de service public (SCSP), et donc à la dotation allouée aux CRB suite aux dialogues de gestion qui ont eu lieu à l'automne 2019, entre d'une part les services de l'école et leurs centres de responsabilité budgétaire (CRB), et d'autre part entre les CRB et la présidence.

3.2.1. Poids des moyens établissement (fonctionnement et investissement) par CRB (hors CDSN)

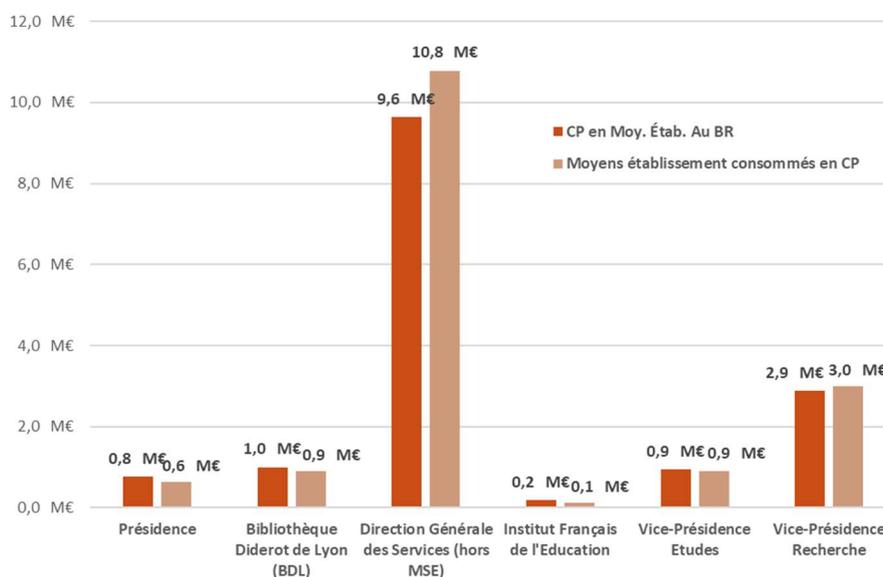
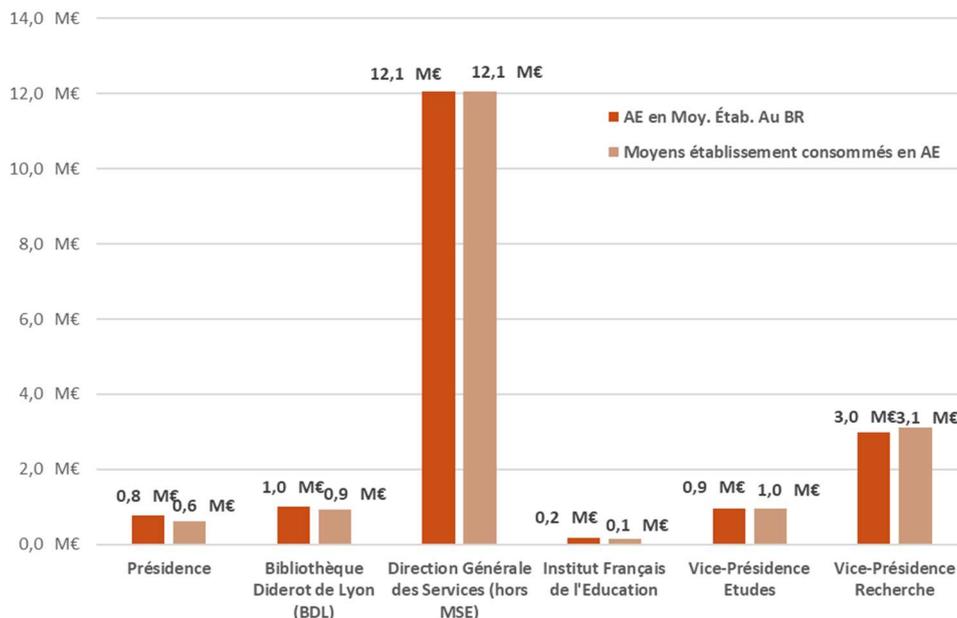
	AE consommées	CP consommés	dont moyens établissement consommés en AE	dont moyens établissement consommés en CP	Poids des moyens établissement en AE	Poids des moyens établissement en CP	AE en Moy. Étab. Au BR	CP en Moy. Étab. Au BR
Présidence	783 108	789 642	621 015	627 047	79%	79%	762 582	762 582
Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)	1 007 701	1 017 111	918 784	908 907	91%	89%	999 069	999 069
Direction Générale des Services (hors MSE)	13 716 152	12 505 590	12 053 772	10 786 328	88%	86%	12 064 466	9 631 266
Institut Français de l'Éducation	282 436	282 574	135 245	130 050	48%	46%	184 400	184 400
Vice-Présidence Etudes	1 561 294	1 502 485	962 769	897 040	62%	60%	948 997	948 997
Vice-Présidence Recherche	13 952 710	13 725 434	3 122 607	2 989 930	22%	22%	2 971 640	2 890 640
TOTAL hors MSE	31 303 401	29 822 836	17 814 191	16 339 304	57%	55%	17 931 154	15 416 954

Les services qui ont la part la plus importante de moyens établissement dans leur budget consommé sont la Bibliothèque Diderot de Lyon, la Direction générale des services, et la Présidence. En effet, le poids des moyens établissement par rapport aux dépenses totales réalisées par ces CRB en crédits de paiement est respectivement de 89%, 86%, et 79%.

A l'inverse, la Vice-présidence recherche, la Vice-présidence études, et l'Institut français de l'éducation sont les CRB qui consomment le moins de moyens établissement en termes de poids par rapport à leur budget respectif total réalisé en dépenses. Ces CRB disposent en effet de nombreuses ressources propres telles que les contrats de recherche par exemple pour la VPR.

De manière générale, plus un CRB générera de ressources propres, moins les moyens Etablissement seront mobilisés pour assurer son équilibre budgétaire.

Si l'on axe l'analyse des moyens établissement uniquement sur les montants consommés par chaque CRB, l'approche est différente puisque les valeurs sont très différentes comme on peut le constater dans le graphique suivant :



3.2.2. Consommation des moyens établissement par CRB (hors CDSN)

CRB		Autorisations d'engagement AE					Crédits de paiement CP				
		Consommation 2019	Moyens établissement alloués au BR 2020	Consommation 2020	Taux d'exécution 2020	Rappel taux exécution 2019	Consommation 2019	Moyens établissement alloués au BR 2020	Consommation 2020	Taux d'exécution 2020	Rappel taux exécution 2019
Présidence	Fonctionnement	869 285 €	737 582 €	598 777 €	81,2%	92,5%	834 088 €	737 582 €	604 809 €	82,0%	88,8%
	Investissement	35 322 €	25 000 €	22 238 €	89,0%	107,0%	72 119 €	25 000 €	22 238 €	89,0%	103,3%
	sous-total Présidence	904 607 €	762 582 €	621 015 €	81,4%	93,0%	906 208 €	762 582 €	627 047 €	82,2%	89,8%
BDL	Fonctionnement	446 400 €	990 269 €	918 784 €	92,8%	100,0%	439 198 €	990 269 €	908 907 €	91,8%	98,4%
	Investissement	0 €	8 800 €	0 €	0%	0%	0 €	8 800 €	0 €	0%	0%
	sous-total BDL	446 400 €	999 069 €	918 784 €	92,0%	99,2%	439 198 €	999 069 €	908 907 €	91,0%	97,6%
Direction générale des services	Fonctionnement	6 975 612 €	10 161 207 €	10 852 773 €	106,8%	92,4%	8 077 289 €	7 774 807 €	9 663 226 €	124,3%	100,9%
	Investissement	1 607 831 €	1 903 259 €	1 200 999 €	63,1%	42,3%	1 813 154 €	1 856 459 €	1 123 102 €	60,5%	51,4%
	sous-total DGS	8 583 443 €	12 064 466 €	12 053 772 €	99,9%	75,6%	9 890 443 €	9 631 266 €	10 786 328 €	112,0%	85,8%
Institut français de l'éducation	Fonctionnement	207 816 €	174 900 €	125 760 €	71,9%	93,7%	204 330 €	174 900 €	120 565 €	68,9%	92,2%
	Investissement	20 532 €	9 500 €	9 485 €	99,8%	102,7%	20 532 €	9 500 €	9 485 €	99,8%	102,7%
	sous-total IFE	228 347 €	184 400 €	135 245 €	73,3%	94,5%	224 862 €	184 400 €	130 050 €	70,5%	93,0%
Vice-présidence Études	Fonctionnement	523 091 €	831 922 €	851 230 €	102,3%	99,7%	414 139 €	831 922 €	792 035 €	95,2%	78,9%
	Investissement	205 780 €	117 075 €	111 539 €	95,3%	117,3%	207 813 €	117 075 €	105 005 €	89,7%	118,4%
	sous-total VPE	728 871 €	948 997 €	962 769 €	101,5%	104,1%	621 952 €	948 997 €	897 040 €	94,5%	88,8%
Vice-présidence Recherche	Fonctionnement	1 593 945 €	1 518 544 €	1 478 969 €	97,4%	92,5%	1 581 305 €	1 518 544 €	1 432 772 €	94,4%	91,1%
	Investissement	1 322 106 €	1 273 000 €	1 366 177 €	107,3%	94,1%	1 638 475 €	1 192 000 €	1 279 697 €	107,4%	96,0%
	Personnel	158 457 €	180 096 €	177 461 €	98,5%	94,4%	158 457 €	180 096 €	177 461 €	98,5%	94,4%
	sous-total VPR	3 074 509 €	2 971 640 €	3 022 607 €	101,7%	93,3%	3 378 237 €	2 890 640 €	2 889 930 €	100,0%	93,6%
TOTAL	Fonctionnement	10 774 606 €	14 594 520 €	15 003 753 €	102,8%	93,1%	11 708 807 €	12 208 120 €	13 699 776 €	112,2%	97,2%
	Investissement	3 191 570 €	3 336 634 €	2 710 438 €	81,2%	58,7%	3 752 093 €	3 208 834 €	2 539 527 €	79,1%	68,2%
	TOTAL	13 966 177 €	17 931 154 €	17 714 192 €	98,8%	82,1%	15 460 900 €	15 416 954 €	16 239 304 €	105,3%	88,1%

Tableau 8 - Montant des AE et CP consommés en moyens établissement par chaque CRB en 2020 et taux d'exécution, en comparaison des moyens alloués au BR

Ce tableau détaille pour chaque CRB la consommation en AE et en CP, en fonctionnement et en investissement, et en personnel pour la vice-présidence Recherche, des moyens établissement alloués par la gouvernance de l'établissement au budget rectificatif 2020.

En ce qui concerne les CP, 105,3% des moyens établissement ont été consommés (16,24M€), contre 98,8% des AE (17,7M€). La consommation est supérieure à 100% car des crédits supplémentaires ont été ouverts après le budget rectificatif. En volume, la consommation des AE et des CP est supérieure à celle observée en 2019, le budget rectificatif effectué plus tardivement a permis un meilleur atterrissage. En valeur, celle-ci est plus importante en AE et en CP car certaines ressources des CRB ont été comptabilisées dans les moyens établissement.

En 2020, les moyens établissement alloués à la BDL, la Direction Générale des Services, et la Vice-présidence Etudes, en crédits de fonctionnement sont en augmentation car lors de la construction du budget initial certaines recettes de ces CRB ont été centralisées au niveau établissement comme des ressources propres. La notion d'exécution des moyens établissement est donc un peu différente entre 2019 et 2020. Ainsi, si l'on fait une analyse par

masse, on peut voir que les taux de consommation des moyens établissement en fonctionnement et en investissement sont supérieurs à ceux observés en 2019, aussi bien en AE qu'en CP. En valeur, ceux-ci ont fortement augmenté en AE et en CP. Pour les crédits de fonctionnement, +4,2M€ en AE, et +1,9M€ en CP. Pour les crédits d'investissement, la consommation a été inférieure en AE et en CP, -481k€ et -1,2M€.

Le décalage en 2021 de certains travaux prévus en 2020 a eu un impact sur la consommation des crédits d'investissement. En effet, certains travaux n'ont pas pu être réalisés du fait de la crise sanitaire (restructuration de la BDL non achevée, opérations d'améliorations énergétiques, nouvelles chambres de culture sur Monod...).

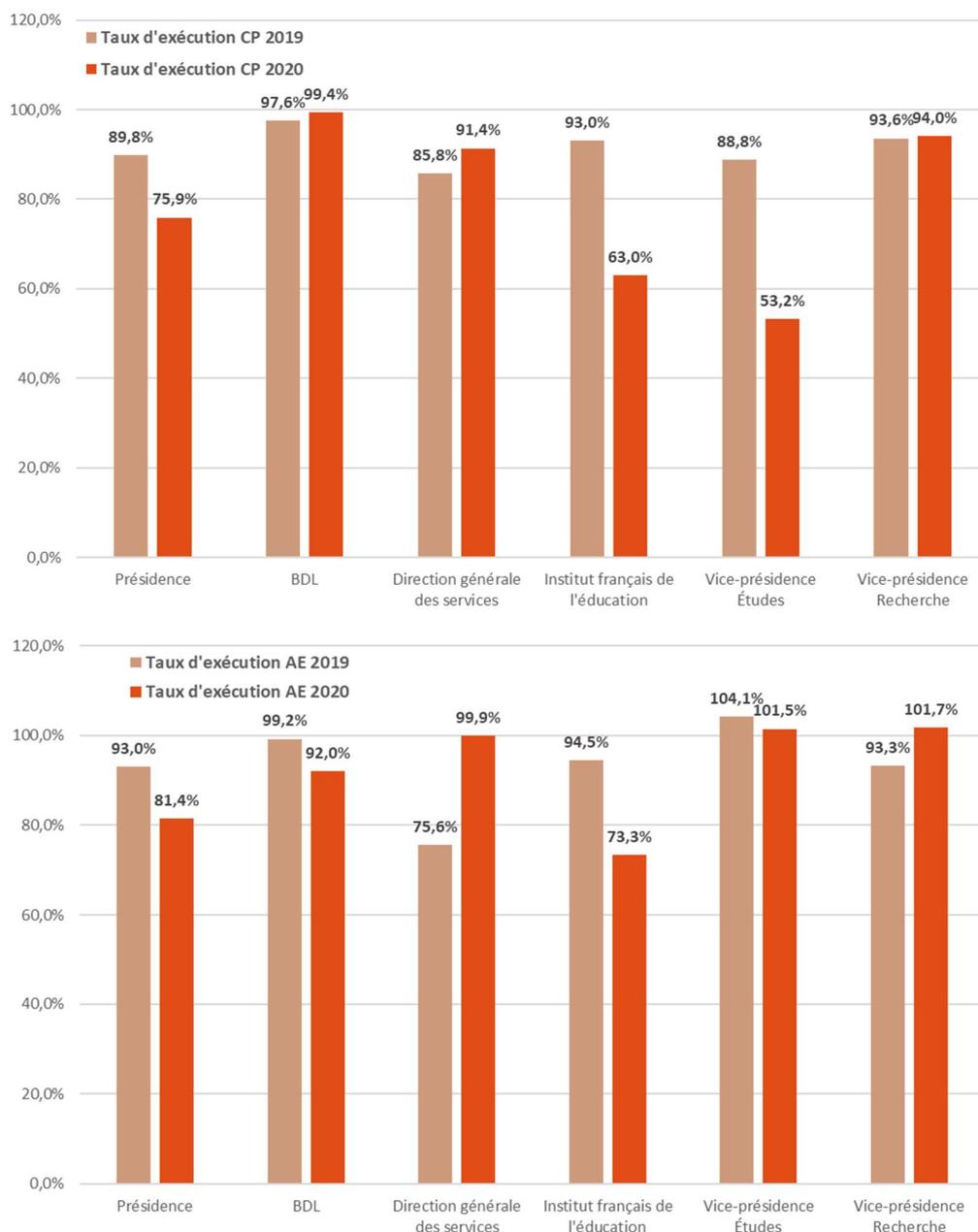


Figure 28 : Taux d'exécution des AE et CP par CRB en 2019 et en 2020

Une analyse plus fine des moyens établissement est réalisée par CRB dans les parties suivantes.

3.3. La Vice-présidence Recherche

3.3.1. Constat

Le taux d'exécution des dépenses en **autorisations d'engagement** de la vice-présidence Recherche est de **112,7%**, soit une consommation de 13,95M€ (la consommation est supérieure à 100% en raison de crédits supplémentaires attribués après le budget rectificatif). En 2019, le taux d'exécution était de 90% pour une consommation de 14,73M€.

Le taux d'exécution des dépenses en **crédits de paiement** de la vice-présidence Recherche est de **110,5%**, soit une consommation de 13,72M€ (la consommation est supérieure à 100% en raison de crédits supplémentaires attribués après le budget rectificatif). En 2019, le taux d'exécution était de 89,2% pour une consommation de 15,22M€.

Il est important de souligner que la variation de cet indicateur pour la VPR d'une année à l'autre dépend pour beaucoup des financements sur contrats de recherche. Certains projets sont déposés et budgétisés mais peuvent finalement ne pas être obtenus, d'autres peuvent avoir un début d'exécution décalé.

3.3.2. Détail

3.3.2.1. Consommation globale en AE et en CP

Presque 11M€ des dépenses réalisées par la VP Recherche en 2020 sont associés à des ressources propres (**soit 79,7% des dépenses de la VPR**) : contrats de recherche, contrats de prestations, valorisations etc ... En 2019, la VPR avait exécuté 12M€ en ressources propres (79,23% des dépenses totales).

La plupart des structures de recherche affichent de bons taux d'exécution par rapport aux prévisions du budget rectificatif, comme le montrent les trois graphiques suivants. Les laboratoires qui dépassent les 100% ont généralement bénéficié d'ouvertures de crédits supplémentaires liées soit à l'obtention de contrats de recherche auprès des bailleurs de fonds non-prévus au budget rectificatif, soit à des redéploiements de crédits comme l'obtention de crédits du fonds recherche après appel à projets par exemple.

Certains laboratoires ont une exécution en AE et en CP inférieure à 80%. Cette sous-exécution est principalement due à des dépenses prévues sur des contrats de recherche qui n'ont pu être réalisées sur l'exercice 2020 et qui ont été reprogrammées en 2021.

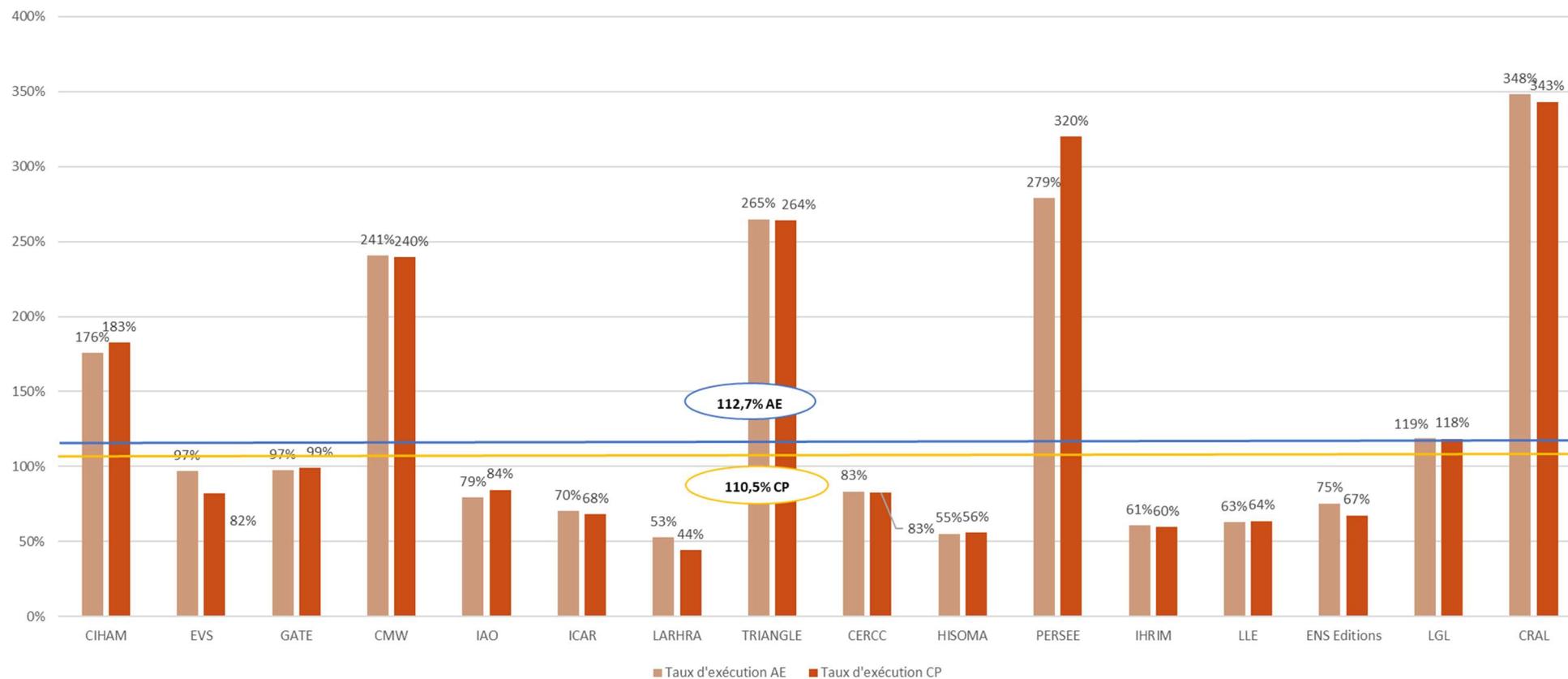


Figure 29 - Taux d'exécution en AE et en CP de la vice-présidence Recherche par unité de recherche en 2020 - 1^{ère} partie

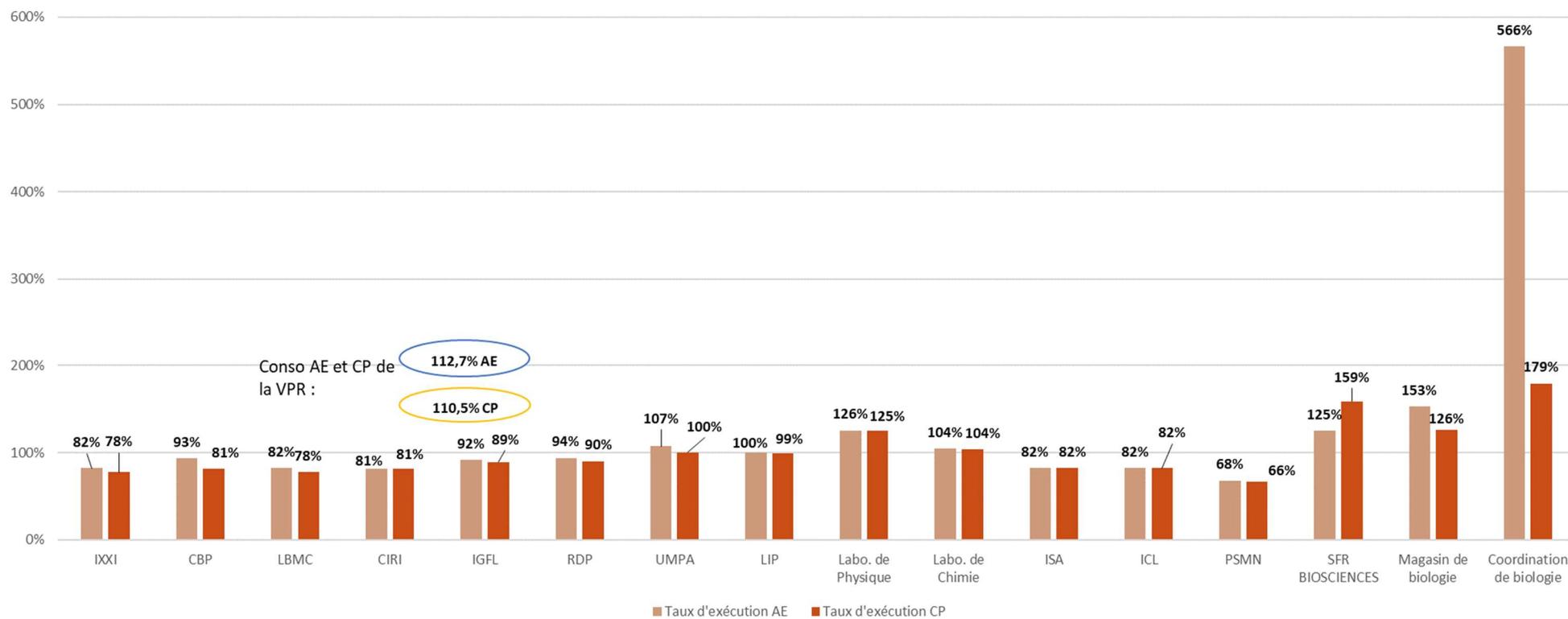


Figure 30 - Taux d'exécution en AE et en CP de la vice-présidence Recherche par unité de recherche en 2020 – 2ème partie

3.3.2.2. Zoom sur la consommation en AE et CP des moyens établissement

Les moyens établissement alloués à la VP Recherche lors du budget rectificatif 2020 se sont déclinés comme tel en CP :

- 1 192 000 € en investissement dont 877 000 € dans le cadre des PPI (plan pluriannuel d'investissement) et 315 000 € pour le PPP (partenariat public-privé) Ecole
- 1 518 544 € en dotation de fonctionnement
- 180 096 € en personnel

Soit un total de 2 890 640 €.

Les moyens établissement alloués à la VP Recherche ont mieux été exécutés en 2020 : 101,7% des AE (contre 90,8% en 2018 et 93,3% en 2019), et 99,9% des CP (contre 93,6% en 2018 et 93,6% en 2019).

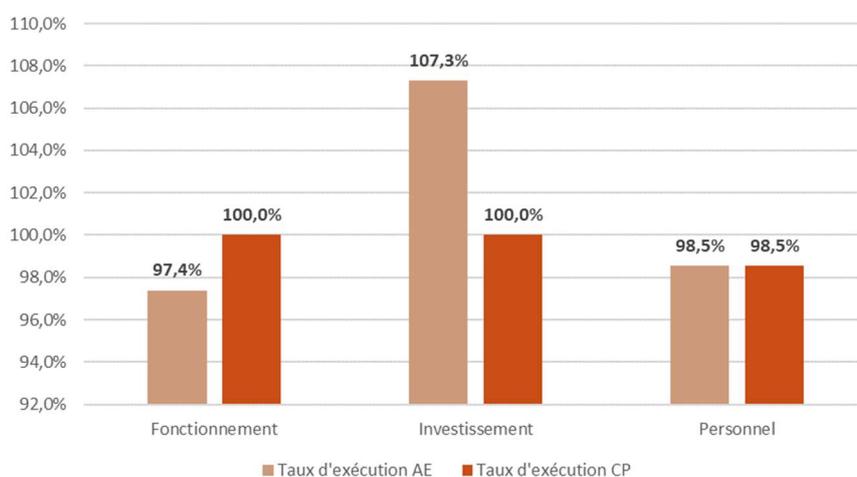


Figure 31 - Taux d'exécution des moyens Etablissement par la VP Recherche en 2020

La VP Recherche a consommé la quasi-totalité des crédits de personnel qui lui ont été alloués (98,5% des AE et CP contre 94,4% en 2019).

La VP Recherche a sur-exécuté ses crédits d'investissement, 1,3M€ ont été consommés en CP dont 715k€ pour le PPI et 265k€ pour le PPP Ecole. La VPR a bénéficié de crédits supplémentaires en investissement après le budget rectificatif (+100k€). La VP Recherche, comme les autres CRB, a largement investi pour équiper ses agents en matériel informatique dans le cadre du travail à distance, 244k€ de matériel informatique (serveurs et portables) ont été consommés en 2020.

3.3.3. Fonds recherche exécuté en 2020

De quoi parle-t-on ?

Le fonds Recherche provient des prélèvements sur contrats et dotations des laboratoires, ainsi que de ressources propres afin de financer les appels à projets internes de l'École. Il participe également aux frais d'infrastructure.

3.3.3.1. Les services contributeurs au fonds recherche

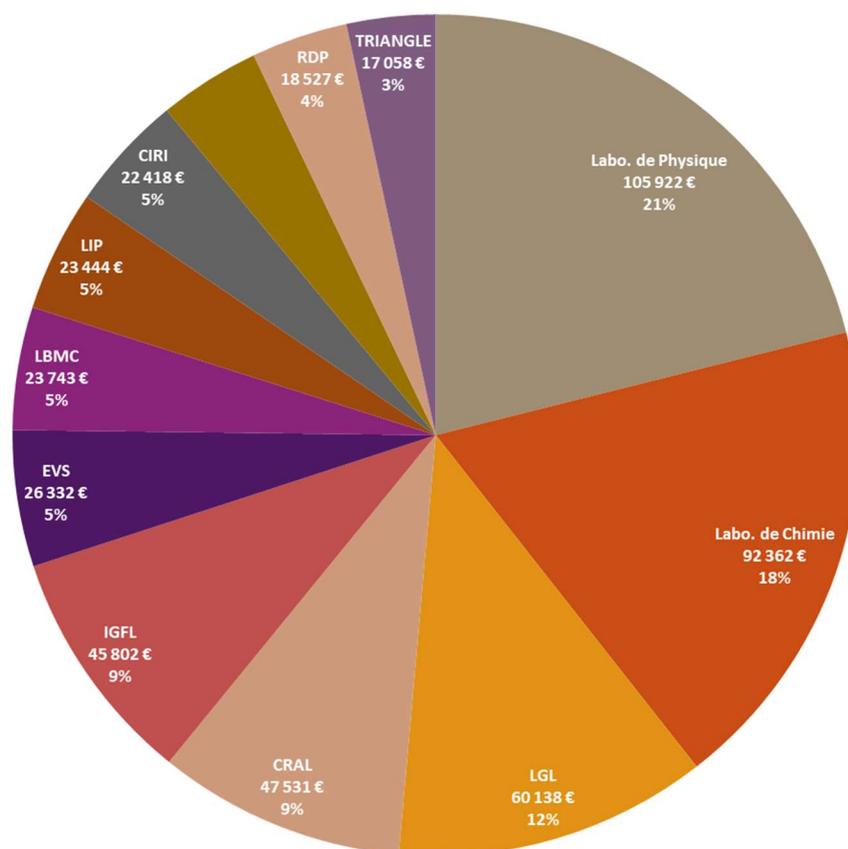


Figure 32 - Zoom sur les principaux laboratoires contributeurs du fonds recherche en 2020

12 laboratoires ont contribué au fonds recherche pour plus de 10k€. Le premier contributeur est le laboratoire de physique, le deuxième le laboratoire de chimie, et le troisième le laboratoire de géologie de Lyon.

Le montant total de la contribution au fonds recherche en 2020 est de 587k€ dont 394k€ de prélèvement sur les ouvertures de crédits 2020 des dotations attribuées aux laboratoires, et 193k€ de prélèvement sur les contrats de recherche.

3.3.3.2. Les services bénéficiaires du fonds recherche

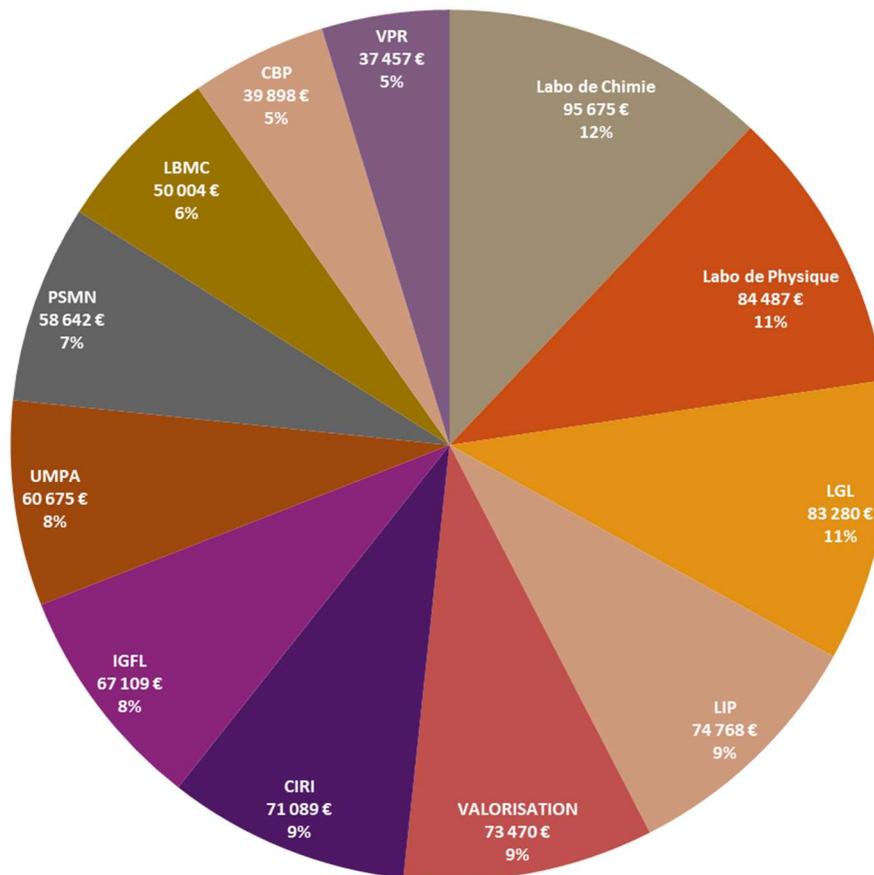


Figure 33 - Zoom sur les principaux bénéficiaires du fonds recherche en 2020, en CP consommés

13 laboratoires de l'école ont bénéficié pour plus de 30k€ du fonds recherche en 2020. Le fonds recherche sert à financer plusieurs natures de dépenses au profit des structures de recherche mais aussi de la VPR.

Au total, 1,47M€ ont été exécutés sur le fonds recherche (en CP), dont 825k€ en fonctionnement, 349k€ en personnel, et 294k€ en investissement.

Il n'y a pas de lien entre les contributeurs et les bénéficiaires au fonds recherche, l'arbitrage se fait en fonction des projets déposés.

3.4. La Vice-présidence Etudes

3.4.1. Constat

Le taux d'exécution des dépenses en autorisations d'engagement de la vice-présidence Etudes est de **75,4%**, soit une consommation de 1,6M€. En 2019, le taux d'exécution était de 99,34% pour une consommation de 2,23M€.

Le taux d'exécution des dépenses en crédits de paiement de la vice-présidence Etudes est de **72,55%**, soit une consommation de 1,5M€. En 2019, le taux d'exécution était de 93,16% pour une consommation de 2,09M€.

3.4.2. Détail

3.4.2.1. Consommation globale en AE et en CP

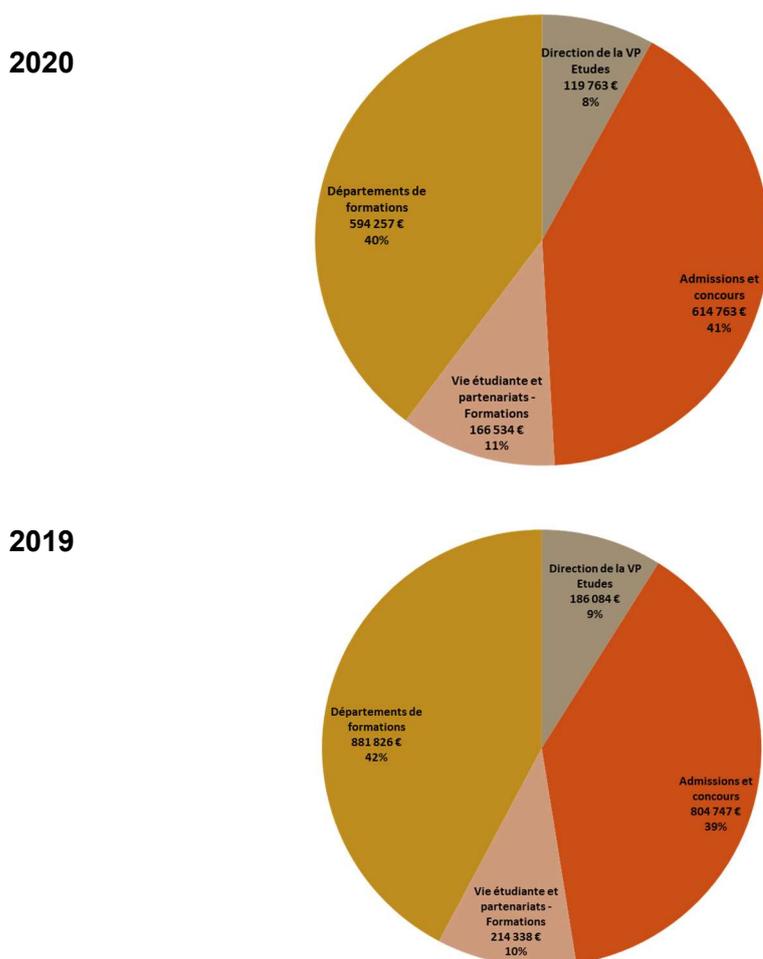


Figure 34 - Répartition par service de la VPE des CP consommés en 2019 et 2020

Le budget de la vice-présidence Etudes est principalement exécuté par les départements de formations et le service admissions et concours, qui représentent respectivement 40% et 41% de la consommation des crédits de paiement de la direction en 2020, soit un peu plus de 80% de son exécution budgétaire.

Le service admission et concours gère principalement toutes les dépenses liées à la rétribution des jurys de concours d'entrée de l'ENS, c'est le premier pôle de dépense de la vice-présidence Etudes en 2020 : un peu plus de 614k€ en CP ont été exécutés pour cette mission. Néanmoins, à cause de la crise sanitaire l'organisation des concours d'entrée de l'école a été modifiée et les dépenses du service ont été moins importantes que les autres années : 870k€ en 2017, 881k€ en 2018, et 800k€ en 2019.

Les départements de formation de l'ENS proposent des formations d'excellence orientées vers les métiers de l'enseignement et de la recherche, ils couvrent un grand nombre de champs disciplinaires, aussi bien en sciences humaines et sociales, qu'en sciences exactes et expérimentales. Les départements de formation ont exécuté 594k€ en 2020 contre 882k€ en 2019.

La vie étudiante représente 167k€ soit 11% des dépenses en CP de la VPE en 2020 (214k€ en 2019).

Enfin, la direction de la VP Etudes, à laquelle est rattachée la gestion du contrat d'établissement pour le développement de l'enseignement supérieur (CEDES), concentre 8% du budget en CP réalisé en 2020.

Le graphique ci-dessous représente la répartition des CP consommés de chaque service de la VPE. La consommation en AE étant quasi similaire, il représente le poids des services de la VPE sur le budget global du CRB.

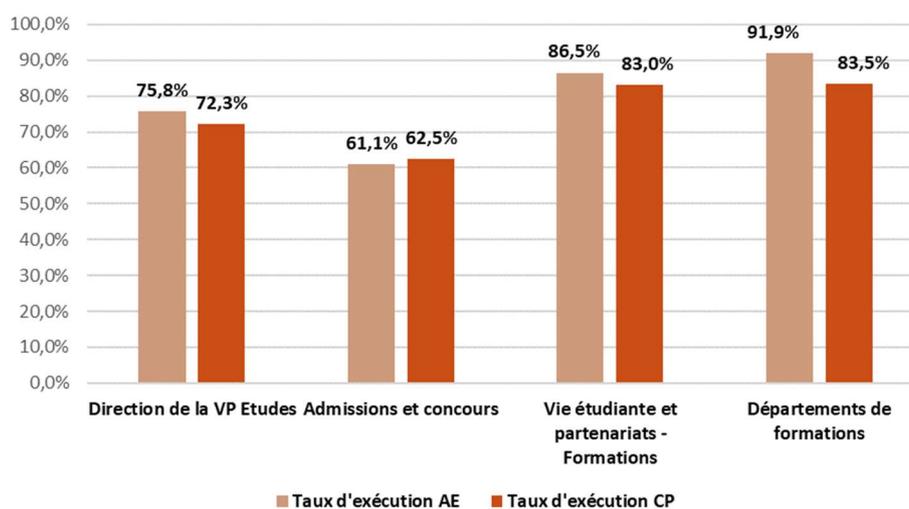


Figure 35 - Taux d'exécution en AE et en CP de la vice-présidence Etudes par service en 2020

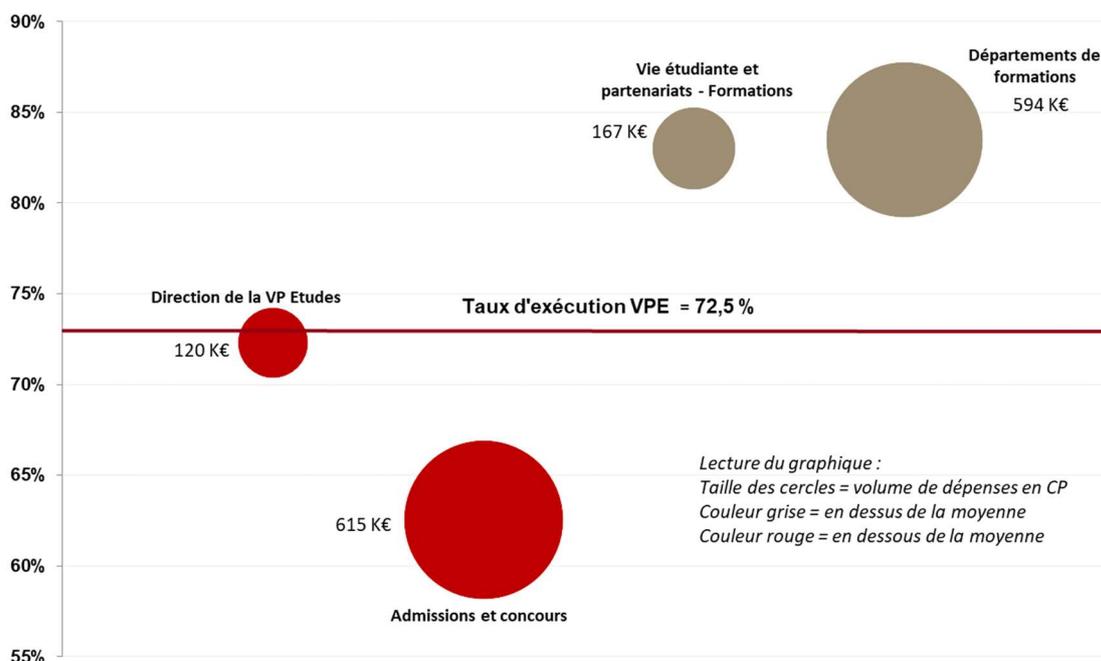


Figure 36 - Taux d'exécution et volume des crédits de paiement 2020 des services de la VPE

Le service admissions et concours et les départements de formation ont les plus gros volumes de consommation de crédits de paiement de la VPE, afin d'assurer les missions principales d'enseignement et du recrutement sur concours des élèves.

3.4.2.2. Zoom sur la consommation en AE et CP des moyens établissement

Les moyens établissement alloués à la VP Etudes lors du budget rectificatif se sont déclinés comme tel :

- 117 075 € en investissement dans le cadre du PPI Ecole
- 831 922 € en dotation de fonctionnement
- 333 522 € en personnel (vacations pour l'organisation des concours)

Soit 1,28M€.

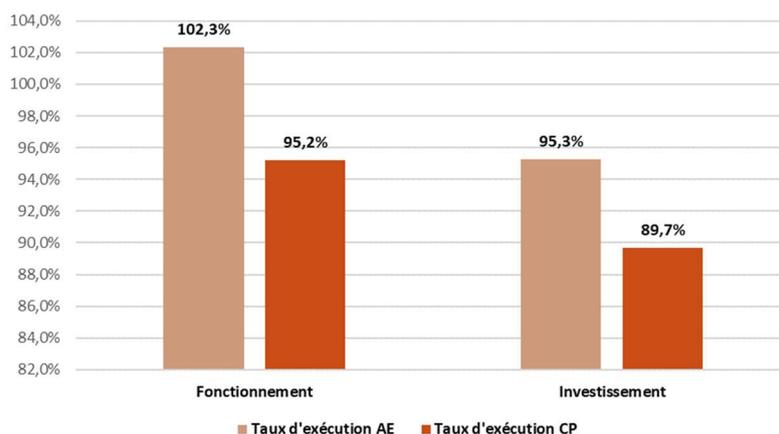


Figure 37 - Taux d'exécution des moyens Etablissement par la VP Etudes en 2020

La VP Etudes a exécuté 95,3% des AE et 89,7% des CP des crédits d'investissement alloués en budget rectificatif. 105K€ de CP ont été exécutés dont 80,5K€ pour les départements de formations et 24,5K€ pour la vie étudiante.

Quelques exemples de dépenses d'investissement importantes effectuées en 2020 : renouvellement d'ordinateurs pour 40K€, nouvel équipement de sono pour le centre de sport et le théâtre Kantor pour 21K€, 36K€ d'acquisitions de matériels scientifiques pour les travaux pratiques. De plus, un nombre important d'équipements informatiques ont été achetés pour pouvoir équiper les agents en travail à distance suite au confinement.

En ce qui concerne les crédits de fonctionnement, 102,3% des autorisations d'engagement ont été exécutées et 95,2% des crédits de paiement.

Les dépenses dédiées au FSDIE ont augmenté de + de 60% entre 2019 et 2020, notamment par les aides supplémentaires accordées pour faire face à la crise sanitaire.

Quelques exemples de dépenses de fonctionnement importantes effectuées en 2020 : subventions aux associations étudiantes de l'école pour environ 67K€, 30K€ de dépenses liées à la pratique sportive (paiement des intervenants sur crédits de fonctionnement, partenariats avec des clubs de sport lyonnais, équipements divers), 16K€ de dépenses pour le théâtre Kantor (maintenance des équipements et fournitures électriques).

3.5. La Direction Générale des Services

3.5.1. Constat

Le taux d'exécution des dépenses en **autorisations d'engagement** de la Direction générale des services est de **95,11%**, soit une consommation de 115M€. En 2019, le taux d'exécution était de 98,5% pour une consommation de 115,29M€.

Le taux d'exécution des dépenses en **crédits de paiement** de la Direction Générale des services est de **98,53%**, soit une consommation de 116,45M€. En 2019, le taux d'exécution était de 98,9% pour une consommation de 114M€.

Ces dépenses comprennent la masse salariale Etat, qui a fait l'objet d'un paragraphe précédent dans ce rapport (2.2.3).

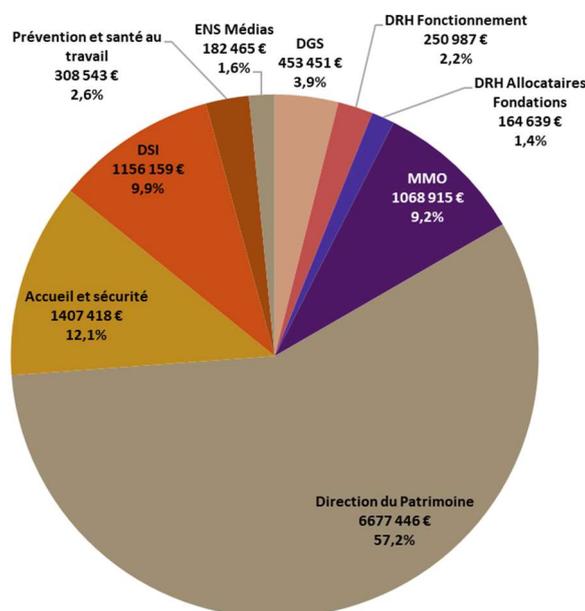
3.5.2. Détail

3.5.2.1. Consommation globale en AE et en CP

Les crédits de masse salariale Etat représentent 89,2% des CP consommés par la DGS en 2020 (88,6% des CP en 2019). La Direction du patrimoine rassemble ensuite 6,4% des CP consommés (6,3% en 2019).

En excluant la MSE, le volume des CP consommés de la direction générale des services est représenté par le graphique suivant.

2020



2019

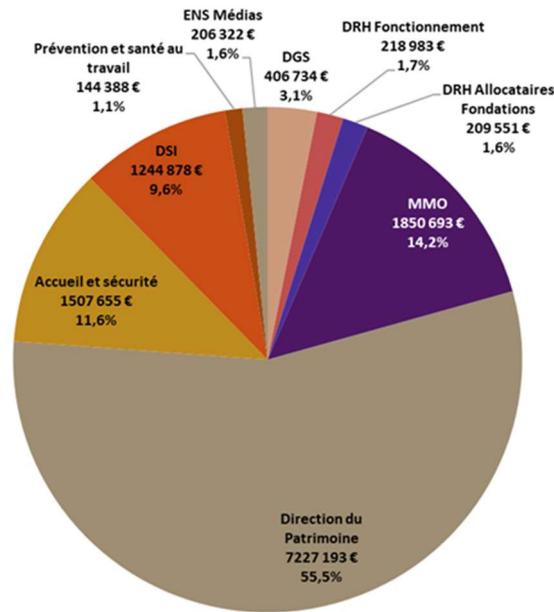


Figure 38 - Répartition des crédits de paiements consommés par service de la DGS en 2019 et 2020 (hors MSE)

La Direction du patrimoine a consommé près de 6,7M€ en CP, soit quasi 57,2% des dépenses de la DGS hors MSE. C'est sur le budget de cette direction que sont en effet réalisés l'ensemble des travaux et maintenances pour l'établissement.

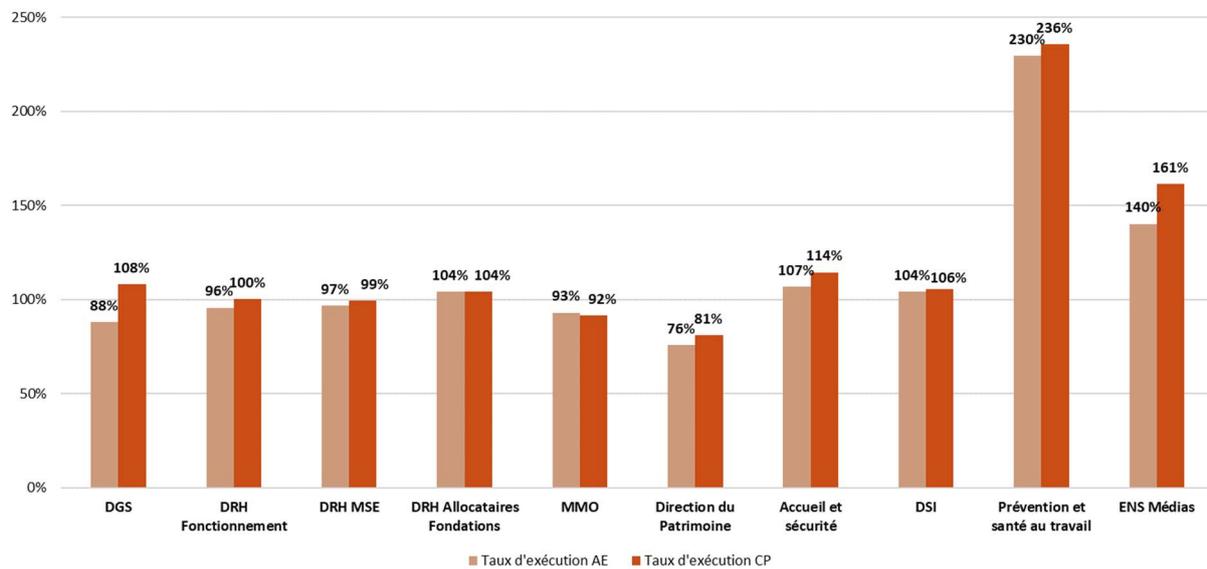


Figure 39 - Taux d'exécution en AE et CP de la DGS par service en 2020

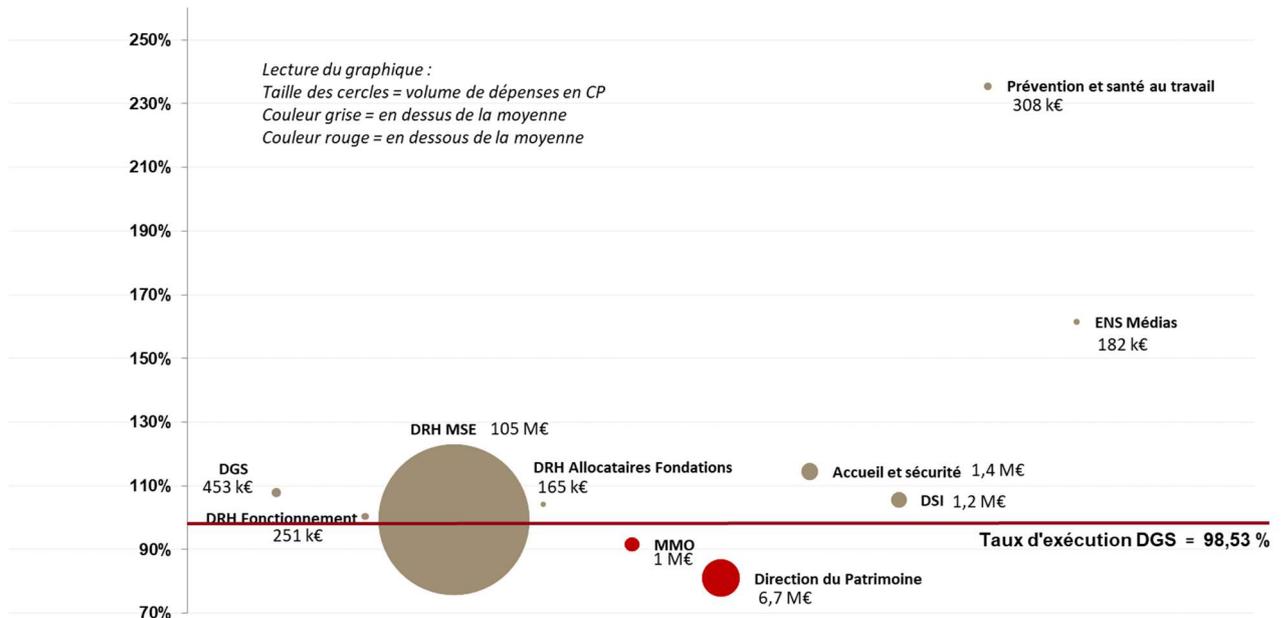


Figure 40 - Taux d'exécution et volume des crédits de paiement 2020 des services de la DGS

Les crédits ouverts ont particulièrement bien été consommés cette année, les taux d'exécution des crédits de paiement des services de la DGS sont tous supérieurs ou égaux à 92%. En raison de la crise sanitaire, les crédits ouverts au service Prévention et Santé au Travail et à ENS Médias ont été sur-exécutés. En effet, le service SPST a eu notamment en charge l'achat de masques de protection, de gels hydroalcooliques, et de lingettes pour désinfecter les surfaces. ENS Média a perçu moins de recettes externes pour compenser ses dépenses et a, de plus, engagé un nouveau marché de copieurs avec la société Kyocera.

3.5.2.2. Zoom sur la consommation en AE et CP des moyens établissement

Les moyens établissement alloués à la DGS lors du budget rectificatif se sont déclinés comme tel :

- 1 856 459 € en investissement dans le cadre du PPI Ecole (en CP)
- 7 774 807 € en dotation de fonctionnement (CP) hors CDSN

Soit un total de 9,6M€.

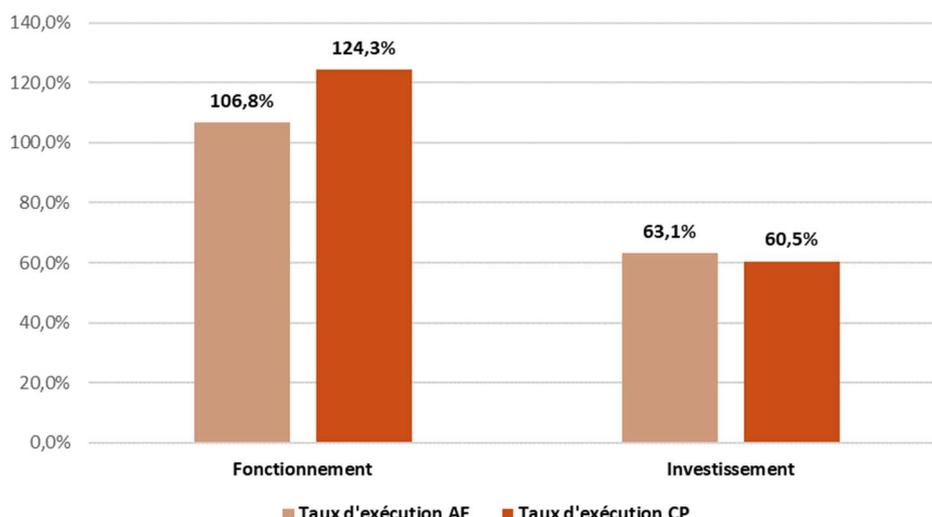


Figure 41 - Taux d'exécution des moyens Etablissement par la DGS en 2020

La dotation de fonctionnement allouée à la DGS a été sur-exécutée, le décalage avec les AE s'explique par le fait que des factures liées à des engagements de 2019 ont été payées en 2020.

Les moyens alloués à la DGS en investissement ont été moins bien exécutés, aussi bien en AE qu'en CP. Cette sous-exécution concerne la Direction du Patrimoine, 685k€ ont été exécutés par la direction sur les 1,8M€ ouverts en budget rectificatif. Cette sous-exécution s'explique par divers travaux prévus qui au final n'ont pas pu être réalisés en 2020 du fait de la situation sanitaire et qui vont être reportés en 2021.

- Ainsi, sur les 585k€ en AE et 500k€ en CP prévus pour la restructuration de la BDL, seuls 397k€ en AE et 278k€ en CP ont été consommés.
- Les 72k€ prévus pour réaliser des opérations vertueuses d'améliorations énergétiques vont être reprogrammés en 2021.
- Un tableau général de sécurité doit être installé dans la salle informatique de nouvelle génération SING. 66k€ ont été engagés en fin d'année 2020 mais les CP n'ont pas été décaissés.
- Les 300k€ de prévus au budget rectificatif pour la construction des chambres de culture sur le site Monod n'ont pas été totalement consommés, 264k€ en AE et 162k€ en CP.

3.6. La Présidence

3.6.1. Constat

Le taux d'exécution des dépenses en **autorisations d'engagement** de la Présidence est de **75,9%**, soit une consommation de 783K€. En 2019, le taux d'exécution était de 91% pour une consommation de 1,19M€.

Le taux d'exécution des dépenses en **crédits de paiement** de la Présidence est de **76,6%**, soit une consommation de 789K€. En 2019, le taux d'exécution était de 86,8% pour une consommation de 1,18M€.

3.6.2. Détail

3.6.2.1. Consommation globale en AE et en CP

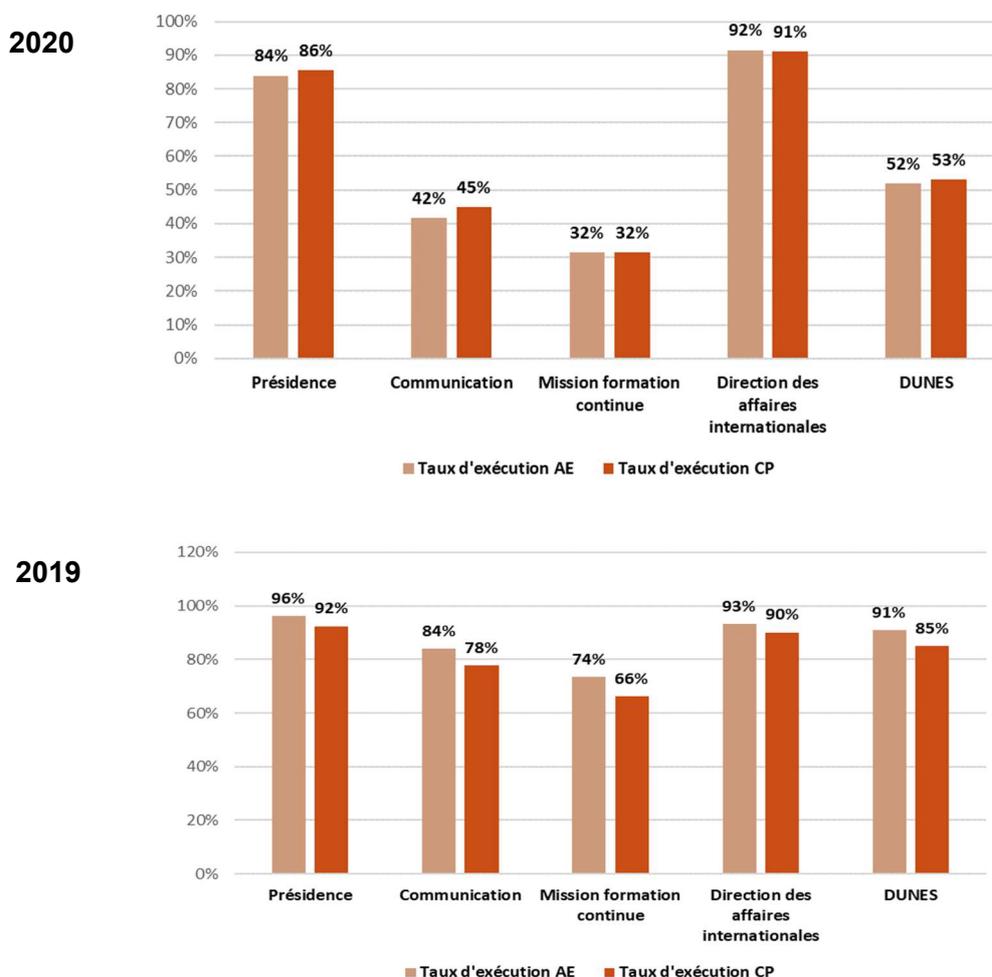


Figure 42 - Taux d'exécution en AE et CP de la Présidence par service en 2019 et 2020

Les taux d'exécution des crédits ouverts en AE et en CP sont assez faibles en 2020, en effet les services de la communication et de la formation continue ont tous deux exécuté moins de 50% des crédits ouverts en budget rectificatif (et ce aussi bien en AE qu'en CP) du fait de la situation sanitaire.

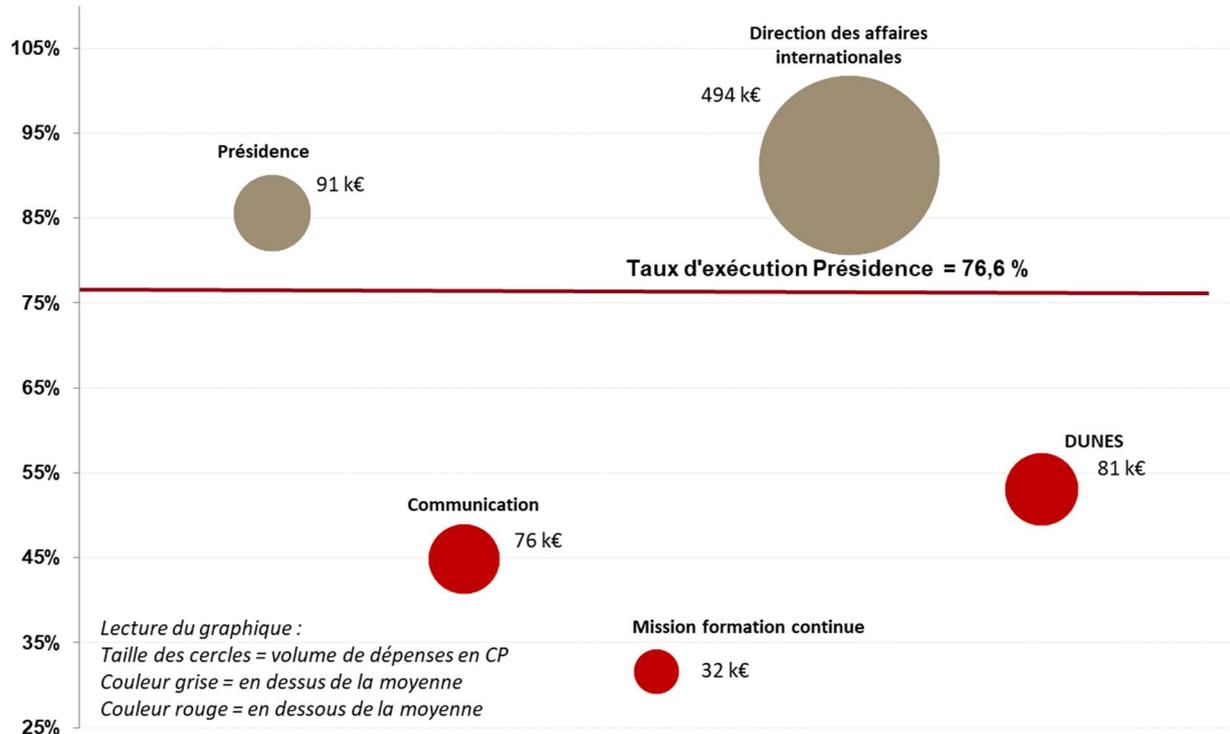


Figure 43 - Taux d'exécution et volume des crédits de paiement pour 2020 des services de la Présidence

Le taux d'exécution de la mission formation continue dépend de la réalisation des recettes qui est difficile à prévoir et qui en 2020 a été plus faible du fait de la situation sanitaire. On peut néanmoins observer que le service de la Présidence a plutôt bien exécuté ses crédits ouverts, 86% des CP et 84% des AE, et que la DAI a également des taux d'exécution similaires à ceux de l'an dernier malgré la crise sanitaire, 91% des CP et 92% des AE (en 2019 : 90% des CP et 93% des AE) puisqu'une grande partie de son budget concerne le reversement de bourses d'étude (Erasmus, Ampère, mobilité, attractivité normalien...) qui ont continué à être versé en 2020.

3.6.2.2. Consommation globale des moyens établissement en AE et en CP

Les moyens établissement alloués à la Présidence lors du budget rectificatif se sont déclinés comme tel :

- 25 000 € en investissement dans le cadre du PPI Ecole (en CP)
- 737 582 € en dotation de fonctionnement (en CP)

Soit un total d'un peu plus de 762 582 €.

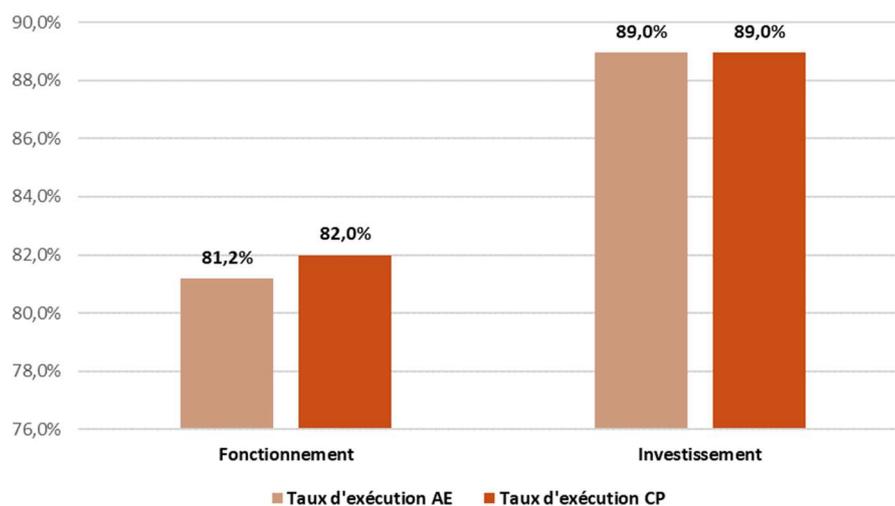


Figure 44 - Taux d'exécution des moyens Etablissement par la Présidence en 2020

Les moyen établissement ont été sous-exécutés de presque 136k€ en fonctionnement, et ce en raison de la crise sanitaire.

Les crédits d'investissement ont plutôt bien été exécutés puisque seulement 2 762 € n'ont pas été consommés sur les 25 000 € alloués (89% des crédits consommés).

3.7. L'Institut Français de l'Éducation

3.7.1. Constat

Le taux d'exécution des dépenses en **autorisations d'engagement** de l'IFE est de **68,4%**, soit une consommation de 280k€. En 2019, le taux d'exécution était de 76,3% pour une consommation de 683k€.

Le taux d'exécution des dépenses en **crédits de paiement** de l'IFE est de **68,4%**, soit une consommation de 280k€. En 2019, le taux d'exécution était de 74,9% pour une consommation de 673k€.

3.7.2. Détail

3.7.2.1. Consommation globale en AE et en CP

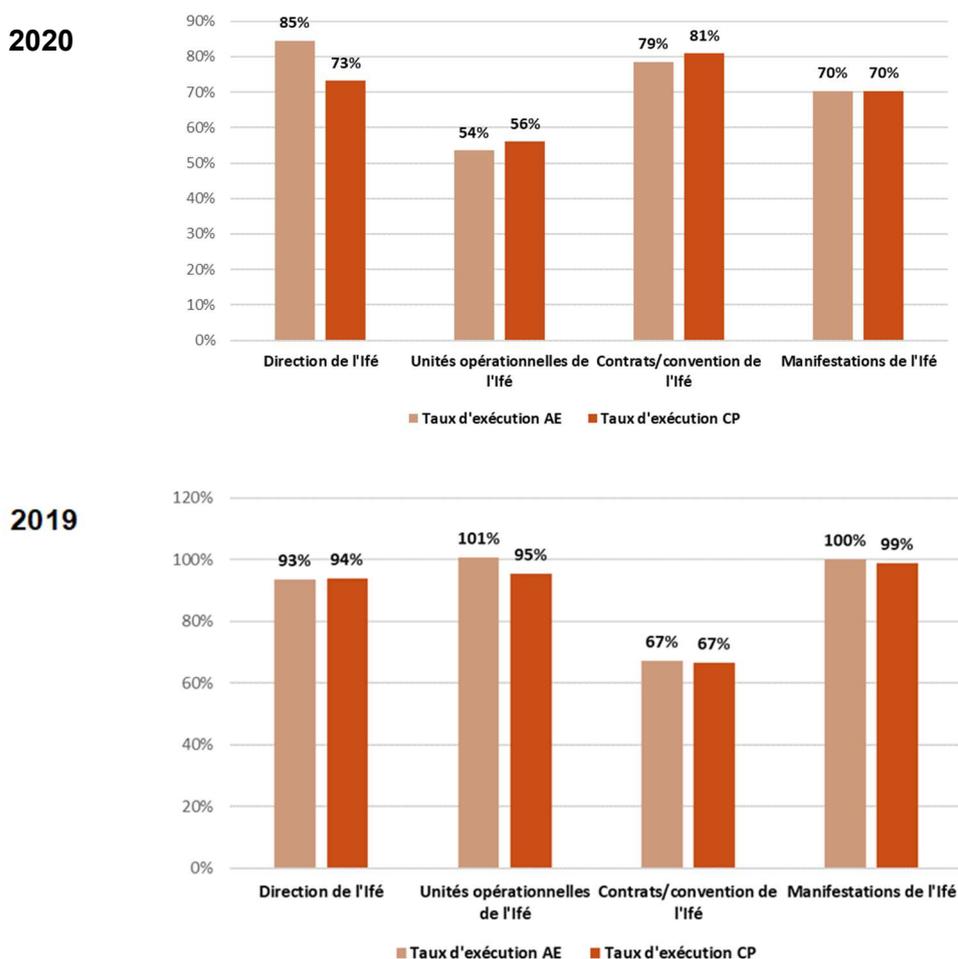


Figure 45 - Taux d'exécution en AE et CP de l'IFE par unité en 2019 et 2020

En 2020, l'IFE a moins bien exécuté les crédits qui lui ont été alloués en comparaison à 2019, et ce à cause de la crise sanitaire. Ainsi, si en 2019, 100% des AE et 99% des CP du service des manifestations avaient été exécutés, en 2020, ce sont seulement 70% des AE et des CP. En 2020, la direction de l'IFE a exécuté 73% des CP ouverts en budget rectificatif, contre 94% en 2019 ; et les unités opérationnelles ont consommé 56% des CP ouverts, contre 95% en 2019. En revanche, les dépenses relatives aux contrats et aux conventions ont mieux été exécutées cette année puisque 81% des CP ont été consommés contre 67% en 2019.

Les dépenses relatives aux contrats et aux conventions sont plus difficiles à prévoir, elles dépendent de l'avancement des projets et des signatures de conventions.

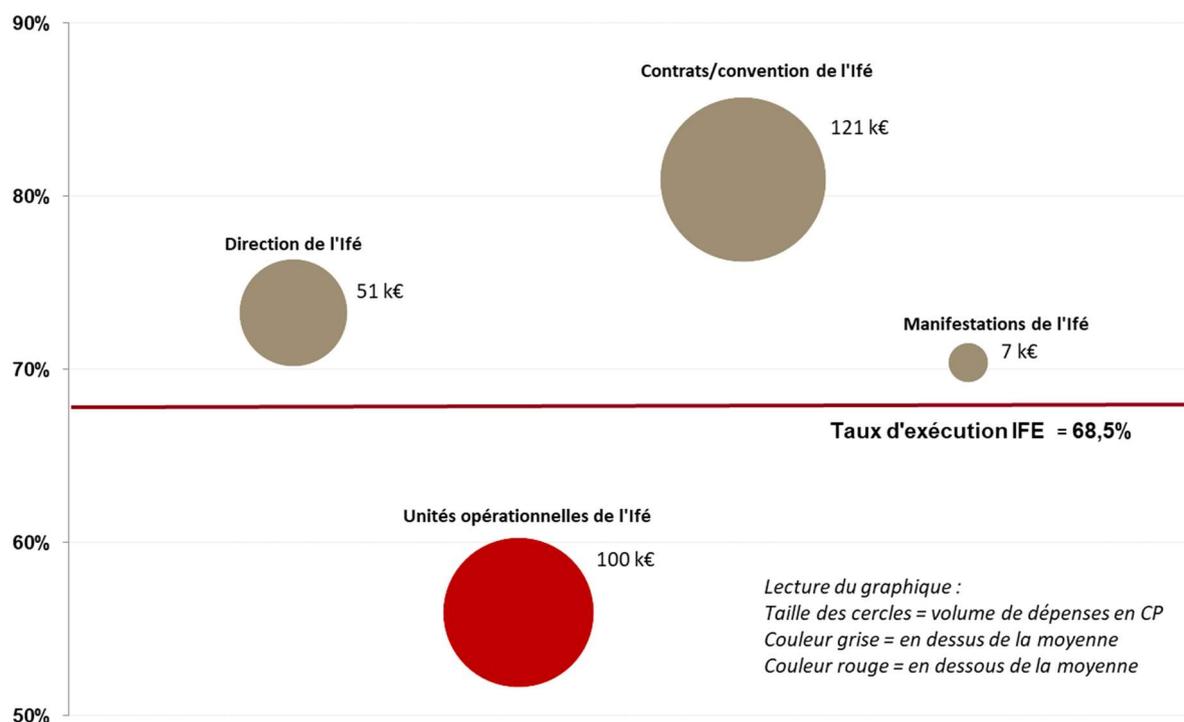


Figure 46 - Taux d'exécution et volume des crédits de paiement 2020 des unités de l'IFE

3.7.2.2. Zoom sur la consommation en AE et CP des moyens établissement

Les 184 400 € de moyens établissement alloués à l'IFE lors du budget rectificatif se sont déclinés comme tel :

- 174 900 € en dotation de fonctionnement
- 9 500 € en investissement

En 2019, l'IFE avait bénéficié de 242k€ de moyens établissement dont 20k€ d'investissement dans le cadre du PPI Ecole.

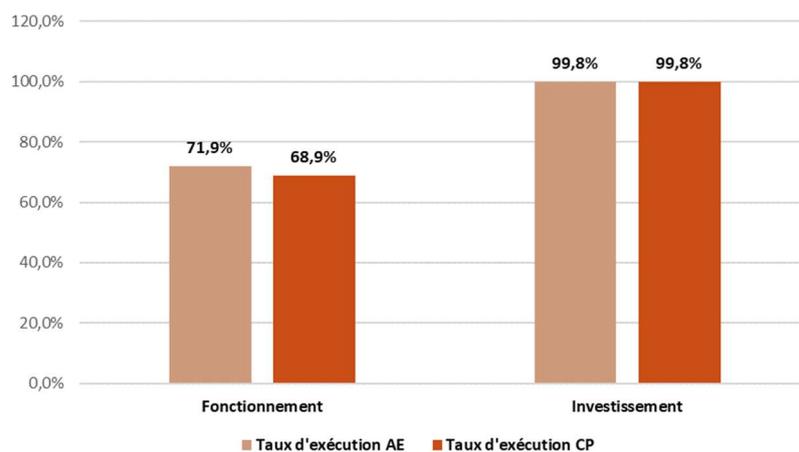


Figure 47 - Taux d'exécution des moyens Etablissement par l'IFE en 2020

L'IFE a consommé 70,5% des CP et 73,3% des AE en moyens établissement qui lui ont été alloués en 2020. L'IFE a exécuté presque 100% des crédits d'investissement qui lui ont été alloués pour équiper des agents en matériels informatiques en raison de la crise sanitaire (ordinateurs portables).

3.8. La Bibliothèque Diderot de Lyon

3.8.1. Constat

Créée en septembre 2012, la BDL est un service à comptabilité distincte. Cela signifie que cette entité dispose d'un budget propre, voté séparément de celui de l'ENS de Lyon. Les tableaux budgétaires en annexe de ce rapport sont également réalisés pour la BDL. Les données présentées ici n'ont pas d'impact sur les indicateurs financiers de l'établissement et n'apparaissent pas dans la consommation des AE et CP.

Seules les dépenses de personnel sur budget Etat des agents affectés à la BDL restent intégrées au budget de l'ENS de Lyon.

Le taux d'exécution des dépenses en **autorisations d'engagement** de la BDL est de **94,3%**, soit une consommation de 1M€. En 2019, le taux d'exécution était de 98,7% pour une consommation de 1,11M€.

Le taux d'exécution des dépenses en **crédits de paiement** de la BDL est de **94%**, soit une consommation de 1M€. En 2019, le taux d'exécution était de 97,8% pour une consommation de 1,10M€.

3.8.2. Détail

La BDL a bénéficié en 2020 d'une allocation de moyens établissement (crédits de fonctionnement) à hauteur de 999k€. En 2020, la dotation (un peu plus de 500 k€) qui était autrefois fléchée spécifiquement BDL a été globalisée au sein de la dotation globale attribuée à l'établissement.

La BDL a moins bien exécuté ses moyens établissement puisque 92% des AE ont été consommés et 91% des crédits de paiement contre 99,2% des AE et 97,6% des CP en 2019.

Au-delà de ces crédits, un certain nombre de dépenses liées à des opérations immobilières ont été menées par la DirPAT sur le budget qui lui est alloué.

4. Annexes réglementaires

4.1. Annexe 1 : tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS - EXECUTION 2020						
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L712-9		NOMBRE D'EMPLOIS	
	PERMANENTS	NON PERMANENTS	EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS - CHERCHEURS, CHERCHEURS	TITULAIRES		222,7	0,0	222,7	
	CDI		0,0	1,0	1,0	
	CDD		203,4	92,3	295,8	
SOUS TOTAL EC			426,2	93,3	519,5	
ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES	TITULAIRES		904,5	0,0	904,5	
	CDI		425,1	0,0	425,1	
	CDD		17,0	0,0	17,0	
BIATSS	PERMANENTS		69,5	40,0	109,6	
	NON PERMANENTS		511,7	40,0	551,7	
	SOUS TOTAL BIATSS		1 842,3	133,4	1 975,7	
TOTAL			1 842,3	133,4	1 975,7	
PLAFOND DES EMPLOIS FIXÉS PAR L'ÉTAT			1 975			
AUTRES EMPLOIS				133,4		
PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION						1975,7

4.2. Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires

4.2.1. Tableau des autorisations budgétaires établissement

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire Etablissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Dépenses						Recettes				
	Exécution 2019		BI 2020		BR 2020		BR 2020		Exécution 2020		
	AE	CP									
TOTAL	135 475 662 €	134 528 937 €	140 570 667 €	139 592 022 €	140 852 147 €	138 137 713 €	132 537 403 €	133 767 756 €	126 335 747 €	127 347 439 €	Recettes globalisées
Personnel	97 539 020 €	97 540 075 €	99 989 698 €	99 706 831 €	99 706 831 €	99 706 831 €	98 951 977 €	98 897 740 €	115 585 730 €	118 218 030 €	Subvention pour charges de service public
dont contributions employeur au CAS Pension	29 868 707 €		30 220 717 €	30 311 370 €	30 311 370 €	30 311 370 €	30 023 746 €	30 033 146 €	39 583 €	103 550 €	Autres financements de l'Etat
Infraannuel	93 870 908 €		95 159 043 €	94 876 176 €	94 876 176 €	94 876 176 €	94 423 943 €	94 389 706 €	149 165 €	110 000 €	Fiscalité affectée
Pluriannuel	3 668 511 €		4 830 655 €	4 830 655 €	4 830 655 €	4 830 655 €	4 528 024 €	4 528 024 €	3 489 479 €	1 634 046 €	Autres financements publics
Fonctionnement	31 267 956 €	29 776 845 €	33 240 331 €	33 028 986 €	34 885 778 €	32 931 586 €	28 230 688 €	29 798 156 €	7 091 789 €	6 214 092 €	Ressources propres
Infraannuel	17 647 089 €	18 507 758 €	17 515 727 €	17 238 140 €	17 124 282 €	16 843 798 €	15 690 405 €	15 532 723 €			
Pluriannuel	13 620 867 €	11 277 088 €	15 725 104 €	15 790 846 €	17 761 496 €	16 087 787 €	12 540 284 €	14 265 433 €	6 521 564 €	10 846 477 €	Ressources fléchées
dont reversements CDSM	10 726 987 €	7 866 209 €	12 087 880 €	11 225 101 €	11 004 252 €	11 427 042 €	8 346 232 €	11 128 568 €	4 19 005 €	633 293 €	Financements de l'Etat fléchés
Intervention									4 935 703 €	8 386 441 €	Autres financements publics fléchés
Investissement	6 688 686 €	7 210 018 €	7 340 138 €	6 573 338 €	6 259 538 €	5 489 296 €	5 354 737 €	5 071 659 €	1 166 796 €	1 826 743 €	Autres recettes fléchées
Infraannuel	4 266 892 €	4 712 511 €	3 746 633 €	3 834 633 €	3 130 033 €	3 154 791 €	3 006 873 €	2 712 785 €			
Pluriannuel	2 421 794 €	2 497 507 €	3 593 505 €	2 738 705 €	3 129 505 €	2 334 505 €	2 347 864 €	2 358 874 €			
TOTAL DES DEPENSES	135 475 662 €	134 528 937 €	140 570 667 €	139 592 022 €	140 852 147 €	138 137 713 €	132 537 403 €	133 767 756 €	132 857 311 €	137 044 871 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)									-1 671 627 €	-2 547 151 €	Solde budgétaire (déficit)
											-1 726 082 €

4.2.2. Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Dépenses						Recettes				
	Exécution 2019		BI 2020		BR 2020		Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP					AE
TOTAL	134 362 000 €	133 425 146 €	139 497 946 €	138 519 301 €	139 783 645 €	137 055 175 €	131 529 701 €	125 519 187 €	125 170 701 €	125 353 388 €	Recettes globalisées
Personnel	97 462 239 €	97 463 294 €	99 946 734 €	99 946 734 €	99 648 867 €	99 648 867 €	98 928 905 €	98 874 667 €	98 874 667 €	98 874 667 €	
dont contributions employeur au CAS-Prestion	29 868 707 €	29 868 707 €	30 220 717 €	30 220 717 €	30 311 370 €	30 311 370 €	30 033 146 €	30 033 146 €	30 033 146 €	30 033 146 €	
Infra-annuel	93 826 800 €	93 827 856 €	95 159 043 €	95 159 043 €	94 861 176 €	94 861 176 €	94 420 085 €	94 365 847 €	94 365 847 €	94 365 847 €	Autres financements de l'Etat
Pluri-annuel	3 635 438 €	3 635 438 €	4 787 691 €	4 787 691 €	4 787 691 €	4 787 691 €	4 508 820 €	4 508 820 €	4 508 820 €	4 508 820 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement	3 0 259 532 €	28 766 254 €	32 211 074 €	31 939 229 €	33 884 047 €	31 929 855 €	27 254 838 €	28 826 934 €	27 254 838 €	27 254 838 €	Autres financements publics
Infra-annuel	16 551 697 €	17 502 198 €	16 572 432 €	16 234 845 €	16 149 013 €	15 866 539 €	14 714 354 €	14 561 500 €	14 561 500 €	14 561 500 €	Ressources propres
Pluri-annuel	13 607 834 €	11 264 056 €	15 638 642 €	15 704 384 €	17 735 034 €	16 063 326 €	12 540 284 €	14 265 433 €	12 540 284 €	14 265 433 €	Ressources fléchées
dont reversements CDSN	10 726 987 €	7 586 209 €	12 067 869 €	11 225 101 €	11 004 262 €	11 427 048 €	8 346 232 €	11 126 588 €	8 346 232 €	11 126 588 €	Financements de l'Etat fléchés
Intervention											Autres financements publics fléchés
Investissement	6 640 230 €	7 195 599 €	7 340 138 €	6 573 335 €	6 520 731 €	5 476 453 €	5 345 559 €	5 049 043 €	6 33 293 €	6 33 293 €	Autres recettes fléchées
Infra-annuel	4 238 125 €	4 698 092 €	3 746 633 €	3 634 633 €	3 121 226 €	3 131 948 €	2 998 095 €	2 689 869 €	6 33 293 €	6 33 293 €	
Pluri-annuel	2 402 105 €	2 497 507 €	3 593 505 €	2 938 702 €	3 399 505 €	2 344 505 €	2 347 864 €	2 359 074 €	1 826 743 €	1 826 743 €	
TOTAL DES DEPENSES	134 362 000 €	133 425 146 €	139 497 946 €	138 519 301 €	139 783 645 €	137 055 175 €	131 529 701 €	132 750 643 €	135 930 964 €	136 329 389 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)									-2 652 123 €	-1 124 211 €	Solde budgétaire (déficit)

4.3. Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

4.3.1. Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination établissement (ENS de Lyon + BDL)

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Formation initiale et continue	21 096 737 €	21 087 043 €	8 269 255 €	11 760 445 €	128 512 €	126 388 €	29 492 503 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	677 130 €	677 130 €	300 313 €	297 666 €	0 €	0 €	977 443 €	974 796 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 074 400 €	15 074 400 €	918 054 €	687 405 €	128 512 €	126 388 €	16 118 965 €	15 888 173 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 345 207 €	5 335 513 €	7 050 888 €	10 775 374 €	0 €	0 €	12 396 095 €	16 110 887 €
D105 - Bibliothèques et documentation	4 842 831 €	4 842 831 €	976 055 €	971 427 €	8 779 €	22 816 €	5 827 664 €	5 837 074 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 907 862 €	2 907 862 €	1 344 145 €	1 340 945 €	683 169 €	722 421 €	4 935 177 €	4 971 228 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 335 296 €	2 335 296 €	236 706 €	232 826 €	52 413 €	49 714 €	2 624 415 €	2 617 837 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 121 887 €	4 121 887 €	790 192 €	773 807 €	831 558 €	833 864 €	5 743 637 €	5 729 559 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 666 167 €	1 666 167 €	497 434 €	494 502 €	293 959 €	293 959 €	2 457 560 €	2 454 628 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 039 211 €	7 039 211 €	1 079 504 €	1 071 484 €	101 700 €	94 311 €	8 220 415 €	8 205 006 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 524 115 €	3 524 115 €	1 441 398 €	1 433 321 €	1 291 595 €	1 070 428 €	6 257 108 €	6 027 864 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 309 384 €	2 309 384 €	127 537 €	362 768 €	124 092 €	125 041 €	2 561 013 €	2 797 193 €
D114 - Immobilier	4 076 436 €	4 076 436 €	6 869 337 €	5 546 394 €	1 494 574 €	1 385 270 €	12 440 347 €	11 008 101 €
D115 - Plochage et support	44 152 263 €	44 108 109 €	6 018 072 €	5 228 010 €	315 305 €	323 118 €	50 485 629 €	49 659 237 €
Étudiants	879 797 €	879 397 €	581 054 €	582 227 €	31 082 €	24 548 €	1 491 934 €	1 486 173 €
D201 - Aides directes aux étudiants	55 520 €	55 120 €	400 660 €	402 363 €	0 €	0 €	456 179 €	457 483 €
D202 - Aides indirectes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	824 278 €	824 278 €	180 394 €	179 864 €	31 082 €	24 548 €	1 035 754 €	1 028 690 €
Total	98 951 977 €	98 897 740 €	28 230 688 €	29 798 156 €	5 354 737 €	5 071 899 €	132 537 403 €	133 767 755 €
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	3 555 685 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	118 538 852 €					135 000 €			118 673 852 €
Droits d'inscription					722 841 €	0 €	0 €	0 €	722 841 €
Formation continue, diplômes propres et VAE					64 979 €	0 €	0 €	0 €	64 979 €
Taxe d'apprentissage					34 135 €	0 €	0 €	0 €	34 135 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR					510 338 €	0 €	0 €	20 €	510 358 €
Valorisation					48 684 €	0 €	0 €	0 €	48 684 €
ANR investissements d'avenir				157 611 €		0 €	1 662 034 €	0 €	1 819 646 €
ANR hors investissements d'avenir				518 056 €		0 €	2 947 691 €	0 €	3 465 747 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				0 €		0 €	569 268 €	0 €	569 268 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				0 €		0 €	1 907 408 €	0 €	1 907 408 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		345 974 €		1 999 582 €	6 500 €	160 954 €	541 505 €	0 €	3 054 515 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	2 037 624 €	2 037 624 €
Autres recettes			136 758 €	4 500 €	4 258 629 €	0 €	0 €	14 488 €	4 414 384 €
Total	118 538 852 €	345 974 €	136 758 €	2 679 750 €	5 646 105 €	295 954 €	7 627 906 €	2 052 141 €	137 323 440 €

4.3.2. Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	21 096 737 €	21 087 043 €	8 269 255 €	11 760 445 €	126 512 €	126 368 €	29 482 503 €	32 973 856 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	677 130 €	677 130 €	300 313 €	297 666 €			977 443 €	974 796 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 074 400 €	15 074 400 €	918 054 €	687 405 €	126 512 €	126 368 €	16 118 965 €	15 888 173 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 345 207 €	5 335 513 €	7 050 888 €	10 775 374 €			12 396 095 €	16 110 887 €
D105 - Bibliothèques et documentation	4 819 758 €	4 819 758 €	204 €	204 €			4 819 963 €	4 819 963 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	2 907 862 €	2 907 862 €	1 344 145 €	1 340 945 €	683 169 €	722 421 €	4 935 177 €	4 971 228 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 335 296 €	2 335 296 €	236 706 €	232 826 €	52 413 €	49 714 €	2 624 415 €	2 617 837 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 121 887 €	4 121 887 €	790 192 €	773 807 €	831 558 €	833 864 €	5 743 637 €	5 729 559 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 666 167 €	1 666 167 €	497 434 €	494 502 €	293 959 €	293 959 €	2 457 560 €	2 454 628 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 039 211 €	7 039 211 €	1 079 504 €	1 071 484 €	101 700 €	94 311 €	8 220 415 €	8 205 006 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 524 115 €	3 524 115 €	1 441 398 €	1 433 321 €	1 291 595 €	1 070 428 €	6 257 108 €	6 027 864 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 309 384 €	2 309 384 €	127 537 €	362 768 €	124 092 €	125 041 €	2 561 013 €	2 797 193 €
D114 - Immobilier	4 076 436 €	4 076 436 €	6 869 337 €	5 546 394 €	1 494 574 €	1 385 270 €	12 440 347 €	11 008 101 €
D115 - Pilotage et support	44 152 253 €	44 108 109 €	6 018 072 €	5 228 010 €	315 305 €	323 118 €	50 485 629 €	49 659 237 €
Étudiants	879 797 €	879 397 €	581 054 €	582 227 €	31 082 €	24 548 €	1 481 934 €	1 486 175 €
D201 - Aides directes aux étudiants	55 520 €	55 120 €	400 660 €	402 363 €			456 179 €	457 483 €
D202 - Aides indirectes							0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	824 278 €	824 278 €	180 394 €	179 864 €	31 082 €	24 548 €	1 035 754 €	1 028 690 €
Total	98 928 905 €	98 874 667 €	27 254 838 €	28 826 934 €	5 345 959 €	5 049 043 €	131 529 701 €	132 750 643 €
							SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	3 578 746 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées							Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées			
Subvention pour charges de service public	117 651 274 €							135 000 €			117 786 274 €
Droits d'inscription					722 841 €						722 841 €
Formation continue, diplômes propres et VAE					64 979 €						64 979 €
Taxe d'apprentissage					34 135 €						34 135 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR					510 338 €				20 €		510 358 €
Valorisation					48 684 €						48 684 €
ANR investissements d'avenir				157 611 €					1 662 034 €		1 819 646 €
ANR hors investissements d'avenir				518 056 €					2 947 691 €		3 465 747 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									569 268 €		569 268 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									1 907 408 €		1 907 408 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		345 974 €		1 901 725 €	6 500 €			160 954 €	541 505 €		2 956 658 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs										2 037 624 €	2 037 624 €
Autres recettes			136 758 €	4 500 €	4 250 013 €					14 488 €	4 405 769 €
Total	117 651 274 €	345 974 €	136 758 €	2 581 892 €	5 637 489 €	295 954 €	7 627 906 €	2 052 141 €	136 329 389 €		

4.3.3. Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	23 072 €		975 851 €	971 223 €	8 779 €	22 816 €	1 007 701 €	1 017 111 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
Étudiants	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
Total	23 072 €	23 072 €	975 851 €	971 223 €	8 779 €	22 816 €	1 007 701 €	1 017 111 €
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	-23 061 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	887 578 €								887 578 €	
Droits d'inscription									0 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE									0 €	
Taxe d'apprentissage									0 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0 €	
Valorisation									0 €	
ANR investissements d'avenir									0 €	
ANR hors investissements d'avenir									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				97 857 €					97 857 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0 €	
Autres recettes					8 615 €				8 615 €	
Total	887 578 €	0 €	0 €	97 857 €	8 615 €	0 €	0 €	0 €	994 051 €	

4.4. Annexe 4 : tableau des équilibres financiers

4.4.1. Tableau d'équilibre financier établissement

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier Établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
Solde budgétaire (déficit) *	1 671 627 €	2 547 151 €	1 126 082 €		0 €			3 555 685 €
dont solde budgétaire budget principal								
dont solde budgétaire budget du SAIC								
dont solde budgétaire FU								
dont solde budgétaire BAI								
dont solde budgétaire SIE								
Remboursements d'emprunts - Cautions résidences étudiantes	192 114 €	195 000 €	195 000 €	192 366 €	198 498 €	195 000 €	195 000 €	181 270 €
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	4 097 472 €	4 658 265 €	4 518 768 €	4 194 178 €	4 103 298 €	4 157 547 €	3 619 751 €	3 663 308 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-13 612 €			-80 954 €	-404 075 €			-3 217 €
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	5 947 601 €	7 400 416 €	5 539 850 €	4 305 580 €	3 897 722 €	4 352 547 €	3 814 751 €	7 397 046 €
Variation de trésorerie				3 091 467 €	2 049 879 €	3 047 869 €	2 025 099 €	
dont Abondement de la trésorerie fléchée		1 023 872 €	1 023 872 €	1 827 472 €	1 813 927 €			
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)				1 263 995 €	235 952 €	4 071 741 €	3 048 971 €	
TOTAL DES BESOINS	5 947 601 €	7 400 416 €	5 539 850 €	7 397 046 €	5 947 601 €	7 400 416 €	5 839 850 €	7 397 046 €
TOTAL DES FINANCEMENTS								

4.4.2. Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
Solde budgétaire (déficit) *	1 708 179 €	2 552 123 €	1 124 211 €					3 578 746 €
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>								<i>Solde budgétaire (excédent) *</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>								<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>								<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>								<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>								<i>dont solde budgétaire BAI</i>
								<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts - Cautions résidences étudiantes	192 114 €	195 000 €	195 000 €	192 356 €				195 000 €
Opérations au non et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	4 020 357 €	4 564 265 €	4 428 768 €	4 115 054 €				181 270 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-13 612 €			-48 469 €				
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	5 907 038 €	7 311 388 €	5 747 979 €	4 258 941 €	4 247 547 €	4 052 547 €	3 519 751 €	3 596 712 €
<i>Variation de trésorerie</i>				3 094 570 €				
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>		1 043 298 €	1 043 298 €	1 846 686 €				
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				1 247 884 €				
TOTAL DES BESOINS	5 907 038 €	7 311 388 €	5 747 979 €	7 353 511 €	4 247 547 €	4 107 139 €	3 076 529 €	7 353 511 €
TOTAL DES FINANCEMENTS					4 247 547 €	4 107 139 €	3 076 529 €	7 353 511 €

4.4.3. Tableau d'équilibre financier BDL

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
Solde budgétaire (déficit)			1 871 €	23 061 €			
dont solde budgétaire budget principal							
dont solde budgétaire budget du SAIC							
dont solde budgétaire FU							
dont solde budgétaire BA1							
dont solde budgétaire SIE							
Remboursements d'emprunts							
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	77 115 €	94 000 €	90 000 €	79 124 €	105 000 €	100 000 €	66 597 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)				-32 465 €			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	77 115 €	94 000 €	91 871 €	69 700 €	105 000 €	100 000 €	66 597 €
Variation de trésorerie	15 299 €	15 972 €	8 129 €				3 103 €
dont Abonnement de la trésorerie fléchée	39 623 €				19 426 €	19 426 €	19 214 €
dont Abonnement de la trésorerie disponible (non fléchée)		35 398 €	27 555 €	16 111 €			
TOTAL DES BESOINS	92 414 €	109 972 €	100 000 €	69 700 €	109 972 €	100 000 €	69 700 €

4.5. Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers

4.5.1. Tableau des opérations pour compte de tiers établissement

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	31 800 €	52 800 €
TVA	C 445	TVA	2 440 408 €	2 914 358 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL	605 603 €	605 603 €
Retraite additionnelle de la fonction publique	C47311	RAFP	15 306 €	11 465 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	1 101 061 €	79 083 €
TOTAL			4 194 178 €	3 663 308 €

Nous constatons un décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations suivantes :

- Bourses AMI : les versements de bourses mobilité ont été moindres en 2020 par rapport aux encaissements, en raison de la crise sanitaire, le solde a été reporté en 2021
- TVA : le montant des encaissements est supérieur au montant des décaissements en raison d'un encaissement en 2020 du crédit de TVA du 3ème trimestre 2019 qui aurait dû être perçu sur l'exercice précédent
- Retraite additionnelle de la fonction publique : des cotisations des agents liées aux rémunérations accessoires reçues en 2019 ont été réglées en 2020, c'est pourquoi les décaissements sont plus importants que les encaissements
- Reversements partenaires - contrats de recherche : il s'agit de contrats pluriannuels et le décalage est lié aux modalités de reversement prévues par les financeurs et la mise en place des conventions de reversements

4.5.2. Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	31 800 €	52 800 €
TVA	C 445	TVA	2 361 284 €	2 847 761 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL	605 603 €	605 603 €
Retraite supplémentaire de la fonction publique	C47311	RAFP	15 306 €	11 465 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	1 101 061 €	79 083 €
TOTAL			4 115 054 €	3 596 712 €

4.5.3. Tableau des opérations pour compte de tiers BDL

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI		
TVA	C 445	TVA	79 124 €	66 597 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL		
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements		
TOTAL			79 124 €	66 597 €

4.6. Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale

4.6.1. Tableau de situation patrimoniale établissement

Tableau 6 : Tableaux de situation patrimoniale Etablissement (ENS de Lyon-BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Evolution 2019		BR 2020		Evolution 2020		BR 2020		Evolution 2020	
Compte de résultat		Evolution 2019		BR 2020		Evolution 2020		BR 2020		Evolution 2020	
CHARGES											
Personnel		98 292 200 €	98 681 206 €	98 509 177 €	98 174 208 €	116 422 710 €	118 846 823 €	118 846 823 €	118 846 823 €	116 422 710 €	118 846 823 €
debt charges de pensions collég.		29 868 707 €	30 220 717 €	30 311 370 €	30 033 146 €	90 006 €	110 000 €	110 000 €	110 000 €	90 006 €	136 758 €
Fonctionnement autres que les charges de personnel et intervention		38 320 279 €	40 340 622 €	41 172 258 €	38 336 669 €	8 302 470 €	8 465 192 €	8 465 192 €	8 465 192 €	8 302 470 €	9 291 903 €
TOTAL DES CHARGES (1)		134 618 479 €	139 021 828 €	139 691 435 €	136 610 877 €	137 352 038 €	140 122 984 €	140 122 984 €	140 122 984 €	137 352 038 €	139 783 481 €
Résultat prévisionnel / bénéfices (2) = (2 - (1))		2 733 587 €	47 342 €	441 549 €	3 272 574 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (2)		137 352 038 €	139 069 170 €	140 122 984 €	139 783 451 €	137 352 038 €	140 122 984 €	140 122 984 €	140 122 984 €	137 352 038 €	139 783 481 €
* Il s'agit de sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.											
Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)											
		Evolution 2019	BR 2020	Evolution 2020		Evolution 2019	BR 2020	Evolution 2020		Evolution 2019	BR 2020
Résultat prévisionnel de l'exercice		2 733 587 €	47 342 €	441 549 €	3 272 574 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		7 408 830 €	6 489 898 €	7 766 512 €	6 282 928 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		3 831 846 €	3 689 914 €	4 721 498 €	5 336 663 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		0 €	0 €	0 €	38 930 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
- profits de cession d'éléments d'actifs		0 €	0 €	0 €	49 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
- quote-part des subventions d'investissement vécues au résultat de l'exercice		1 315 015 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
= CAF *		4 995 526 €	2 837 326 €	3 466 653 €	6 170 687 €	4 995 526 €	2 837 326 €	4 995 526 €	2 837 326 €	4 995 526 €	6 170 687 €
* Capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement											
Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés											
		Evolution 2019	BR 2020	Evolution 2020		Evolution 2019	BR 2020	Evolution 2020		Evolution 2019	BR 2020
EMPLOIS											
Insuffisance d'autofinancement*		0 €	0 €	0 €	0 €	4 995 526 €	2 837 326 €	4 995 526 €	2 837 326 €	4 995 526 €	6 170 687 €
Financement de l'actif par l'Etat		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	0 €	242 000 €
Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat		7 182 351 €	6 788 338 €	6 480 296 €	5 177 988 €	1 640 122 €	611 000 €	1 046 000 €	1 046 000 €	1 640 122 €	1 174 516 €
Autres ressources		192 562 €	0 €	192 562 €	192 356 €	211 845 €	870 715 €	525 715 €	525 715 €	211 845 €	340 023 €
Remboursement des dettes financières		0 €	0 €	0 €	0 €	199 887 €	0 €	195 000 €	195 000 €	199 887 €	161 270 €
Augmentation des dettes financières		0 €	0 €	0 €	0 €	471 820 €	0 €	0 €	0 €	471 820 €	104 843 €
Variation des stocks (comptes 39 et 48)		0 €	0 €	0 €	0 €	60 899 €	0 €	0 €	0 €	60 899 €	55 768 €
Variation dépréciation de créances		0 €	0 €	0 €	0 €	308 791 €	0 €	0 €	0 €	308 791 €	49 200 €
Produits divers de gestion courante		0 €	0 €	0 €	0 €	7 868 869 €	4 323 631 €	5 257 956 €	5 257 956 €	7 868 869 €	8 526 202 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)		7 375 655 €	6 788 338 €	6 672 858 €	5 370 344 €	5 204 353 €	2 444 707 €	5 204 353 €	2 444 707 €	5 204 353 €	6 170 687 €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)		513 037 €	0 €	0 €	2 998 958 €	4 995 526 €	2 837 326 €	4 995 526 €	2 837 326 €	4 995 526 €	6 170 687 €
POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DELIBERANT											
		Evolution 2019	BR 2020	Evolution 2020		Evolution 2019	BR 2020	Evolution 2020		Evolution 2019	BR 2020
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - Augmentation (8)		513 037 €	-2 444 707 €	-2 444 707 €	-438 338 €	2 998 958 €	-438 338 €	2 998 958 €	-438 338 €	2 998 958 €	2 998 958 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		2 962 915 €	603 182 €	3 047 869 €	-2 052 099 €	3 091 467 €	1 968 791 €	1 968 791 €	1 968 791 €	3 091 467 €	-135 609 €
Variation de la TRESORERIE - PRELEVEMENT ou APPORT		-2 045 879 €	16 479 475 €	12 687 570 €	21 435 333 €	-7 056 991 €	-5 791 523 €	-7 056 991 €	-5 791 523 €	-7 056 991 €	-7 515 893 €
Niveau de FONDS DE ROULEMENT		18 479 475 €	12 687 570 €	21 435 333 €	21 435 333 €	19 744 561 €	23 834 860 €	23 834 860 €	23 834 860 €	19 744 561 €	28 951 226 €
Niveau de BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-7 300 284 €	-7 056 991 €	-7 056 991 €	-7 515 893 €	-7 056 991 €	-7 515 893 €	-7 056 991 €	-7 515 893 €	-7 056 991 €	-7 515 893 €
Niveau de la TRESORERIE		25 897 759 €	19 744 561 €	23 834 860 €	28 951 226 €	25 897 759 €	23 834 860 €	25 897 759 €	23 834 860 €	25 897 759 €	28 951 226 €
* montant issu du tableau "Equilibre financier"											

4.6.2. Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ERE de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Compte de résultat						
	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
CHARGES								
Personnel	98 218 899 €	98 638 242 €	98 451 213 €	98 145 741 €	115 226 198 €	117 484 017 €	117 822 785 €	118 074 618 €
dotés charges de pensions cotisés*	29 869 707 €	30 220 717 €	30 311 370 €	30 033 148 €	109 378 €	90 000 €	110 000 €	138 738 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et site webon	37 293 484 €	39 280 412 €	40 140 074 €	37 345 860 €	9 075 229 €	8 155 044 €	8 314 937 €	9 174 831 €
TOTAL DES CHARGES (1)	133 960 184 €	137 919 664 €	138 901 287 €	135 489 892 €	124 310 805 €	125 729 061 €	126 247 722 €	137 388 187 €
Resultat prévisionnel / bénéfice (2) = (1) - (1)	2 736 657 €	47 362 €	441 549 €	3 272 514 €	0 €	4 500 €	4 500 €	242 000 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (2)	136 233 741 €	137 865 998 €	139 032 838 €	138 764 185 €	124 310 805 €	125 729 061 €	126 247 722 €	137 630 187 €

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
Resultat prévisionnel de l'exercice	2 736 657 €	47 362 €	441 549 €	3 272 514 €
+ bénéfices (3)	7 371 797 €	6 429 445 €	7 736 059 €	8 221 731 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 831 846 €	3 693 869 €	4 715 353 €	5 330 068 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés				38 560 €
- Produits de cession d'éléments d'actifs				49 200 €
+/- modifications des subventions d'investissement, vides au résultat de l'exercice	1 308 558 €			
* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement	4 966 922 €	2 812 968 €	3 462 256 €	6 153 447 €

Evolution de la situation patrimoniale en droits constants

	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
EMPLOIS				
Insuffisance d'autofinancement*				
Investissements	7 167 932 €	6 798 388 €	5 676 453 €	5 185 172 €
Remboursement des dettes financières	193 502 €		195 000 €	192 398 €
Variation des stocks				
Variation dépréciation de créances				
Produits divers de gestion courante	308 791 €			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	7 361 434 €	6 798 388 €	5 871 453 €	5 377 570 €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	468 852 €			2 983 534 €
RESSOURCES				
Capacité d'autofinancement*	4 966 922 €	2 812 928 €	3 462 255 €	6 153 447 €
Financement de l'actif par l'Etat	0 €	4 500 €	4 500 €	242 000 €
Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 640 122 €	611 089 €	1 048 090 €	1 174 516 €
Autres ressources	211 845 €	870 715 €	525 715 €	340 023 €
Augmentation des dettes financières	199 887 €		195 000 €	181 279 €
Variation des stocks	471 820 €			104 843 €
Variation dépréciation de créances	60 889 €			55 762 €
Produits divers de gestion courante	308 791 €			49 200 €
TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 860 285 €	4 299 233 €	5 253 560 €	8 301 082 €
Diminution du fonds de roulement (8) = (6)-(7)	2 498 853 €			2 983 534 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - Augmentation (8)	468 852 €	-2 469 105 €	-437 853 €	2 983 534 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 664 026 €	594 739 €	1 595 335 €	-141 038 €
Variation de la TRESORERIE - PRELEVEMENT ou APORT	-2 055 177 €	-3 063 841 €	-2 033 228 €	3 064 570 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	18 244 249 €	12 432 520 €	17 796 355 €	21 187 792 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-7 380 987 €	-7 110 549 €	-5 786 636 €	-7 522 023 €
Niveau de la TRESORERIE	25 615 236 €	19 453 939 €	23 942 007 €	28 709 805 €

* : montant issu du tableau "Equilibre financier"

4.6.3. Tableau de situation patrimoniale BDL

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat

	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
CHARGES								
Personnel	75 501 €	42 964 €	57 964 €	28 467 €	959 794 €	938 693 €	924 038 €	887 576 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>								
Fonctionnement, autre que les charges de personnel et intervention	1 042 795 €	1 080 210 €	1 032 184 €	990 819 €				117 072 €
TOTAL DES CHARGES (1)	1 118 296 €	1 103 174 €	1 090 148 €	1 019 286 €				
Résultat prévisionnel / décaissement (2) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	0 €	1 118 296 €	1 103 174 €	1 090 148 €	1 019 286 €
TOTAL EQUILIBRE au compte de résultat prévisionnel (1) + (2) = (3) + (4)	1 118 296 €	1 103 174 €	1 090 148 €	1 019 286 €				
<i>* il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions</i>								

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
Résultat prévisionnel de l'exercice (Résultat) (5) (6) (7) (8)	0 €	0 €	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 063 €	30 453 €	30 453 €	31 195 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0 €	6 052 €	6 052 €	6 052 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- charges part des subventions d'investissement liées au résultat de l'exercice	8 459 €			
= CAF ou IAF*	28 604 €	24 398 €	24 398 €	25 140 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
EMPLOIS								
Insuffisance d'autofinancement*					28 604 €	24 398 €	24 398 €	25 140 €
Investissements	14 419 €	0 €	22 843 €	22 818 €				
Remboursement des dettes financières								
TOTAL DES EMPLOIS (6)	14 419 €	0 €	22 843 €	22 818 €				
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6) - (5)	14 185 €	24 398 €	1 555 €	2 324 €				
RESSOURCES								
Capacité d'autofinancement*					28 604 €	24 398 €	24 398 €	25 140 €
Financement de l'Etat								
Financement de l'Etat par des tiers, autres que l'Etat								
Autres ressources								
Augmentation des dettes financières								
Variation des stocks (comptes 39 et 49)								
Variation dépréciation de créances								
Produits divers de gestion courante								
TOTAL DES RESSOURCES (8)	28 604 €	24 398 €	24 398 €	25 140 €				
Diminution du fonds de roulement (9) = (8) - (7)								

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : Augmentation (6)	14 185 €	24 398 €	1 555 €	2 324 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 1 115 €	8 426 €	- 6 574 €	5 427 €
Variation de la TRESORERIE - PRELEVEMENT ou APOURT	15 209 €	15 972 €	8 129 €	- 3 103 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	246 227 €	255 050 €	246 732 €	247 551 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	703 €	53 558 €	- 6 871 €	6 130 €
Niveau de la TRESORERIE	244 524 €	201 492 €	252 603 €	241 421 €

4.7. Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle		
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	25 859 759 €	46 904 961 €	36 931 622 €	29 079 896 €	47 746 345 €	38 666 575 €	36 572 340 €	58 151 366 €	49 959 796 €	40 953 343 €	49 896 302 €	48 743 702 €			
dont placements	0														
ENCAISSEMENTS															
A1. Recettes budgétaires globalisées	7 766 €	30 213 585 €	569 104 €	29 670 645 €	614 707 €	782 905 €	41 662 886 €	468 415 €	1 171 296 €	18 321 132 €	1 068 532 €	2 796 466 €	127 347 439 €		
Subvention pour charges de service public	0 €	29 344 278 €	0 €	29 213 028 €	0 €	0 €	41 081 982 €	0 €	550 000 €	17 597 516 €	179 771 €	572 277 €	118 538 852 €		
Autres financements de l'Etat	0 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	35 000 €	50 000 €	0 €	202 000 €	48 974 €	345 974 €		
Fiscalité affectée									96 295 €	0 €	3 461 €	37 002 €	136 758 €		
Autres financements publics	3 000 €	237 773 €	179 033 €	340 605 €	131 596 €	229 822 €	259 708 €	181 890 €	110 505 €	215 362 €	232 427 €	558 029 €	2 679 750 €		
Recettes propres	4 766 €	621 534 €	390 071 €	117 012 €	483 111 €	553 083 €	321 196 €	251 525 €	364 496 €	508 254 €	450 873 €	1 580 184 €	5 646 105 €		
A2. Recettes budgétaires fêchées	0 €	345 988 €	763 745 €	1 212 730 €	618 666 €	174 894 €	502 294 €	273 074 €	1 164 143 €	755 916 €	747 788 €	3 416 763 €	9 970 001 €		
Financements de l'Etat fêchés	0 €	0 €	0 €	131 250 €	0 €	0 €	0 €	0 €	44 500 €	10 231 €	4 000 €	105 973 €	295 954 €		
Autres financements publics fêchés	0 €	290 459 €	762 838 €	566 358 €	366 141 €	75 182 €	337 861 €	256 007 €	1 092 109 €	679 838 €	572 097 €	2 629 016 €	7 627 906 €		
Recettes propres fêchées	0 €	55 529 €	907 €	515 122 €	252 524 €	99 712 €	164 433 €	17 067 €	27 535 €	65 847 €	171 691 €	681 774 €	2 052 141 €		
A3. Opérations non budgétaires	30 500 783 €	-28 801 803 €	1 657 412 €	42 474 €	-837 828 €	405 631 €	908 849 €	361 884 €	-23 355 €	1 453 195 €	201 034 €	-2 026 894 €	3 841 361 €		
Nouveaux emprunts - cautions des résidences étudiantes	7 544 €	1 112 €	1 441 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 981 €	180 782 €	6 700 €	697 €	13 €	181 270 €		
Opérations gérées en compte de tiers	606 667 €	25 608 €	-61 929 €	0 €	161 €	41 159 €	2 935 €	430 €	-1 316 €	694 €	234 €	134 308 €	748 950 €		
TVA encaissée	0 €	51 735 €	1 570 558 €	373 664 €	6 033 €	39 324 €	34 830 €	418 731 €	17 162 €	44 025 €	292 871 €	59 424 €	2 914 358 €		
Autres encaissements sur comptes de tiers	29 896 552 €	-28 880 259 €	141 342 €	-331 190 €	-644 022 €	325 146 €	871 085 €	-60 258 €	-199 983 €	1 401 775 €	-92 769 €	-2 220 839 €	-3 217 €		
A. TOTAL	30 508 529 €	1 757 770 €	2 990 261 €	30 925 849 €	395 545 €	1 363 430 €	43 074 029 €	1 103 373 €	2 312 084 €	20 530 243 €	2 017 354 €	4 188 335 €	141 164 801 €		
DECAISSEMENTS															
B1. Enveloppes hors recettes fêchées	1 135 926 €	2 478 067 €	17 361 000 €	11 626 610 €	1 106 350 €	17 400 588 €	3 615 554 €	804 053 €	26 636 289 €	3 027 591 €	10 177 244 €	30 249 975 €	125 619 226 €		
Personnel	1 719 €	18 630 €	15 361 906 €	7 930 222 €	7 627 €	15 307 386 €	36 585 €	0 €	23 600 759 €	19 991 €	7 606 548 €	24 478 335 €	94 369 706 €		
Fonctionnement	1 049 087 €	2 179 887 €	2 066 556 €	3 456 107 €	1 043 885 €	2 001 132 €	3 204 739 €	826 753 €	2 634 551 €	2 670 632 €	2 097 168 €	4 351 733 €	27 582 232 €		
Intervention	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Investissement	85 120 €	279 550 €	-67 462 €	240 281 €	54 838 €	92 070 €	374 229 €	-22 701 €	400 959 €	336 967 €	473 528 €	1 419 908 €	3 667 288 €		
B2. Dépenses sur recettes fêchées	103 776 €	-28 282 €	1 029 826 €	793 692 €	141 606 €	1 902 118 €	369 376 €	42 560 €	1 357 700 €	186 831 €	692 025 €	1 557 300 €	8 148 529 €		
Personnel	0 €	0 €	680 979 €	324 396 €	0 €	748 180 €	14 881 €	0 €	1 163 522 €	2 454 €	360 527 €	1 233 093 €	4 528 034 €		
Fonctionnement	99 252 €	176 036 €	146 366 €	143 543 €	88 118 €	564 834 €	324 247 €	12 560 €	171 224 €	118 810 €	138 477 €	232 436 €	2 215 924 €		
Intervention	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Investissement	4 524 €	-204 318 €	202 461 €	325 752 €	53 488 €	589 105 €	30 248 €	30 000 €	22 954 €	65 566 €	193 020 €	91 771 €	1 404 571 €		
B3. Opérations non budgétaires	8 223 624 €	9 281 324 €	-7 548 840 €	-160 902 €	8 227 360 €	-15 845 042 €	17 510 072 €	8 448 331 €	-10 675 432 €	8 372 863 €	-7 699 315 €	-7 826 463 €	4 305 579 €		
Nouveaux emprunts - cautions des résidences étudiantes	12 308 €	7 003 €	0 €	0 €	0 €	4 615 €	153 260 €	5 553 €	7 864 €	912 €	0 €	841 €	192 356 €		
Opérations gérées en compte de tiers	1 600 €	1 035 579 €	5 459 €	0 €	1 100 €	0 €	540 443 €	41 140 €	1 800 €	8 800 €	47 367 €	70 482 €	1 753 770 €		
TVA décaissée	114 712 €	159 717 €	172 924 €	224 802 €	105 394 €	259 302 €	205 944 €	10 163 €	261 886 €	185 544 €	262 463 €	476 937 €	2 440 408 €		
Autres décaissements sur comptes de tiers	8 095 004 €	8 079 025 €	-7 727 223 €	-385 704 €	8 120 866 €	-16 109 560 €	16 610 425 €	8 391 475 €	-16 946 982 €	8 177 607 €	-8 009 164 €	-8 376 724 €	-80 954 €		
B. TOTAL	9 463 326 €	11 731 109 €	10 841 987 €	12 259 400 €	9 475 315 €	3 457 664 €	21 495 003 €	9 294 943 €	11 318 537 €	11 587 284 €	3 169 954 €	23 978 811 €	138 073 334 €		
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	21 045 202 €	-9 973 340 €	-7 851 726 €	18 666 449 €	-9 079 771 €	-2 094 235 €	21 579 026 €	-8 191 570 €	-9 006 453 €	8 942 959 €	-1 152 600 €	-19 792 476 €	3 091 467 €		
SOLDE CUMULE (1) + (2)	46 904 961 €	36 931 622 €	29 079 896 €	47 746 345 €	38 666 575 €	36 572 340 €	58 151 366 €	49 959 796 €	40 953 343 €	49 896 302 €	48 743 702 €	28 951 226 €	28 951 226 €		
													dont trésorerie fêchée = A2 - B2	1 827 472 €	
														dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	-464 218 €

4.8. Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8 - EP SCP
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DÉLIBÉRANT

Suivies opérations liées aux recettes fléchées *

	Antérieures à N non dérivées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		3 745 702 €	1 827 472 €	86 152 €	-2 659 101 €
Recettes fléchées (b)	19 719 459 €	9 976 001 €	11 182 121 €	6 944 142 €	3 943 459 €
Financements de l'Etat fléchés	1 072 318 €	2 95 954 €	382 031 €	269 083 €	78 750 €
Autres financements publics fléchés	16 161 093 €	7 627 906 €	9 278 766 €	5 929 020 €	3 650 803 €
Recettes propres fléchées	2 486 048 €	2 052 141 €	1 521 324 €	746 039 €	313 946 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	15 973 757 €	8 148 529 €	11 095 969 €	9 643 243 €	5 692 476 €
Personnel					
AE=CP	7 341 352 €	4 328 034 €	5 219 585 €	3 701 026 €	2 134 585 €
Fonctionnement et intervention					
AE	5 635 575 €	2 156 135 €	4 600 813 €	2 372 806 €	1 926 154 €
CP	5 653 101 €	2 215 534 €	4 614 719 €	2 857 685 €	2 053 379 €
Investissement					
AE	3 155 791 €	1 250 188 €	2 735 543 €	2 505 538 €	413 532 €
CP	2 380 304 €	1 404 571 €	1 261 661 €	3 044 538 €	1 358 532 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	3 745 702 €	1 827 472 €	86 152 €	-2 659 101 €	-1 648 977 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a)

4.9. Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOIE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération (1)	AE courues au titre des années antérieures (2)	Autorisations d'engagement			Credits de paiement			Restes			
			AE reportées au titre des années antérieures (4=2+3)	AE nouvelles ouvertes en année n (5)	Total des AE consommées pour l'année n (6=4+5)	CP courues au titre des années antérieures (8)	CP reportées au titre des années antérieures (9=7+8)	CP nouvelles ouvertes en année n (10)	Total des CP consommées pour l'année n (11=9+10)	Restes à engager en fin d'année (AE) (12=11-6)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP) (13=11-10)	
R1 - SCSP	46 027 €	35 300 €	0 €	10 727 €	46 027 €	35 300 €	0 €	10 727 €	0 €	10 727 €	0 €	0 €
R2 - HORS ANR	382 106 €	105 930 €	0 €	276 176 €	382 106 €	105 930 €	0 €	276 176 €	0 €	276 176 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	12 258 835 €	1 875 511 €	0 €	1 058 808 €	12 258 835 €	1 875 511 €	0 €	1 058 808 €	0 €	1 058 808 €	0 €	0 €
R8 - ANR Vos Avenir	14 029 032 €	4 876 465 €	0 €	2 002 333 €	14 029 032 €	4 876 465 €	0 €	2 002 333 €	0 €	2 002 333 €	0 €	0 €
R10 - SUIV UE	1 726 024 €	1 726 024 €	0 €	0 €	1 726 024 €	1 726 024 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R11 - SUIV AUTRES	3 879 604 €	1 705 903 €	0 €	2 173 701 €	3 879 604 €	1 705 903 €	0 €	2 173 701 €	0 €	2 173 701 €	0 €	0 €
R13 - FOND	1 033 330 €	1 033 330 €	0 €	0 €	1 033 330 €	1 033 330 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	409 770 €	277 984 €	0 €	131 786 €	409 770 €	277 984 €	0 €	131 786 €	0 €	131 786 €	0 €	0 €
Total opérations de recherche	46 027 €	15 867 718 €	0 €	6 008 901 €	46 027 €	15 867 718 €	0 €	6 008 901 €	0 €	6 008 901 €	0 €	0 €
R5 - HORS ANR	43 383 951 €	30 655 600 €	0 €	12 728 900 €	43 383 951 €	30 655 600 €	0 €	12 728 900 €	0 €	12 728 900 €	0 €	0 €
R6 - ANR Avenir	961 411 €	581 597 €	0 €	144 106 €	961 411 €	581 597 €	0 €	144 106 €	0 €	144 106 €	0 €	0 €
R9 - SUBV REGION	303 700 €	103 847 €	0 €	170 857 €	303 700 €	103 847 €	0 €	170 857 €	0 €	170 857 €	0 €	0 €
R10 - SUIV UE	1 928 496 €	1 483 006 €	0 €	82 985 €	1 928 496 €	1 483 006 €	0 €	82 985 €	0 €	82 985 €	0 €	0 €
R13 - FOND	314 886 €	93 398 €	0 €	139 376 €	314 886 €	93 398 €	0 €	139 376 €	0 €	139 376 €	0 €	0 €
R13 - AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total opérations de développement	48 822 443 €	32 813 488 €	0 €	12 860 483 €	48 822 443 €	32 813 488 €	0 €	12 860 483 €	0 €	12 860 483 €	0 €	0 €
R7 - ANR Avenir	5 882 207 €	5 882 207 €	0 €	0 €	5 882 207 €	5 882 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autofinancement	1 208 859 €	74 864 €	0 €	1 483 000 €	1 208 859 €	74 864 €	0 €	1 483 000 €	0 €	1 208 859 €	0 €	0 €
Total opérations de financement	7 151 066 €	6 868 771 €	0 €	1 483 000 €	7 151 066 €	6 868 771 €	0 €	1 483 000 €	0 €	1 483 000 €	0 €	0 €
R1 - SCSP	27 415 442 €	25 376 920 €	0 €	3 100 000 €	27 415 442 €	25 376 920 €	0 €	3 100 000 €	0 €	3 100 000 €	0 €	0 €
Contrat de partenariat public-privé	27 415 442 €	25 376 920 €	0 €	3 100 000 €	27 415 442 €	25 376 920 €	0 €	3 100 000 €	0 €	3 100 000 €	0 €	0 €
Total	142 298 860 €	78 202 475 €	0 €	28 748 944 €	142 298 860 €	78 202 475 €	0 €	28 748 944 €	0 €	28 748 944 €	0 €	0 €
Total opérations de l'EPSCP	142 298 860 €	78 202 475 €	0 €	28 748 944 €	142 298 860 €	78 202 475 €	0 €	28 748 944 €	0 €	28 748 944 €	0 €	0 €
Total opérations de l'EPSCP	142 298 860 €	78 202 475 €	0 €	28 748 944 €	142 298 860 €	78 202 475 €	0 €	28 748 944 €	0 €	28 748 944 €	0 €	0 €
Total opérations de l'EPSCP	142 298 860 €	78 202 475 €	0 €	28 748 944 €	142 298 860 €	78 202 475 €	0 €	28 748 944 €	0 €	28 748 944 €	0 €	0 €

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération (1)	Provisionnement sur la trésorerie (14)	Financements extérieurs		Restes à engager au titre des années antérieures (18=15+16+17)
			Montant (15)	Engagements pour l'année n (16)	
R1 - SCSP	46 027 €	0 €	0 €	0 €	46 027 €
R2 - HORS ANR	382 106 €	0 €	0 €	0 €	382 106 €
R7 - ANR Avenir	12 258 835 €	386 001 €	11 872 834 €	1 539 000 €	12 258 835 €
R8 - ANR Vos Avenir	14 029 032 €	1 033 032 €	14 029 032 €	2 847 000 €	14 029 032 €
R10 - SUIV UE	1 726 024 €	193 024 €	1 726 024 €	1 640 511 €	1 726 024 €
R11 - SUIV AUTRES	3 879 604 €	56 100 €	3 879 604 €	617 598 €	3 879 604 €
R13 - FOND	1 033 330 €	7 345 837 €	2 172 599 €	2 037 024 €	1 033 330 €
R13 - AUTRES	409 770 €	439 770 €	2 468 €	14 468 €	409 770 €
Total opérations de recherche	46 027 €	0 €	17 074 446 €	6 087 281 €	46 027 €
R5 - HORS ANR	43 383 951 €	0 €	43 383 951 €	0 €	43 383 951 €
R6 - ANR Avenir	961 411 €	0 €	961 411 €	122 944 €	961 411 €
R9 - SUBV REGION	303 700 €	0 €	303 700 €	107 857 €	303 700 €
R10 - SUIV UE	1 928 496 €	1 208 859 €	1 928 496 €	1 806 586 €	1 928 496 €
R13 - FOND	314 886 €	0 €	314 886 €	81 486 €	314 886 €
R13 - AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total opérations de développement	48 822 443 €	0 €	18 882 001 €	11 260 248 €	48 822 443 €
R7 - ANR Avenir	5 882 207 €	1 208 859 €	5 882 207 €	5 497 507 €	5 882 207 €
Autofinancement	1 208 859 €	0 €	1 208 859 €	0 €	1 208 859 €
Total opérations de financement	7 151 066 €	1 208 859 €	6 868 771 €	5 497 507 €	7 151 066 €
Total opérations de l'EPSCP	142 298 860 €	1 208 859 €	27 415 442 €	21 778 475 €	142 298 860 €
Total opérations de l'EPSCP	142 298 860 €	1 208 859 €	27 415 442 €	21 778 475 €	142 298 860 €
Total opérations de l'EPSCP	142 298 860 €	1 208 859 €	27 415 442 €	21 778 475 €	142 298 860 €



4.10. Annexe 9 bis : tableau de suivi des opérations immobilières

Suivi des opérations immobilières

Opération	Nature	Code de la opération	AE		AE programmées		AE nouvelles		TOTAL des AE		CP		CP no valeurs		TPE fin de CP		AE prévues en		CP prévues en		AE prévues >		CP prévues >			
			1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
A - Prévions d'augmentations d'engagement de crédits de paiement																										
Diverses	CP 2015-002	Compt	2892 207 €	2892 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2892 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Diverses	CP 2015-002	Compt	3241 971 €	3241 971 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3241 971 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Diverses	CP 2015-002	Compt	29351 €	29351 €	0 €	0 €	0 €	0 €	29351 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL IPR			6468 771 €	6468 771 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6468 771 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
B - Prévions de profits																										
Opération	Nature	Montant de l'opération	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N	Montants N
CP 2015-002	Compt	2015-002	2015 207 €	2015 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2015 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CP 2015-002	Compt	2015-002	3241 971 €	3241 971 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3241 971 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CP 2015-002	Compt	2015-002	29351 €	29351 €	0 €	0 €	0 €	0 €	29351 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL OPR			7151 048 €	7151 048 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7151 048 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
C - Pôds des opérations sur la trésorerie de l'établissement																										
CP 2015-002	Compt	2015-002	2015 207 €	2015 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2015 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CP 2015-002	Compt	2015-002	3241 971 €	3241 971 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3241 971 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CP 2015-002	Compt	2015-002	29351 €	29351 €	0 €	0 €	0 €	0 €	29351 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL OPR			6468 771 €	6468 771 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6468 771 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

4.11. Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Opération	Prévision pour l'exercice			Prévision N-1 (B) + (BR)			Prévision N-2 (B) + (BR)			Prévision N-3 (B) + (BR)			Prévision N-4 (B) + (BR)			Prévision N-5 (B) + (BR)				
	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE	AE		
Depenses d'investissement (PPI)	7 151 006 €	5 966 771 €	5 966 771 €	1 483 000 €	1 097 676 €	5 973 976 €	5 973 976 €	0 €	1 398 000 €	954 503 €	0 €	220 152 €	0 €	40 000 €	220 152 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Total dépenses d'investissement	7 151 006 €	5 966 771 €	5 966 771 €	1 483 000 €	1 097 676 €	5 973 976 €	5 973 976 €	0 €	1 398 000 €	954 503 €	0 €	220 152 €	0 €	40 000 €	220 152 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Contrats de recherche		6 926 416 €	6 926 416 €	4 709 152 €	4 709 152 €	6 926 416 €	6 926 416 €	0 €	4 709 152 €	4 709 152 €	0 €	5 100 245 €	3 689 020 €	5 100 245 €	3 689 020 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Contrats de formation continue		3 896 913 €	3 896 913 €	3 244 141 €	1 979 898 €	3 244 141 €	3 244 141 €	0 €	3 244 141 €	2 029 260 €	0 €	4 097 566 €	2 867 685 €	4 097 566 €	2 867 685 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de recherche et formation continue		10 823 329 €	10 823 329 €	7 953 293 €	6 689 050 €	10 170 557 €	10 170 557 €	0 €	7 953 293 €	6 738 412 €	0 €	9 207 811 €	6 556 705 €	9 207 811 €	6 556 705 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Contrats de prestations de services		60 807 809 €	18 860 715 €	18 860 715 €	8 841 801 €	18 860 715 €	18 860 715 €	0 €	8 841 801 €	7 848 617 €	0 €	11 808 218 €	9 621 243 €	11 808 218 €	9 621 243 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrats de prestations de services		60 807 809 €	18 860 715 €	18 860 715 €	8 841 801 €	18 860 715 €	18 860 715 €	0 €	8 841 801 €	7 848 617 €	0 €	11 808 218 €	9 621 243 €	11 808 218 €	9 621 243 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total opérations																				
Financement de l'Etat		414 937 €	414 937 €	121 503 €	73 626 €	414 937 €	414 937 €	0 €	121 503 €	73 626 €	0 €	119 343 €	12 000 €	119 343 €	12 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Financement des collectivités publiques		32 474 521 €	32 474 521 €	12 400 963 €	8 128 469 €	14 840 520 €	14 840 520 €	0 €	11 648 204 €	11 319 328 €	0 €	519 183 €	10 000 €	519 183 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Financement des entreprises		29 007 €	29 007 €	48 397 €	40 773 €	26 797 €	26 797 €	0 €	48 397 €	41 722 €	0 €	20 747 €	0 €	20 747 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total financements		63 916 465 €	63 916 465 €	23 870 863 €	16 842 868 €	30 702 042 €	30 702 042 €	0 €	17 318 104 €	11 432 682 €	0 €	197 277 €	12 000 €	197 277 €	12 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres financements publics		25 376 525 €	25 376 525 €	3 150 000 €	2 028 972 €	2 513 992 €	2 513 992 €	0 €	3 150 000 €	2 028 972 €	0 €	729 000 €	1 130 000 €	729 000 €	1 130 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres financements privés		26 579 626 €	26 579 626 €	1 690 800 €	1 099 300 €	2 619 800 €	2 619 800 €	0 €	1 690 800 €	1 099 300 €	0 €	1 689 000 €	0 €	1 689 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total autres financements		51 956 151 €	51 956 151 €	4 840 800 €	3 128 272 €	5 133 792 €	5 133 792 €	0 €	4 840 800 €	2 128 272 €	0 €	3 318 000 €	1 130 000 €	3 318 000 €	1 130 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total opérations et financements		117 772 594 €	117 772 594 €	42 719 156 €	23 531 140 €	41 472 600 €	41 472 600 €	0 €	22 161 397 €	13 561 364 €	0 €	21 125 295 €	23 752 685 €	21 125 295 €	23 752 685 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

* Dans les décaissements, ne sont comptabilisés les paiements des contrats et des taxes de services surimposés dans les dépenses infra-annuelles.
 ** Affectation budgétaire N, c'est-à-dire enregistre les réorganisations en AE ou en CP de l'exercice N. Les opérations budgétaires, le cas échéant, sont enregistrées dans les dépenses infra-annuelles.
 *** Affectations publiques (généralistes ou dédiées)
 **** Affectations privées et affectations dédiées



4.12. Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche

Unités		MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT											
		Moyens de l'établissement		CHRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements		
WO Institut d'Asie Orientale UMR 5062 - L15	Fonctionnement	30 876 €	29 500 €										
	Personnel	384 €											
TRIANGLE Action, Discours, Pensée politique et économique UMR 5206 - L19	Fonctionnement	1 351 €	73 500 €						78 000 €				44 000 €
	Personnel	28 240 €											
Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 - UMR5011 - L29	Fonctionnement	8 899 €	120 000 €						48 000 €				63 450 €
	Personnel	29 126 €											
ICAR Interactions, Corpus, Apprentissages et Représentations UMR5191 - L16	Fonctionnement	19 207 €	30 000 €						65 000 €				
	Personnel	15 189 €											
EVS Environnement, Ville et Société UMR 5600 - L12	Fonctionnement	2 240 €	66 500 €						51 000 €				239 798 €
	Personnel	25 582 €											
CMW Centre Max WEBER UMR 5040 - L14	Fonctionnement	5 193 €	31 000 €						69 500 €				29 000 €
	Personnel	19 294 €											
LARHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190 - L17	Fonctionnement	720 €	40 000 €						56 000 €				59 140 €
	Personnel	13 671 €											
CHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Méditerranée UMR 5648 - L11	Fonctionnement	5 633 €	42 200 €						40 700 €				43 250 €
	Personnel	9 213 €											
GATE Groupes d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5824 - L13	Fonctionnement	5 686 €	60 000 €						75 000 €				42 000 €
	Personnel	14 587 €						3 000 €					
CNE Centre Norbert ELIAS UMR 6562	Fonctionnement	12 033 €											
	Personnel												
HISOMA Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5189 - L21	Fonctionnement	19 824 €	55 000 €						59 675 €				42 363 €
	Personnel	2 880 €											
CBAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5574 - S11	Fonctionnement	17 726 €											
	Personnel	1 707 €											
FRE CRMN FRE 2034	Fonctionnement	33 626 €							88 795 €				
	Personnel												
ISFL Institut de Génétique Fonctionnelle de Lyon UMR 5242 - S62	Fonctionnement	62 136 €	223 000 €						50 000 €				
	Personnel	31 275 €											
LBMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239 - S60	Fonctionnement	29 305 €	222 500 €						50 000 €				
	Personnel	15 044 €											
Laboratoire de Chimie UMR 5182 - S81	Fonctionnement	74 078 €	174 500 €						32 500 €				
	Personnel	91 788 €											
LIP Laboratoire de Informatique du Parallélisme UMR5668 - S71	Fonctionnement	150 188 €	75 400 €						49 000 €				
	Personnel	39 591 €											
Laboratoire de Physique UMR 5672 - S80	Fonctionnement	12 286 €											
	Personnel	133 323 €							33 000 €				
LGL Laboratoire de Géologie de Lyon UMR 5570 - S10	Fonctionnement	385 927 €											
	Personnel	34 061 €											
RDP Laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes UMR 5667 - S63	Fonctionnement	36 535 €	180 000 €						25 000 €				
	Personnel	83 880 €											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	16 376 €											
	Personnel	38 573 €											
Centre International de Recherche en Infectiologie (CIRI) U1111 - UMR5308 - S61	Fonctionnement	4 962 €	192 100 €						882 000 €				215 700 €
	Personnel	9 194 €											
	Fonctionnement	43 023 €											
	Personnel	34 217 €											

4.13. Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Tableau de synthèse budgétaire et comptable Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Exécution 2020		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	42 302 375 €	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	18 479 475 €	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-7 380 284 €	
	4	Niveau initial de la trésorerie	25 859 759 €	
	a.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
a.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée			
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	132 537 403 €	
	6	Résultat patrimonial	3 272 574 €	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	6 178 587 €	
	8	Variation du fonds de roulement	2 955 858 €	
	9	Opérations bilanciaelles non budgétaires	SENS	-11 086 €
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	-11 086 €
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	209 807 €
		Variation des stocks	+	104 843 €
		variation dépréciation de créances	+	55 763 €
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	49 200 €
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-798 547 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	-1 169 313 €	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	-370 766 €	
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		3 555 685 €	
12.a	Recettes budgétaires		137 323 440 €	
12.b	Crédits de paiement consommés		133 767 755 €	
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		464 218 €	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		3 091 467 €	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée			
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée			
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		-135 609 €	
16	Restes à payer		-1 230 352 €	
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer	41 072 023 €	
	18	Niveau final du fonds de roulement	21 435 333 €	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-7 515 893 €	
	20	Niveau final de la trésorerie	28 951 226 €	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée			
	Comptabilité budgétaire			
	Comptabilité générale			

4.14. Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de paiement (DPGECP)

Tableau 1 : Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPC) - Subi des emplois des EPSCP et EPA bénéficiaires des RCE

Emplois	exercice 2019												période janvier - avril exercice 2020												période janvier - septembre exercice 2020												période janvier - décembre exercice 2020																																																																																																																	
	B			C			D			E			F			G			H			I			J			K			L			M			N			O			P			Q			R																																																																																																					
	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150																																																																																																			
Plafond d'emplois Etat notifié par la DGESIP (en ETP) :	1977,98																																																																																																																																																					
Plafond d'emplois voté au budget initial (en ETP) (ou soumis au vote du CA) :	2 049,98																																																																																																																																																					
Emplois prévus :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 1 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 2 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 3 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 4 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 5 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 6 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 7 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 8 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 9 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 10 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 11 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 12 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 13 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 14 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 15 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 16 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 17 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 18 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 19 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 20 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 21 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 22 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 23 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 24 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 25 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 26 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 27 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 28 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 29 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 30 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 31 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 32 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 33 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 34 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 35 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 36 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 37 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 38 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 39 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 40 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 41 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 42 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 43 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 44 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 45 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 46 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 47 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 48 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 49 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 50 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 51 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 52 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 53 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 54 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 55 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 56 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 57 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 58 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 59 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 60 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 61 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 62 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 63 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 64 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 65 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 66 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 67 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 68 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 69 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 70 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 71 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 72 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 73 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 74 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 75 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 76 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 77 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 78 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 79 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 80 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 81 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 82 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 83 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 84 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 85 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 86 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 87 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 88 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 89 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 90 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 91 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 92 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 93 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 94 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 95 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 96 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 97 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 98 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 99 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 100 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 101 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 102 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 103 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 104 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 105 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 106 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 107 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 108 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 109 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 110 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 111 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 112 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 113 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 114 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 115 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 116 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 117 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 118 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 119 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 120 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 121 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 122 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 123 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 124 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 125 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 126 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 127 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 128 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 129 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 130 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 131 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 132 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 133 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 134 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 135 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 136 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 137 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 138 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 139 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 140 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 141 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 142 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 143 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 144 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 145 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 146 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 147 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 148 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 149 :	1849,46																																																																																																																																																					
Emplois sous plafond 150 :	1849,46																																																																																																																																																					

4.15. Projet annuel de performance (PAP)

Données budgétaires

Montant des budgets	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Variation Exécution 2020 - BR 2020	
Budget de rétablissement (en crédits de paiements)	(k€)	133 592 k€	138 138 k€	133 768 k€	-3,2%	
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)	(k€)	33 029 k€	32 932 k€	29 798 k€	-9,5%	
Budget de la masse salariale de l'établissement	(k€)	99 990 k€	99 707 k€	96 898 k€	-8,8%	
Budget d'investissement de l'établissement	(k€)	6 573 k€	5 499 k€	5 072 k€	-7,8%	

Montant du budget de la recherche	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Variation Exécution 2020 - BR 2020	Part de actions LOLF au sein du budget global de la recherche 2020
Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(k€)	33 272 k€	31 678 k€	30 006 k€	-5,3%	
Budget de recherche (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	10 468 k€	9 954 k€	8 412 k€	-15,5%	
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)	(k€)	2 156 k€	2 044 k€	2 063 k€	1,0%	6,9%
Budget de recherche - Mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)	(k€)	339 k€	315 k€	283 k€	-10,3%	0,9%
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)	(k€)	2 086 k€	2 153 k€	1 608 k€	-25,3%	5,4%
Budget de recherche - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)	(k€)	506 k€	529 k€	788 k€	49,1%	2,6%
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)	(k€)	1 530 k€	1 527 k€	1 166 k€	-23,7%	3,9%
Budget de recherche interdisciplinaire & transversale (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)	(k€)	3 651 k€	3 366 k€	2 504 k€	-26,1%	8,3%

Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Variation Exécution 2020 - BR 2020	Part de actions LOLF au sein du budget global de la formation 2020
Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(k€)	72 566 k€	69 342 k€	68 078 k€	-1,8%	
dont budget de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	13 480 k€	13 641 k€	12 494 k€	-8,4%	
Budget Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)	(k€)	418 k€	398 k€	298 k€	-25,2%	0,4%
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)	(k€)	363 k€	353 k€	814 k€	130,7%	1,2%
Budget Formation initiale et continue de niveau doctoral (Code LOLF D103)	(k€)	11 225 k€	11 427 k€	10 775 k€	-5,7%	15,8%
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)	(k€)	1 474 k€	1 463 k€	607 k€	-58,5%	0,9%
Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	(k€)	33 906 k€	33 511 k€	33 618 k€	0,3%	
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%	47%	48%	49%		

Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Variation Exécution 2020 - BR 2020	Part de actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs
Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(k€)	3 554 k€	8 715 k€	8 634 k€	-0,9%	
dont budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	1 259 k€	1 323 k€	1 482 k€	12,0%	
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)	(k€)	1 030 k€	1 025 k€	994 k€	-3,0%	11,5%
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)	(k€)	229 k€	298 k€	488 k€	63,5%	5,6%

Montant du budget pilotage & immobilier	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Variation Exécution 2020 - BR 2020	Part de actions LOLF au sein du budget global du pilotage & immobilier
Budget global du pilotage et de l'immobilier de rétablissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	(k€)	30 101 k€	28 403 k€	27 050 k€	-4,8%	
dont budget du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	14 395 k€	13 513 k€	12 463 k€	-7,6%	
Budget Pilotage (Code LOLF D115)	(k€)	6 792 k€	6 040 k€	5 551 k€	-8,1%	20,5%
Budget immobilier (Code LOLF D114)	(k€)	8 603 k€	7 473 k€	6 932 k€	-7,2%	25,6%

Part de dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
Part des dépenses de personnel sur le budget de fonctionnement	%	75,2%	75,2%	76,8%
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel	%	33,9%	33,6%	34,0%
Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement	%	71,6%	72,2%	73,9%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%	81,4%	80,3%	81,6%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation	%	64,6%	64,8%	62,8%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche	%	68,5%	68,6%	72,0%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global du Pilotage et de l'immobilier de l'établissement	%	52,2%	52,4%	53,9%

OBJECTIF : Développer l'autonomie financière

Taux d'exécution budgétaire	Unité	Budget Exécuté 2019 (BR) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2019 (BR) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2020 (BR) de l'ENS de Lyon	Cible 2020
Taux d'exécution des dépenses (en crédits de paiement)	%	95,8%	95,7%	96,8%	
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)	%	91,3%	92,1%	90,5%	> 96%
Taux d'exécution des dépenses masse salariale	%	96,8%	98,7%	99,2%	
Taux d'exécution des dépenses investissement	%	78,9%	77,5%	92,2%	94%
Taux d'exécution des recettes	%	96,0%	97,7%	100,2%	

Sources de données : Rapports de gestion ENS de Lyon

Montants de ressources (en encadrements)	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Variation Exécution 2020 - BR 2020
Montant total des ressources	(k€)	137 045 k€	137 012 k€	137 323 k€	0,2%
Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)	(k€)	126 517 k€	126 616 k€	126 343 k€	0,3%
- Crédits Etat (y compris masse salariale si responsabilités et compétences élargies) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quinquennal	(k€)	118 466 k€	118 955 k€	119 181 k€	0,2%
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales	(k€)	6 890 k€	6 898 k€	7 193 k€	4,3%
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilier)	(k€)	769 k€	783 k€	589 k€	-25,4%
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et CPER	(k€)	385 k€	0 k€	0 k€	
Montant total des ressources propres	(k€)	10 527 k€	10 396 k€	10 981 k€	-0,1%
- Montant des droits d'inscription	(k€)	590 k€	580 k€	723 k€	24,8%
- Montant de la taxe d'apprentissage	(k€)	60 k€	60 k€	34 k€	-43,1%
- Montant des ressources issues de la formation continue	(k€)	130 k€	75 k€	65 k€	-13,4%
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)	(k€)	629 k€	646 k€	510 k€	-21,0%
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)	(k€)	66 k€	102 k€	49 k€	-62,1%
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements	(k€)	9 062 k€	8 933 k€	9 000 k€	0,7%

Part des recettes propres sur le total des recettes	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020
Part des recettes propres sur le total des recettes	%	8%	8%	8%

OBJECTIF : Une formation de très haut niveau

Nombre d'étudiants à l'ENS de Lyon	Unité	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Nombre total d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)	Effectifs	2194	2248	2228	2361

Résultats de étudiants en Master et en Agrégation	Unité	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Niveau Ma de 2 (hors ma de r d'en s e i g n e m e n t)						
Nombre d'étèves, étudiants inscrits à un Master 2	Nombre	433	433	466	428	
Nombre d'étèves, étudiants ayant réussi leur Master 2	Nombre	381	381	428	378	
Taux de réussite au Master 2	%	88%	88%	92%	88%	90%
Agrégation						
Nombre d'étèves, étudiants candidats à l'agrégation	Nombre	301	286	248	269	
Nombre d'étèves, étudiants ayant réussi l'agrégation	Nombre	217	200	197	190	
Taux de réussite à l'agrégation	%	72%	70%	79%	71%	70%

OBJECTIF : Développer les horaires d'ouverture du SCD ou du SICD

Moyenne d'ouverture hebdomadaire de la bibliothèque universitaire et bibliothèque intégrée en 2014 (1d)	Moyenne d'ouverture	Variation (vs-1d)	Réalisation 2015 %	Réalisation 2016 %	Cible 2020 (%)
59h	59h	0h	0%	0%	13%

OBJECTIF : Développer une gestion prospective et pluriannuelle des ressources humaines

Recrutement (nombre de enseignants-chercheurs ou endocrutement)		2013	2014	2015	2016	Données cumulée 2013, 2014, 2015, 2016	Cible 2020 (données cumulées sur le période contractuelle 2010-2020)
Maîtres de conférences	EBctsb*	0/6	0/1	0/4	0/1	0/12	
	%**	0%	0%	0%	0%	0%	< 20%
Professeurs de universités	EBctsb*	0/2	3/4	0/1	1/6	4/13	
	%**	0%	75%	0%	17%	49%	< 60%

OBJECTIF : Un environnement de travail de qualité

Part du budget d'investissement consacrée aux restructurations de locaux	Unité	BI 2020	BR 2020	Exécution 2020	Variation Exécution 2020 - BR 2020
Budget d'investissement mobilier et immobilier	(k€)	6 573 k€	5 499 k€	5 072 k€	-16,3%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	(k€)	3 106 k€	2 036 k€	1 365 k€	
Surface SHON	m²	112 340 m²	112 340 m²	112 340 m²	
Part du budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	%	47,3%	37,1%	27,3%	
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus) par m² SHON	(k€)	0,028 k€	0,018 k€	0,012 k€	

Occupation des locaux	Situation actuelle (2016)				Taux d'occupation attendu en 2020
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	2 400h	2	2 096 m²	107%	100%
Salles banalisées	87 630h	77	6 716 m²	102%	100%
Total	90 030h	79	8 802 m²	105%	107%

OBJECTIF : Un recrutement sélectif mais diversifié

Nombre d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon	Unité	Réalisation 2012-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Nombre total d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon	Effectifs	31	36	36	37	40

Sources des données : Enquête SISE

OBJECTIF : Accroître l'attractivité internationale

Part de s'étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat	Unité	Réalisation 2011-12	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Nombre d'étudiants inscrits en master (hors master d'enseignement)	Effectifs	834	760	792	808	803	870
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en master (hors master d'enseignement)	Effectifs	92	83	112	82	82	92
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors master d'enseignement)	%	11,0%	10,8%	14,1%	10,1%	10,2%	10,5%
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	Effectifs	430	433	307	411	426	422
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat	Effectifs	143	130	107	118	110	135
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	%	32,8%	30,0%	27,0%	28,7%	25,8%	29,2%

Glossaire

AE	Autorisation d'engagement
ANR	Agence nationale de la recherche
BDL	Bibliothèque Diderot de Lyon
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BI	Budget initial
BR	Budget rectificatif
CAF	Capacité d'autofinancement
CDSN	Contrat doctoral spécifique normaliens
CP	Crédit de paiement
CRB	Centre de responsabilité budgétaire
DAI	Direction des affaires internationales
DGS	Direction générale des services
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
DSI	Direction des Systèmes d'information
EJ	Engagement juridique
EPST	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
GBCP	Gestion budgétaire et comptable publique
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IEA	Institut d'études avancées
Ifé	Institut Français de l'Éducation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MSE	Masse salariale État
MOP	Maîtrise d'ouvrage publique

PPI	Plan pluriannuel d'investissement
PPI Ecole	Plan prévisionnel d'investissement financé par les moyens établissement (annuel)
PPP	Partenariat public-privé
RP	Ressources propres
SACD	Service à comptabilité distincte
SCSP	Subvention pour charges de service public
SO	Service opérationnel
UE	Union Européenne
VP	Vice-Présidence
VPE	Vice-Présidence Etudes
VPR	Vice-Présidence Recherche

* Papier issu des forêts européennes

**DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**

Février 2021

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60
www.ens-lyon.fr